



**[ANNEXE A au rapport « *Fonds de stimulation de l'infrastructure –
Enquête auprès des bénéficiaires* »]**

RAPPORT FINAL

FONDS DE STIMULATION DE L'INFRASTRUCTURE (FSI) – ÉTUDE DU PROGRAMME

Pour le Bureau du directeur parlementaire du budget

Septembre 2010

Phoenix SPI est un membre corporatif « Sceau d'or » de l'ARIM





TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Introduction	1
Perceptions des délais et du fonctionnement de l'administration du FSI.....	6
Perceptions des impacts des projets du FSI.....	12
Questions propres à des projets particuliers.....	33
Suggestions visant à améliorer l'administration de la politique	38
Caractéristiques des participants.....	50

Annexe

- Note sur la préparation de l'échantillon et la méthodologie d'échantillonnage
- Test cognitif préalable – Guide d'entrevue
- Lettre de notification
- Texte pour le recrutement par téléphone et lettres d'accompagnement
- Questionnaire

RÉSUMÉ

Le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) a commandé à Phoenix SPI une enquête afin de faciliter l'évaluation des effets du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI). Cette enquête a pris la forme d'un recensement auquel toutes les organisations admissibles étaient invitées à participer. Les organisations visées étaient en grande partie des administrations municipales, mais elles comprenaient aussi des administrations provinciales ou territoriales et d'autres organisations (p. ex., des groupes communautaires sans but lucratif) qui ont reçu des contributions du FSI. Les personnes qui ont répondu étaient des représentants des organisations ayant une connaissance directe et des responsabilités au sujet des projets financés par le FSI et réalisés par leur organisation.

Pour mener l'enquête, une méthodologie d'envois dirigés a été utilisée : un premier contact téléphonique a été établi avec les répondants possibles, après quoi les questionnaires ont été distribués et recueillis par courrier électronique ou télécopieur. Le travail sur le terrain s'est déroulé du 8 juin au 3 août 2010. En tout, 644 questionnaires ont été remplis, sur une population de 1 129 organisations. Il s'agit d'un excellent taux de réponse de 57 %. S'il s'agissait d'une enquête par échantillon aléatoire, les résultats globaux seraient considérés comme exacts à $\pm 2,6$ %, 19 fois sur 20 (facteur de population finie appliqué). Les données ont été pondérées de façon à ce que les résultats soient représentatifs de la distribution des organisations financées par le FSI et des projets du FSI.

Perceptions des délais et du fonctionnement de l'administration du FSI

Les répondants ont exprimé des degrés de satisfaction variables et généralement modérés à l'égard de divers aspects de l'administration du FSI. Ils étaient plus susceptibles d'être satisfaits du processus menant de l'approbation du projet au début de la construction (65 %) et des délais d'approbation des projets (63 %). Une faible majorité (53 %) s'est dite satisfaite du processus d'approbation relatif à l'impact environnemental des projets, alors que les répondants étaient moins nombreux (42 %) à être satisfaits des délais de transfert des fonds par les ordres supérieurs de gouvernement. L'insatisfaction était plus vive au sujet des questions de délais – la durée des processus d'approbation des projets (21 %) et les délais de transfert des fonds par les ordres supérieurs de gouvernement (18 %). Les répondants ont indiqué leur degré de satisfaction sur une échelle de sept points (1 = extrêmement insatisfait, 7 = extrêmement satisfait).

On a demandé aux répondants leurs idées qui permettraient d'améliorer l'application du FSI ou les processus d'approbation, mais la plupart d'entre eux (62 %) n'ont rien eu à dire. Les propositions qui ont été faites portaient plutôt sur les questions de délai; ils ont notamment demandé un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace (14 %), un allongement de la période pour la présentation des demandes ou la préparation des projets (8 %), une période moins longue entre l'approbation et le transfert des fonds (4 %) et l'obtention de l'approbation avant le début de la saison de la construction (3%). La seule autre idée qui soit revenue avec une certaine fréquence voulait qu'on donne plus d'information et assure de meilleures communications en général (8 %).

Perceptions des effets des projets du FSI

La plupart des représentants des organisations ont attribué des effets constructifs au FSI dans quatre des six domaines examinés, bien que la proportion de ceux qui l'ont fait ait varié considérablement. La grande majorité (87 %) pense que l'apport du FSI a amélioré

le bien-être général de la collectivité. De plus, environ les deux tiers (69 %) sont d'avis qu'il a amélioré la qualité de l'environnement de la collectivité, alors que plus de la moitié estiment qu'il a atténué le manque d'infrastructures de la municipalité ou de l'organisation (58 %), le revenu de travail dans la collectivité (56 %). L'impact perçu de l'apport du FSI sur le chômage a été mitigé, environ le tiers affirmant qu'il y avait eu diminution du chômage, 21 % qu'il avait augmenté et 43 % étant d'avis qu'il n'y avait eu aucun impact sur ce plan. Enfin, 62 % des répondants avaient l'impression que le FSI n'avait eu aucun effet sur les prix dans la construction et les secteurs connexes alors que les autres (29 %) sont d'avis qu'il a fait augmenter les prix dans ces secteurs.

De façon générale, l'apport du FSI a été perçu comme ayant un effet sur l'accélération et l'ampleur des projets d'infrastructure. Si on compare avec la situation qui aurait existé sans le FSI, les fonds et les règles de ce programme étaient beaucoup plus susceptibles d'être vus comme ayant accéléré les projets (86 %) au lieu de les ralentir (10 %), tandis que près des deux tiers des répondants (65 %) pensent qu'ils ont eu pour effet de donner plus d'ampleur à certains projets. En outre, pas moins de 86 % estiment que les fonds et les règles du programme ont eu un effet bénéfique sur le processus de définition des priorités et de planification de leur organisation en ce qui concerne les immobilisations.

La plupart des répondants croient que le délai d'achèvement imposé par le FSI n'a pas eu d'impact net sur les six points examinés : bien-être général dans la collectivité, niveau de chômage dans la collectivité, revenu du travail dans la collectivité, qualité de l'environnement dans la collectivité, prix dans la construction et les secteurs connexes, et manque d'infrastructures de leur municipalité ou organisation. La majorité variait entre 68 % pour l'impact sur le chômage et 51 % pour les effets sur le manque d'infrastructures.

Sur tous les points sauf un, ceux qui ont perçu un effet attribuable au délai d'achèvement imposé par le FSI étaient beaucoup plus portés à considérer cet effet comme positif plutôt que négatif : amélioration du bien-être général de la collectivité (36 %) plutôt qu'une détérioration (9 %), amélioration de la qualité de l'environnement (35 %) plutôt qu'une dégradation (5 %), augmentation du revenu de salaire dans la collectivité (28 %) au lieu d'une diminution (3 %), atténuation du manque d'infrastructures dans la municipalité ou l'organisation (34 %) au lieu d'une aggravation (11 %) et diminution du niveau de chômage dans la collectivité (20 %) au lieu d'une augmentation (9 %). Quant aux coûts dans le secteur de la construction, les répondants étaient plus portés à penser que le délai d'achèvement imposé par le FSI avait fait augmenter les coûts dans la construction et les secteurs connexes (31 %) au lieu de les faire diminuer (5 %). Toutefois, à la différence de ce qu'on observe pour d'autres points, il n'est pas parfaitement évident que l'un de ces effets soit nettement positif et l'autre nettement négatif.

Voici d'autres constatations :

- *55 % des répondants ont affirmé que plus de la moitié des activités du FSI dans leur collectivité portait surtout sur le renouvellement d'infrastructures plutôt que la création de nouvelles infrastructures. En outre, 41 % ont dit que toute cette activité portait sur le renouvellement d'infrastructures (contre 14 % pour qui aucune activité du FSI ne portait là-dessus).*
- *50 % pensent que les fonds et les règles du FSI n'ont eu aucun effet sur la probabilité que certains types de projets se réalisent à l'avenir. Cela dit, 44 % sont d'avis qu'ils rendent plus probables certains types de projet à l'avenir, alors que 9 % estiment que certains types de projets seront moins probables (réponses multiples acceptées).*

- ⇒ Les projets dont la réalisation est jugée plus probable à l'avenir sont la reconstruction, la rénovation ou la poursuite de projets, les réseaux d'adduction d'eau, les réseaux d'égout ou d'eaux usées, les routes, les revêtements de route ou les ponts, les projets décrits comme importants ou coûteux, les projets liés à la construction, les parcs et les projets dans le domaine des loisirs.
- ⇒ Les 78 % des répondants qui ont estimé que les fonds et les règles du FSI rendaient moins probable la réalisation de certains types de projets à l'avenir n'ont donné aucune description de ces projets.
- 70 % des répondants ont l'impression que l'apport du FSI fera probablement diminuer à l'avenir certains frais d'entretien des infrastructures préexistantes. Ceux qui pensaient qu'au contraire, il allait les faire augmenter étaient relativement peu nombreux (9 %), alors que 22 % jugeaient probable qu'il n'y ait aucun effet sur ces frais.
- 66 % des répondants ont exprimé l'avis qu'aucun type de projet d'infrastructure n'était systématiquement désavantagé par les règles et le processus de sélection du FSI. Cela dit, 27 % croyaient que certains types de projet étaient désavantagés.
 - ⇒ Les projets jugés désavantagés systématiquement comprenaient les projets qui mettent plus de temps à se mettre en route (26 %), les projets d'adduction d'eau ou de collecte des eaux usées (20 %), les projets liés aux routes, revêtements ou ponts (18 %), les projets de grande envergure ou à long terme (15 %) et les projets hautement prioritaires (11 %).
- La plus forte proportion des répondants (42 %) estimait que de 26 à 50 % des dépenses du FSI seraient consacrées à la rémunération des personnes qui travaillent aux projets du FSI (exclusion faite des membres de l'organisation des répondants). Environ le dixième étaient d'avis que plus de la moitié des dépenses du FSI serviraient pour les salaires, alors que 38 % croyaient que la proportion serait de 25 % ou moins.
- Le gros du travail, dans les projets financés par le FSI a été (ou sera) effectué par des travailleurs locaux. Plus précisément, environ la moitié (53 %) du travail a été ou sera vraisemblablement effectué par des employés de l'extérieur de la localité, mais habitant dans la province, alors que 44 % a été ou sera confié à des travailleurs de la localité. Très peu de travail a été ou sera fait par des travailleurs de l'extérieur de la province (2 %) ou du pays (1 %)¹.
- 69 % des répondants prévoient que le niveau de chômage ne changera pas dans leur collectivité au cours de l'année suivant où l'activité financée s'achèvera. À l'inverse, 21 % d'entre eux prévoient une augmentation du chômage, tandis que 8 % prévoient un recul du chômage.
 - ⇒ La grande majorité (84 %) de ceux qui prévoient une augmentation du chômage établissent un lien avec la fin des projets du FSI ou de leurs retombées; 60 % de ceux qui s'attendent à un fléchissement du chômage établissent aussi un lien avec la fin des projets du FSI, alors que 40 % font un lien avec d'autres facteurs.
- 71 % des répondants ne prévoient aucun changement dans le revenu du travail dans leur collectivité au cours de l'année suivant la fin de l'activité financée par le FSI. Près du cinquième d'entre eux (19 %) s'attendent à une baisse du revenu du travail dans leur collectivité alors que 6 % prévoient une augmentation de ce revenu dans leur collectivité.

¹ D'après les notes moyennes.

- ⇒ 56 % de ceux qui prévoient un relèvement du niveau de revenu établissent un lien avec la fin des projets du FSI alors que 44 % le relie surtout à d'autres causes. Par ailleurs, 81 % de ceux qui s'attendent à un fléchissement du niveau de revenu en font une conséquence de la fin des projets du FSI.

Questions propres à des projets particuliers

Voici maintenant les caractéristiques de projets particuliers du FSI. Le projet que chaque répondant a été invité à cibler a été choisi au hasard et indiqué en première page de son questionnaire.

- *Il était plus probable que les projets aient été soumis pour approbation officielle entre janvier et juin 2009 (43 %) ou entre juillet et décembre de la même année (33 %), mais dans 16 % des cas, la date de présentation officielle n'était pas indiquée.*
- *Il était plus probable que les projets aient été approuvés entre janvier et juin 2009 (34 %) ou entre juillet et décembre de la même année (40 %). La plupart des autres projets ont été approuvés entre janvier et juin 2010, mais dans 16 % des cas, la date d'approbation n'était pas indiquée.*
- *Il était plus probable que la date de construction se situe entre janvier et juin 2010 (41 %). La plupart des autres projets ont débuté entre juillet et décembre 2009 (22 %). Dans près du tiers (31 %) des cas, la date du début de la construction n'était pas indiquée.*
- *Le nombre d'années-personnes d'emplois soutenues directement par les dépenses consacrées à des projets particuliers du FSI varie considérablement. La plus forte proportion des répondants (22 %) ont affirmé qu'aucune année-personne n'avait été directement soutenue par leur projet particulier du FSI. Le tiers des répondants ont affirmé que le nombre d'années-personnes variait entre deux et dix alors que près du cinquième (19 %) ont donné un chiffre dépassant dix années-personnes. Dans l'ensemble, 18 % des répondants n'ont fourni aucune estimation.*
- *La rémunération annualisée brute moyenne des postes associés à des projets particuliers du FSI a également varié. Près du tiers des répondants (31 %) ont indiqué des salaires variant entre 40 000 \$ et un peu moins de 60 000 \$ alors que presque autant (28 %) ont indiqué des salaires de 60 000 \$ et plus. De nombreux répondants (38 %) n'ont donné aucune indication.*
- *La grande majorité des répondants (83 %) ont dit que 100 % de leur projet particulier du FSI était purement public. Relativement peu de projets (8 %) portaient sur des infrastructures qui pourraient servir surtout une organisation privée (avec ou sans but lucratif).*
- *55 % des répondants estiment que l'apport du FSI a aidé à devancer la réalisation du projet qu'il leur était demandé de cibler dans cette partie du questionnaire. Toutefois, hormis cela, l'impact perçu sur le devancement du projet a varié – 17 % ont estimé qu'il avait été devancé de plus de deux ans, 21 % de 19 à 24 mois et 17 % d'un maximum de 18 mois. À peine plus du tiers (35 %) n'ont pas répondu.*

Suggestions visant à améliorer l'administration de la politique

Les répondants ont été invités à proposer des idées pour améliorer les diverses procédures des projets du type FSI et à les relier à l'ordre de gouvernement qui, selon eux, serait touché de plus près par les modifications proposées : fédéral, provincial ou municipal.

La majorité des répondants (53 %) n'ont proposé aucune modification des **procédures administratives** expressément liées au gouvernement fédéral. L'idée qui est revenue le plus souvent est celle de mettre en place un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace (13 %). Venait ensuite celle d'alléger les exigences en matière de rapports (9 %) et puis celle de fournir plus d'information et d'améliorer les communications en général (7 %). Les modifications proposées dans les procédures administratives liées aux administrations provinciales et municipales étaient analogues à celles qui étaient proposées à l'égard du gouvernement fédéral. Toutefois, les deux tiers des répondants n'ont rien proposé pour améliorer les procédures administratives liées aux gouvernements provinciaux, tandis que 89 % n'ont avancé aucune idée pour améliorer les procédures administratives des administrations municipales.

Les idées sur les **procédures de planification afin d'optimiser la stimulation de l'économie** ont été relativement limitées et données par de faibles nombres de répondants. Aucune proposition n'a été avancée par plus de 6 % des répondants, et les propositions étaient semblables, peu importe l'ordre de gouvernement en cause. Parmi ces idées, notons un processus d'approbation plus rapide et efficace, un financement durable pour permettre la planification et le développement à long terme, plus de souplesse pour les dates de début et la fin des projets, une information plus abondante et de meilleures communications en général, plus de souplesse dans l'attribution des fonds, une admissibilité plus large pour divers types de projet et un financement anticipé pour faciliter la planification et la conception. La proportion des répondants qui n'ont pas donné de réactions a atteint 74 % pour le gouvernement fédéral, 83 % pour les gouvernements provinciaux et 92 % pour les administrations municipales.

Parmi les idées proposées au sujet **de la détermination ou de la mesure de l'impact des projets de type FSI**, notons un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace, un effort de mesure des améliorations de la qualité de vie, des diminutions des coûts globaux et des diminutions des déficits. La vaste majorité des répondants n'ont rien proposé à ce sujet (87 % pour le gouvernement fédéral, 92 % pour les gouvernements provinciaux et 96 % pour les administrations municipales).

Pour ce qui est de **l'accélération ou de l'amélioration de la nature de l'impact économique** du FSI, l'idée qui est venue le plus souvent (17 %) a été celle d'un processus d'approbation plus rapide et plus efficace. À un niveau inférieur, mais avec des chiffres à peu près égaux (6-7 %), on a proposé plus de souplesse pour les dates de début et de fin du projet, plus de souplesse dans l'attribution des fonds, l'admissibilité plus large de divers types de projets et un financement suivi pour la planification et le développement à long terme.

INTRODUCTION

Le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) a commandé une enquête à Phoenix SPI afin de faciliter l'évaluation des effets du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI).

Contexte et objectifs

Le gouvernement du Canada a instauré le FSI (Fonds de stimulation de l'infrastructure) comme mesure contracyclique afin de réagir au récent ralentissement de l'économie. Le programme visait à financer des projets qui pourraient être lancés rapidement afin de donner à l'économie une stimulation quasi immédiate. Il s'agissait pour le gouvernement fédéral de partager les coûts de projets d'infrastructure acceptables soit avec un gouvernement provincial ou territorial, soit dans un cadre tripartite réunissant les pouvoirs fédéraux, provinciaux ou territoriaux. Ce programme à coûts partagés s'étend sur les exercices financiers 2009-2010 et 2010-2011. Le but visé en ce moment c'est que toutes les dépenses de projet faisant l'objet d'un partage soient engagées avant le 31 mars 2011.

Il y a bien des façons d'analyser et d'évaluer un programme de cette nature. La préoccupation première du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) a été formulée en ces termes : « *Si le Parlement était invité aujourd'hui à approuver un programme semblable, comment et quand l'activité économique attribuable au programme atteindrait-elle l'économie ordinaire?* » Pour répondre à cette question rapidement et de façon utile, le DPB voulait faire une enquête auprès des responsables qui ont participé à l'administration des projets du FSI, recherche dans laquelle seraient conjuguées les données découlant de l'enquête et celles de la base de données administratives principale.

Conception de la recherche

Il s'agissait d'un recensement, c'est-à-dire que toutes les organisations en cause étaient invitées à participer. En tout, 644 questionnaires ont été remplis, sur une population de 1 129 organisations. S'il s'agissait d'une enquête par échantillon aléatoire, les résultats globaux seraient considérés comme exacts à $\pm 2,6\%$, 19 fois sur 20 (facteur de population finie appliqué).

Voici la description des éléments particuliers de la méthodologie :

- *Pour mener l'étude, on a utilisé une méthodologie d'envois dirigés : un premier contact téléphonique a été établi avec les répondants possibles, après quoi les questionnaires ont été distribués et recueillis par courrier électronique ou télécopieur².*

² Le téléphone a été considéré comme le meilleur moyen d'établir un premier contact avec les représentants parce qu'il nous permettait de « recruter » de façon proactive les participants pour l'étude et de veiller à ce que la personne recrutée soit parmi les mieux placés dans l'organisation pour fournir l'information nécessaire et que les répondants possibles aient l'occasion de poser des questions sur l'étude. Cela dit, étant donné le type d'information recueilli, comprenant pour une part des renseignements objectifs et détaillés, la collecte de donnée par téléphone ne convenait pas et n'était pas rentable. Voilà pourquoi un questionnaire à remplir soi-même a été distribué et rendu par télécopieur ou courrier électronique. Ainsi, les répondants ont pu mieux réfléchir aux questions étudiées, se reporter aux dossiers des projets d'infrastructure et faire circuler le questionnaire ou discuter au besoin de certaines questions avec des collègues.

- Un questionnaire élaboré pour le DPB a été examiné et révisé par Phoenix (en consultation avec le DPB) avant le test préalable. Les modifications du questionnaire ont visé la simplification pour alléger le fardeau du répondant et ainsi maximiser le taux de réponse (le questionnaire n'a pas été examiné en vue d'apporter des modifications de fond).
- Deux versions distinctes du questionnaire ont été préparées et utilisées pour l'enquête : 1. une version pour courrier électronique qu'on pouvait remplir et renvoyer par voie électronique; 2. une version pour télécopieur qui pouvait être remplie à la main et renvoyée par la poste ou par télécopieur.
- Le test préalable du questionnaire comprenait cinq entretiens cognitifs : trois en anglais et deux en français. Les participants ont été recrutés avec la participation et le soutien du DPB. Après le recrutement, ils ont reçu le questionnaire, qu'ils ont été invités à remplir et à renvoyer par télécopieur ou courrier électronique. Une fois le questionnaire rempli, les participants se sont prêtés à une entrevue téléphonique pour faire le bilan qui a porté sur leurs perceptions du questionnaire (p. ex., clarté, structure). Par suite du test préalable, un certain nombre de modifications ont été apportées au questionnaire.
- Préalablement au travail sur le terrain, des efforts considérables ont été déployés pour préparer l'échantillon. Il fallait revoir et utiliser un certain nombre de listes différentes, consigner l'information manquante, régler la question des doublons, etc. Le travail entrepris pour préparer l'échantillon et la méthodologie d'échantillonnage est décrit dans une note détaillée annexée au présent rapport. De plus, une section du questionnaire invitait les répondants à s'intéresser à un projet particulier du FSI réalisé par leur organisation. Par conséquent, la méthodologie d'échantillonnage devait permettre de choisir le projet à soumettre aux répondants possibles (à supposer que leur organisation ait entrepris plus d'un projet FSI). L'information à ce sujet figure également dans la note annexée portant sur l'échantillon. Le tableau qui suit présente un instantané de l'échantillon :

	Global
Nombre de projets du FSI	3 913
Nombre d'organisations uniques	1 129

- Les organisations étaient en grande partie des administrations municipales, mais elles comprenaient aussi des administrations provinciales ou territoriales et d'autres organisations (p. ex., des groupes communautaires sans but lucratif) qui ont reçu des contributions du FSI. Ceux qui ont répondu étaient des représentants des organisations ayant une connaissance directe et des responsabilités au sujet des projets financés par le FSI et réalisés par leur organisation.
- Avant la collecte des données, le DPB a envoyé une lettre de notification (que Phoenix a rédigée et que le DPB a approuvée) pour informer les répondants possibles de la recherche. La lettre précisait l'objet de la recherche, garantissait le caractère confidentiel des réponses, encourageait la participation, présentait Phoenix comme l'entreprise retenue pour mener l'étude et donnait les coordonnées d'un représentant du DPB qui pouvait valider l'étude et répondre aux questions à son sujet. De façon à en maximiser l'efficacité, la lettre a été signée par Kevin Page, directeur parlementaire du budget, imprimée sur le papier à en-tête officiel du DPB, adressée personnellement et expédiée par la poste. Cette lettre a été mentionnée aux répondants possibles lorsqu'ils ont été contactés par téléphone et que leur accord a été sollicité pour participer à l'étude. S'ils ne se

souvenaient pas de la lettre, celle-ci leur a été expédiée de nouveau par télécopieur ou par courrier électronique.

- La collecte des données pour l'étude s'est faite essentiellement en deux étapes, étant donné la nécessité d'obtenir des renseignements supplémentaires pour certaines parties de l'échantillon, y compris, mais pas seulement, la plupart des organisations au Québec. Le travail sur le terrain a débuté le 8 juin et s'est terminé le 3 août.
- Tel que mentionné, les répondants possibles ont d'abord été contactés par téléphone de façon à obtenir leur accord pour participer à l'enquête. Tous les appels ont été faits en français ou en anglais. Une fois l'accord obtenu, une lettre d'accompagnement et le questionnaire ont été expédiés aux répondants possibles. Deux versions de la lettre d'accompagnement ont été utilisées en fonction de la version du questionnaire envoyée (version électronique ou version pour expédition par la poste ou par télécopieur). La lettre d'accompagnement donnait de l'information pour aider le répondant à remplir le questionnaire, précisait la date limite, indiquait le projet particulier du FSI choisi pour une partie du questionnaire et donnait les coordonnées d'une personne chez Phoenix au cas où le répondant aurait des questions à poser ou éprouverait des difficultés.
- Pendant le recrutement téléphonique des participants, des renvois étaient acceptés, si un membre de l'organisation était mieux placé que celui qui était inscrit sur la liste pour donner de l'information sur les projets du FSI entrepris par l'organisation (p. ex. quelqu'un qui avait participé plus directement au(x) projet(s) du FSI).
- Deux rappels ont été envoyés aux répondants possibles, le premier environ une semaine avant l'expiration du délai pour remplir le questionnaire et le deuxième environ une semaine après l'expiration du délai.
- Les données ont été pondérées de façon à ce que les résultats soient représentatifs de la distribution des organisations financées par le FSI et des projets du FSI³.
- Le commanditaire de l'étude était révélé (le DPB).

Calcul du taux de réponse

Les deux tableaux qui suivent présentent de l'information sur le taux de réponse de l'étude. Le premier fait état de l'information sur l'issue des appels à l'étape du recrutement téléphonique, y compris le calcul du taux de réponse pour cette partie de l'étude (au moyen de la formule proposée par l'ARIM, Association canadienne du secteur des recherches par sondage). Comme on le constatera, rares sont les personnes contactées qui ont refusé de participer à cette partie de l'enquête (1,52 %).

Le deuxième tableau indique le taux de conversion des participants recrutés, c'est-à-dire la proportion des répondants possibles qui ont dit qu'ils rempliraient le questionnaire et qui l'ont effectivement fait et ont renvoyé le questionnaire. Cette information est fournie de façon distincte pour le Québec et le reste du Canada. En effet, le taux de conversion au Québec est nettement plus faible que dans le reste du pays, principalement parce que la réalisation de beaucoup de projets financés par le FSI dans cette province n'était pas assez avancée (au moment de la collecte des données pour l'enquête) pour que les répondants puissent donner des renseignements sérieux.

³ Une note détaillée sur la pondération des données figure dans un document distinct qui rend compte de l'analyse réalisée par Scott Bennett.

Le taux global de réponse pour cette étude est de 57 %.

1. Issue des appels de recrutement par téléphone

Nombre total des essais	1129
Hors-champ – Non valide	9
Non résolu	0
<i>Aucune réponse/répondeur</i>	0
Dans le champ d'observation - Aucune réponse	2
<i>Barrière linguistique</i>	0
<i>Incapable de répondre (malade, décédé)</i>	0
<i>Rappel (répondant non disponible)</i>	2
Nombre total de demandes	1118
<i>Refus</i>	17
<i>Interruption</i>	0
Dans le champ d'observation - Unité de réponse	1101
<i>Recrutement effectué</i>	1101
Taux de refus	1,52
Taux de réponse	98,30

2. Conversion répondants recrutés-répondants qui ont participé

	Global	Hors Québec	Québec
Total des recrues	1101	767	334
Total des participants	640	535	105
Projet non démarré	4	1	3
Financement ne s'applique pas	1	0	1
TAUX DE RÉPONSE	58,58 %	69,88 %	32,63 %

Note aux lecteurs

- Dans le texte, les termes « représentants », « responsables » et « répondants » sont utilisés les uns pour les autres pour désigner les personnes qui ont participé à l'enquête.
- Sauf indication contraire, le nombre total de répondants, pour chaque question, est de 640. Toutefois, le nombre de ceux qui ont répondu à certaines questions n'est pas toujours de 640; lorsque seul un sous-échantillon a répondu à une question, le fait est indiqué de la façon suivante : n=100, ce qui indique que le nombre de répondants, dans ce cas, est de 100. Le nombre de participants qui ont répondu à une question particulière est également présenté au graphique des données de cette question (p. ex., base = 640).

- Dans certains graphiques, le total n'est pas toujours de 100 % parce que les chiffres ont été arrondis ou que des réponses multiples ont été acceptées.
- Le présent rapport, produit par Phoenix, présente les résultats primaires de l'enquête. Les analyses bivariées et multivariées ont été faites par Scott Bennett, et elles sont présentées dans un document distinct.

Une note plus étoffée sur la préparation de l'échantillon et la méthodologie d'échantillonnage est annexée au présent rapport. Sont également annexés, dans les deux langues officielles, la lettre de notification envoyée à l'avance aux répondants potentiels, le texte pour le recrutement par téléphone (ainsi que les lettres d'accompagnement) et le questionnaire. Le texte du guide d'entretien cognitif du test préalable est aussi annexé. Ce guide n'a pas été traduit au départ, car il y a eu seulement deux entretiens préalables en français. Dans les deux cas, ils ont été menés par un membre de Phoenix qui possède bien les deux langues et qui a traduit les questions en les lisant aux répondants.

PERCEPTIONS DES DÉLAIS ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION DU FSI

La présente section fait état de l'évaluation globale que font les répondants de l'activité du FSI dans leur collectivité. Les répondants ont été invités, pour donner leur réaction aux questions étudiées dans la présente section, à tenir compte de tous les projets du FSI dans leur collectivité.

Niveaux variables de satisfaction à l'égard de divers aspects de l'administration du FSI

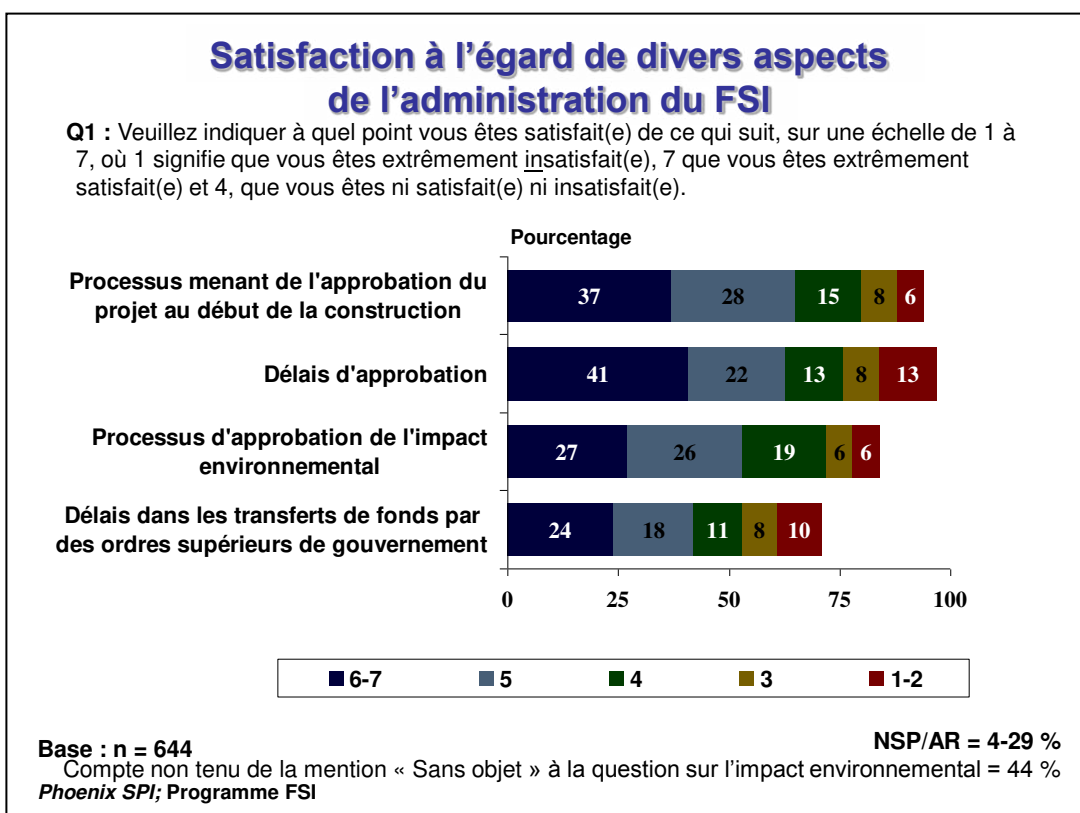
On a demandé aux répondants d'indiquer leur degré de satisfaction au sujet d'un certain nombre d'aspects de l'administration du FSI sur une échelle de sept points (1 = extrêmement insatisfait, 7 = extrêmement satisfait). Quatre aspects ont été évalués :

- Délais d'approbation des projets;
- Processus menant de l'approbation du projet FSI au début de la construction;
- Délais dans les transferts de fonds des ordres supérieurs de gouvernement aux projets du FSI;
- Processus d'approbation de l'impact environnemental pour les projets du FSI.

Les répondants ont manifesté des niveaux de satisfaction partagés et généralement modérés à l'égard de divers aspects de l'administration du FSI. Le degré de satisfaction le plus élevé concernant le processus qui mène de l'approbation du projet FSI au début de la construction (65 %) et les délais d'approbation des projets (63 %). De plus, sur ces deux points, la satisfaction était plutôt élevée (scores de 6-7) que modérée (scores de 5).

Une faible majorité (53%) s'est dite satisfaite du processus d'approbation de l'impact environnemental des projets du FSI⁴ alors que moins de la moitié (42 %) se sont dits satisfaits des délais dans les transferts de fonds des ordres supérieurs de gouvernement pour les projets du FSI. Dans ce dernier cas, 29 % des répondants ont été incapables de faire une évaluation (ils ont choisi la réponse « Je ne sais pas »).

⁴ Dans les résultats qui rendent compte de la satisfaction à l'égard de l'approbation de l'impact environnemental, sont exclus les répondants qui ont opté pour la réponse « Sans objet » pour indiquer leur degré de satisfaction au sujet de cet aspect de l'administration du FSI. Près de la moitié des répondants (44 %) ont choisi la réponse « Sans objet ».



L'insatisfaction la plus élevée s'est exprimée au sujet des questions de délais. En effet, un peu plus du cinquième des répondants (21 %) étaient insatisfaits des délais d'approbation des projets, alors que presque autant (18 %) étaient insatisfaits des délais des transferts de fonds des ordres supérieurs de gouvernement. L'insatisfaction à l'égard des deux autres points était de 12-14 %.

Propositions d'amélioration axées sur les questions de délais

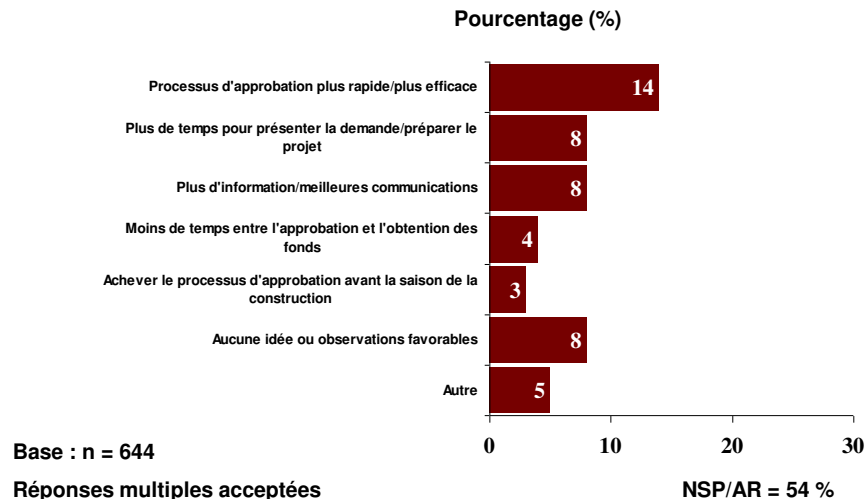
Lorsqu'on leur a demandé des idées pour améliorer les processus de demande et d'approbation du FSI, la plupart des représentants (62 %) n'en ont donné aucune : 54 % n'ont pas répondu, alors que 8 % ont profité de l'occasion pour faire des observations favorables en général sur le programme ou pour dire qu'ils n'avaient aucune proposition à faire. Les idées qui ont été avancées portaient plutôt sur les questions de délais. Les répondants ont notamment demandé : un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace (14 %), plus de temps pour présenter une demande ou préparer un projet (8 %), un délai plus bref entre l'approbation et la réception des fonds (4 %) et l'obtention de l'approbation avant le début de la saison de la construction (3 %). La seule autre proposition qui ait été faite avec quelque fréquence a été de donner plus d'information et d'assurer de meilleures communications (8 %).

Dans la catégorie « Divers », on a trouvé les propositions suivantes : améliorer le processus de demande par voie électronique, verser des fonds anticipés pour faciliter la planification et la conception et réduire ou éliminer les exigences difficiles liées aux projets.

On trouvera dans un document distinct les réponses textuelles des répondants aux questions ouvertes, dont celle-ci.

Idées pour améliorer les processus de demande et d'approbation

Q2 : Comment pourrait-on améliorer le processus de demande ou le processus d'approbation?



Phoenix SPI; Programme FSI

Voici des exemples de réponses textuelles rangées sous les divers codes.

Processus d'approbation plus rapide/plus efficace

- Comme la date d'achèvement des projets prévue par le programme est immuable, il est essentiel que l'approbation soit accordée plus rapidement.
- Plus le processus d'approbation prend de temps, plus il faut de temps aux municipalités pour s'organiser : budgétisation, conseil, appel d'offres, etc. Cela laisse fort peu de temps pour respecter les délais fixés avec la subvention, puisque la saison de la construction est très brève. Les modifications devraient également être examinées beaucoup plus rapidement.
- Il a fallu beaucoup trop de temps pour obtenir l'approbation du projet. Au départ, on nous a dit qu'il faudrait quelques semaines et non des mois. Au bout du compte, il a fallu cinq mois pour obtenir l'approbation. Il y a donc eu de graves retards dans notre projet, étant donné que la période favorable aux travaux de construction est très limitée dans le Nord.
- Il aurait été utile que l'approbation vienne plus rapidement, étant donné que tous les fonds doivent être dépensés d'ici le 31 mars 2011.
- L'avis initial de financement aurait pu être communiqué plus tôt pour que nous préparions la demande et le projet plus tôt. Cela n'a beaucoup retardé le projet, mais il aurait pu y avoir des délais ou des problèmes importants si le retard avait été plus considérable.
- L'approbation des projets a pris beaucoup de temps, si l'on tient compte du temps donné aux OSBL pour faire leur demande. L'approbation des accords de contribution a pris beaucoup trop de temps. Notre organisation a signé le 24 mars, mais le ministère n'a signé que le 17 juin, ce qui a occasionné des retards considérables dans les projets et les arrangements de financement.

- *Nous nous sommes fait dire au départ que l'approbation serait donnée dans les 30 jours. En fait, il a fallu 130 jours, mais la date d'achèvement immuable du 31 mars 2011 n'a pas été modifiée. Les appels au bureau du FSI n'ont pas permis d'obtenir d'information sur les retards. Si le processus d'approbation était plus efficace et rapide, il serait plus facile de respecter la date d'achèvement immuable.*
- *L'approbation du financement prend trop de temps. Il faudrait rationaliser le processus pour approuver rapidement les projets une fois que la demande a été faite (c'est-à-dire moins de deux mois au lieu de presque six mois).*
- *Bien que les délais d'exécution soient excellents, il conviendrait toujours de s'efforcer d'abrégé l'étude des demandes.*
- *Prendre moins de temps pour approuver nos projets, surtout lorsque le délai pour les réaliser est très court!*
- *La période entre le moment de notre demande de subvention et la date de confirmation de l'admissibilité du projet sous le programme PRECO est très longue et met en péril la réalisation des projets.*

Plus de temps pour présenter la demande et préparer le projet

- *Il faut laisser plus de temps pour remplir les demandes. Il faut une plus longue période entre l'annonce du programme et la date limite de présentation des demandes.*
- *Prévoir une plus longue période entre l'annonce du programme et la date limite de présentation des demandes.*
- *Il faut laisser plus de temps pour que ceux qui demandent des subventions puissent cibler les vraies priorités. Plus particulièrement, l'exclusion des projets qui figurent déjà dans le programme des immobilisations garantit que les vraies priorités ne seront pas financées.*
- *Le délai laissé pour la présentation des demandes devrait être allongé, car il a été difficile de faire des demandes visant certains projets.*
- *Bien des types de projet qui demandent plus de temps pour les préparations techniques et les approbations (avant le début de la construction) ne pourraient pas être achevés dans les délais imposés. Dans notre cas, il s'agirait de la remise en état et de la construction de ponts.*
- *On a laissé peu de temps pour remplir les demandes, si bien qu'il y a eu des erreurs dans les estimations et que, par conséquent, il y a eu des dépassements de budget dans certains projets.*
- *Nous n'avons eu que deux semaines pour faire la demande. Il faut laisser plus de temps pour qu'on puisse préparer des demandes plus satisfaisantes. Nous prévoyons que le délai d'achèvement sera le 31 mars 2011 et c'est pourquoi nous avons proposé seulement des projets que nous pouvions achever à cette date. Autrement, nous aurions demandé plus d'argent.*
- *Nous estimons qu'il aurait dû y avoir plus de temps pour remplir les demandes, car il fallait donner beaucoup de renseignements détaillés sur le projet.*
- *Un délai de préparation de projets plus long afin de respecter les modalités d'application du programme. Même dans un contexte de crise économique, il est essentiel de préparer des plans suffisamment précis pour avoir une appréciation raisonnable du coût des projets soumis.*

Plus d'information/meilleures communications

- *De meilleures indications et une meilleure description des exigences.*
- *Il serait utile que nous soyons mieux informés du stade où en est l'étude de notre demande.*

- *Pour faire une demande, il est toujours bénéfique d'avoir une date d'« annonce des subventions ». Dans le cas de FSI, je ne me souviens pas qu'une date, dans le cas du FSI, une date ait été annoncée.*
- *On dirait que le personnel chargé des approbations n'a jamais été informé du fait qu'il fallait simplifier les approbations pour que les projets d'infrastructure puissent respecter les délais fixés. De plus, la municipalité a présenté une demande de modification qui est restée sans réponse pendant deux mois.*
- *Les projets du FSI ont été choisis dans une liste de projets plus longue. Toutefois, nous n'étions pas au cours des limites de temps fixées pour le FSI (mars 2011). Il aurait été utile de connaître l'existence de cette date d'achèvement au moment de soumettre des projets.*
- *Les questions sur la demande initiale n'étaient pas claires, ce qui a donné lieu à des problèmes concernant les détails du projet. Il semble que les questions aient été plus axées en fonction des ministères des Transports des provinces, par opposition aux projets de routes forestières en ce qui concerne les droits de passage. On aurait dû donner des éclaircissements sur les questions.*
- *Donner un genre de ligne directrice sur les modes d'évaluation des projets ou leur classement de façon à éliminer les projets qui ne seront probablement pas financés.*
- *Dire clairement si l'appel d'offres pour un projet est considéré comme le début de la construction.*
- *Clarification des règles d'admissibilité des dépenses.*

Moins de temps entre l'approbation et l'obtention des fonds

- *Trop de temps entre la présentation des états financiers et la réception du remboursement. On devrait envisager de consentir des avances comme on le fait dans le cas des fonds de Patrimoine canadien. Comme nous sommes une organisation sans but lucratif, nous n'avons pas de réserves qui nous permettent d'attendre le premier remboursement. Ce problème nous a occasionné beaucoup de travail et beaucoup de stress et nous a obligés à faire bien des acrobaties!*
- *Il y a eu un grand décalage entre l'approbation du projet et la réception de l'accord de financement. Il doit y avoir des moyens d'alléger la bureaucratie tout en veillant à ce que les objectifs du programme soient atteints.*
- *Nous sommes une petite organisation qui doit gérer sa trésorerie avec soin. Nous présentons beaucoup de rapports et de factures, mais nous n'avons toujours pas reçu les fonds qui nous sont dus depuis quelques mois.*
- *L'accord de contribution a été expédié en février 2010, mais nous n'avons toujours pas reçu de copie signée ni de fonds.*
- *On pourrait accélérer le transfert des fonds si le gouvernement fédéral laissait les bureaux d'infrastructure du Canada et de la province dans chacune des provinces approuver et payer les factures, au lieu de les envoyer à Ottawa pour approbation. Cela prend trop de temps, et on ne comprend pas ce qu'il en coûte aux organisations.*
- *Le processus d'approbation a été acceptable, mais le transfert des fonds après la présentation des demandes de remboursement est extrêmement lent. Cela complique la vie des municipalités qui entreprennent des projets de plusieurs millions de dollars.*

Achever le processus d'approbation avant la saison de la construction

- *Devancer les demandes et les approbations dans l'année civile pour que la première saison de construction puisse être utilisée. Dans les faits, même avec un projet prêt pour l'étape de la construction, lorsque les documents d'appel d'offres ont été*

terminés, les gestionnaires de projet engagés, les appels lancés et les contrats accordés, la première saison de construction était à peu près terminée.

- Les approbations doivent être données au début de la saison de la construction (février-mars), et pas au milieu (juillet-septembre) ou à la fin (octobre-novembre).*
- Compte tenu de la brièveté de la saison de la construction au Nunavut, les retards dans l'approbation ont eu pour conséquence que nous avons raté la saison de transport maritime des matériaux de construction vers la collectivité.*
- Nous avons perdu la saison de construction d'automne parce que nous avons attendu que les politiques signent l'accord. Nous ne pouvons commencer les travaux avant que cet accord ne soit acquis. Ensuite, il y a la date d'achèvement stricte, le 31 mars 2011, et, dans le nord de l'Alberta, la saison de construction prend fin dès que tombe la neige, probablement le 30 octobre.*

PERCEPTIONS DES IMPACTS DES PROJETS DU FSI

La présente section fait état des réactions des répondants aux impacts perçus des projets du FSI. Là encore, les répondants ont été invités, pour donner leur réaction aux questions étudiées dans la présente section, à tenir compte de tous les projets du FSI dans leur collectivité.

La plupart des répondants attribuent un impact positif à l'apport du FSI dans divers domaines

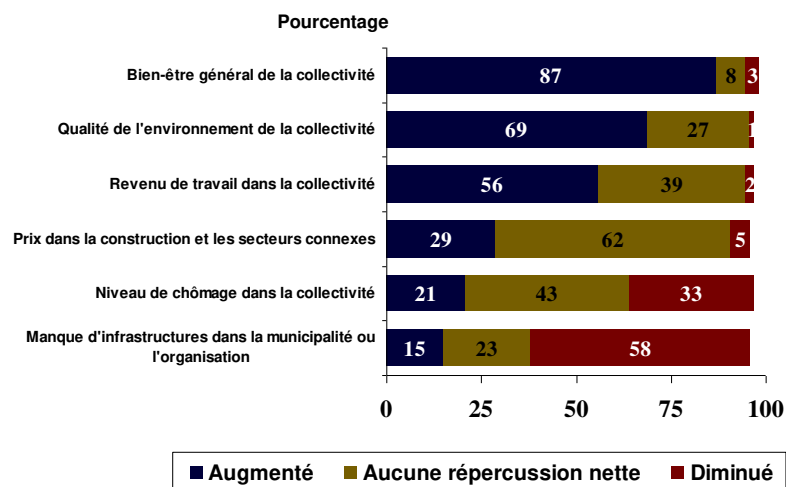
Les répondants ont été invités à évaluer l'impact de l'apport du FSI sur un certain nombre de points, par rapport à la situation qui aurait existé en l'absence du FSI. Les éléments évalués sont les suivantes :

- Bien-être général de leur collectivité;
- Niveau de chômage dans la collectivité;
- Revenu du travail dans la collectivité;
- Qualité de l'environnement de la collectivité;
- Prix dans la construction et les secteurs connexes;
- Manque d'infrastructures dans la municipalité ou l'organisation.

La plupart des représentants interrogés ont attribué des effets constructifs à l'apport du FSI sur ces plans, mais dans une proportion qui varie considérablement. La grande majorité (87 %) est d'avis que l'apport du FSI a amélioré le bien-être général de leur collectivité. Des minorités plus modestes ont vu des effets positifs sur des points plus précis : environ les deux tiers (69 %) pensent qu'il a amélioré la qualité de l'environnement dans la collectivité alors que plus de la moitié croient qu'il a atténué le manque d'infrastructure dans la municipalité ou l'organisation (58 %) et fait augmenter le revenu du travail dans la collectivité (56 %). Ceux qui n'ont pas attribué d'impact favorable à l'apport du FSI étaient beaucoup plus portés à lui attribuer un impact nul plutôt qu'un impact négatif.

Impact de l'apport du FSI dans divers domaines

Q3 : Quelles ont été les répercussions des fonds du FSI sur chacun des aspects suivants, comparativement à ce qui se serait produit en l'absence de ces fonds?



Les perceptions de l'impact perçu de l'apport du FSI sur le chômage ont été partagées, car un tiers des répondants ont dit qu'il avait fait diminuer le taux chômage, 21 % qu'il l'avait fait augmenter et 43 % qu'il était demeuré sans effet sur ce plan. Enfin, nettement plus de la moitié (62 %) ont eu l'impression que le FSI n'avait pas influencé les prix dans la construction et les secteurs connexes. La plupart des autres (29 %) sont d'avis qu'il a fait augmenter les prix dans ces secteurs (et 5 % croient qu'il les a fait diminuer).

L'apport du FSI a plus de chances de faire devancer les projets et de leur donner plus d'ampleur plutôt que l'inverse

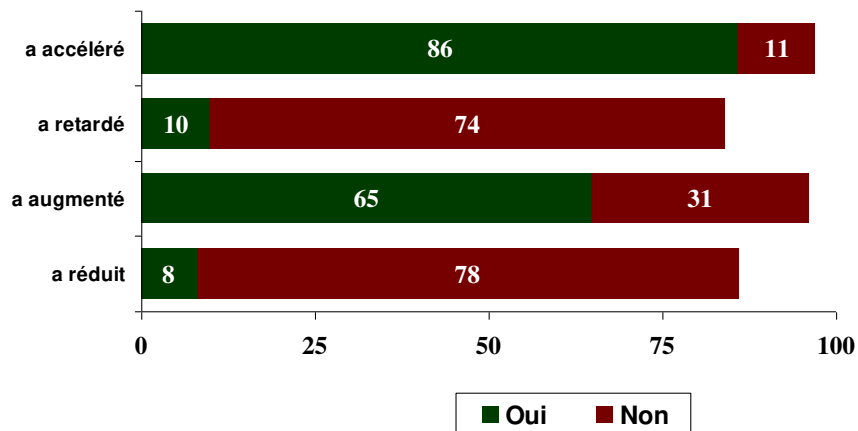
Les fonds provenant du FSI sont plutôt vus comme ayant une influence sur le devancement et la taille des projets. Pour ce qui est du devancement, les fonds et les règles du FSI avaient plus de chance d'être perçus comme accélérant la réalisation des projets (86 %) que de la retarder (10 %), faisant en sorte qu'ils se concrétisent plus tard qu'ils ne l'auraient fait autrement.

Quant à l'impact perçu des fonds et des règles du FSI sur la taille des projets, près des deux tiers (65 %) sont d'avis qu'ils ont donné plus d'ampleur à certains projets par rapport à ce qu'ils auraient été sans cette source de financement. À l'inverse, relativement peu (8 %) pensent qu'ils ont pu faire diminuer la taille de certains projets.

Impact des fonds du FSI sur les projets

Q4 et 5 : Est-ce que le financement et les règles du FSI ont eu pour effet de retarder ou d'accélérer la mise en œuvre de tout projet, comparativement au moment où la mise en œuvre aurait eu lieu en l'absence de ces fonds, ou de réduire ou d'augmenter l'ampleur de tout projet, comparativement à l'ampleur qu'il aurait eue en l'absence de ces fonds?

Pourcentage



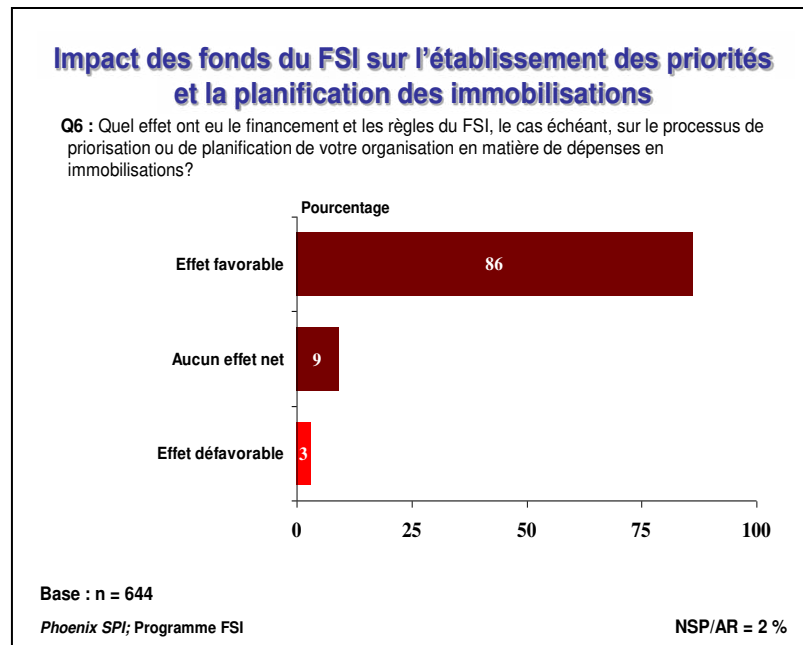
Base : n = 644

Phoenix SPI; Programme FSI

NSP/AR = 3-16 %

Les fonds et les règles du FSI semblent avoir eu un impact positif sur l'établissement des priorités et la planification

La grande majorité des personnes interrogées (86 %) ont eu l'impression que les fonds et les règles du FSI avaient influencé favorablement le processus d'établissement des priorités et de planification des immobilisations. La plupart des autres (9 %) estiment qu'il n'y a eu aucun effet sur ce point plutôt qu'une influence défavorable (3 %).



La plupart n'attribuent aucun effet à la date d'achèvement, mais beaucoup lui voient un impact positif

Les répondants ont été invités à évaluer l'impact de la date d'achèvement imposée par le FSI sur un certain nombre de plans, par rapport à une approche plus souple de la date d'achèvement, le montant des fonds demeurant inchangé. Les points évalués ont été les suivants :

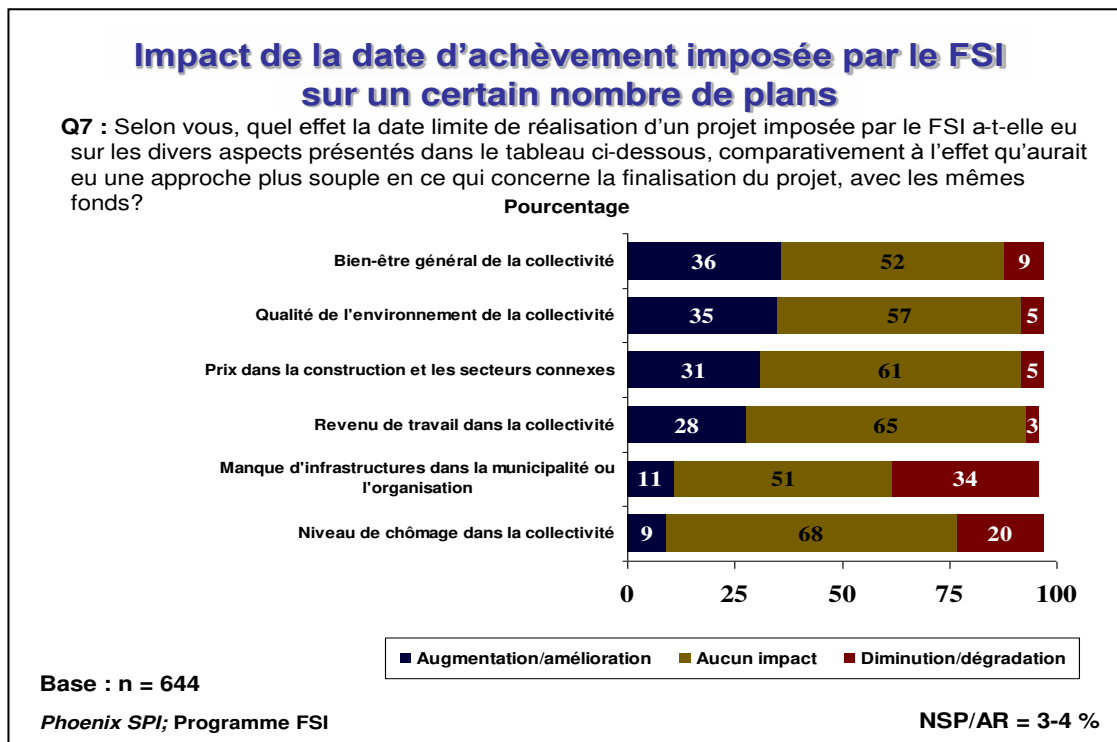
- Bien-être général de leur collectivité;
- Niveau de chômage dans la collectivité;
- Revenu du travail dans la collectivité;
- Qualité de l'environnement de la collectivité;
- Prix dans la construction et les secteurs connexes;
- Manque d'infrastructures dans la municipalité ou l'organisation.

La majorité des répondants n'ont perçu aucun impact sur ces plans attribuable à la date d'achèvement imposé par le FSI. Cette majorité varie entre 68 % pour le chômage dans la collectivité et 51 % pour l'impact sur le manque d'infrastructures dans la municipalité ou l'organisation.

Sur tous les points sauf un, ceux qui ont perçu un impact ont été plus portés à le trouver positif que négatif (par comparaison à une approche plus souple de l'achèvement du projet, mais avec les mêmes fonds). Cela comprend le bien-être général de la collectivité qui se serait amélioré (36 %) plutôt que le contraire (9 %), la qualité de l'environnement, qui se serait améliorée (35 %) au lieu de se dégrader (5 %), le revenu du travail dans la collectivité, qui aurait augmenté (28 %) au lieu de diminuer (3 %), le manque d'infrastructure dans la municipalité ou l'organisation, qui se serait atténué (34 %) au lieu

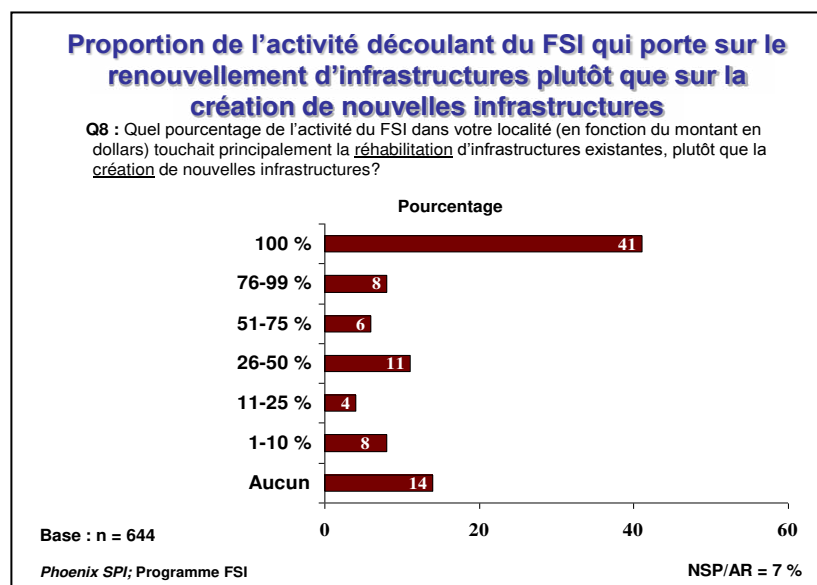
de s'aggraver (11 %), et le niveau de chômage dans la collectivité, qui aurait diminué (20 %) au lieu de monter (9 %).

Quant aux coûts de la construction, les répondants ont été beaucoup plus portés à croire que la date d'achèvement imposée par le FSI avait fait monter les prix dans la construction et les secteurs connexes (31 %) plutôt que l'inverse (5 %). Toutefois, à la différence de ce qu'on observe sur d'autres plans, il n'est pas tout à fait évident dans ce cas-ci qu'un impact soit nettement positif et l'autre clairement négatif.



Proportion de l'activité découlant du FSI qui porte sur le renouvellement d'infrastructures plutôt que sur la création de nouvelles infrastructures

Proportionnellement, l'activité découlant du FSI avait plus de chance de porter sur le renouvellement d'infrastructures plutôt que sur la création de nouvelles infrastructures. La majorité des représentants de l'organisation (55 %) ont dit que plus de la moitié de l'activité liée au FSI dans leur collectivité (en dollars) portait principalement sur le renouvellement plutôt que la création



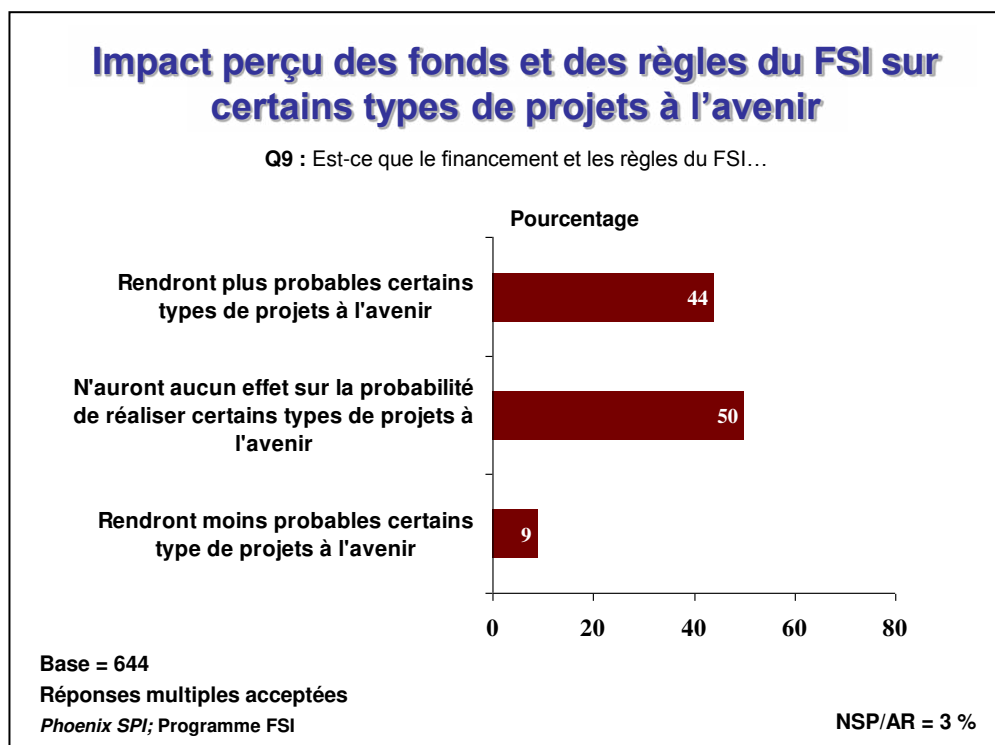
d'infrastructures. De plus, la plus importante proportion de répondants (41 %) ont affirmé que toute l'activité découlant du FSI dans leur collectivité portait sur le renouvellement d'infrastructures contre 14 % qui ont dit qu'aucune activité liée à la FSI ne portait sur le renouvellement.

Impact perçu des fonds et des règles du FSI sur les types de projet

La plupart des répondants ont exprimé l'avis que les fonds et les règles du FSI n'avaient eu aucun effet sur la probabilité de certains types de projets et n'avaient pas rendu plus probables

certain types de projets à l'avenir. Plus précisément, exactement la moitié d'entre eux estimaient que les fonds et les règles du FSI n'avaient eu aucun effet sur la probabilité de certains types de projet, alors que 44 % pensaient qu'ils avaient rendu certains types de projets plus probables à l'avenir. Une

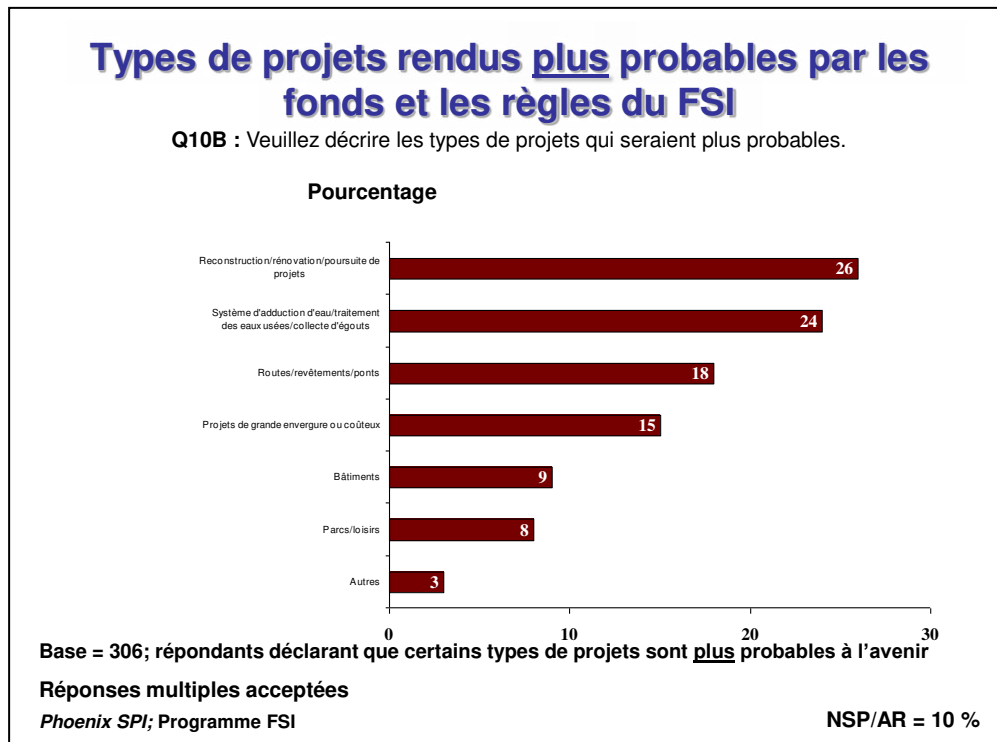
proportion nettement moindre (9 %) étaient d'avis qu'ils avaient rendu certains types de projets moins probables à l'avenir (réponses multiples acceptées).



Dans l'interprétation des résultats, il importe de ne pas oublier que les diverses réponses possibles ne s'excluaient pas les unes des autres. Il est concevable que des répondants aient indiqué que les fonds et les règles du FSI n'avaient eu aucun effet, avaient rendu certains types de projets plus probables et avaient rendu certains types de projets moins probables.

Types de projet rendus plus probables par les fonds et les règles du FSI

Les répondants qui ont exprimé l'avis que les fonds et les règles du FSI avaient rendu certains types de projets plus probables à l'avenir (n = 306) ont été invités à préciser quels étaient ces types de projet. Ils ont été plus portés à affirmer qu'il s'agissait de projets de reconstruction ou de rénovation et de la poursuite de projets (26 %) ainsi que les projets portant sur les systèmes d'adduction d'eau et de collecte des eaux usées et des égouts (24 %) (réponses multiples acceptées).



Venaient ensuite, par ordre décroissant de fréquence, les projets portant sur les routes, le revêtement des routes ou les ponts (18 %), les projets décrits comme importants ou coûteux (15 %), les projets du bâtiment (9 %) et les parcs et projets du domaine des loisirs (8 %).

Dans la catégorie « Divers », on trouvait l'expansion d'aéroports, les projets mis en veilleuse à cause du manque de ressources, les projets de géothermie et de chauffage solaire ainsi que les projets de développement communautaire (non précisés).

Voici des exemples des observations textuelles rangées sous les différents codes :

Reconstruction/rénovation/poursuite de projet

- *Poursuite de la mise à niveau des infrastructures.*
- *Projets de renouvellement ou de mise à niveau d'infrastructures existantes.*
- *Les fonds supplémentaires nous ont permis d'améliorer des infrastructures vieillissantes.*
- *Rénovation ou agrandissement de bâtiments communautaires.*
- *Phase suivante de notre complexe sportif.*

- *La réalisation de la deuxième phase du sentier communautaire est probable.*
- *Restauration des salons des spectateurs à la patinoire.*
- *Plus de travaux visant à maintenir les infrastructures en bon état.*
- *Projets de remise en état des infrastructures.*

Système d'adduction d'eau/traitement des eaux usées/collecte des égouts

- *L'installation de doublures dans plus de tuyaux d'égout à l'avenir.*
- *Sans ces fonds, notre projet de système d'égout ne se serait jamais réalisé.*
- *Expansion des installations de traitement des égouts.*
- *Expansion des installations d'adduction d'eau et de collecte des eaux usées.*
- *Mise à niveau du réseau d'adduction d'eau et construction du réseau de collecte des eaux usées.*
- *Installation de nouveaux compteurs d'eau dans les logements grâce à ce programme.*
- *Réfection d'aqueducs.*
- *Mise à niveau des infrastructures d'aqueducs et d'égouts.*

Routes/revêtements/ponts

- *La réfection des routes a permis d'appliquer les traitements de surface plus tôt que nous ne l'avions envisagé, et des travaux de resurfacement qui étaient nécessaires ont été effectués plusieurs années plus tôt que nous n'aurions pu les faire.*
- *Asphaltage des rues, ponts et réfection de routes.*
- *Projets d'asphaltage et de resurfacement.*
- *Remplacement de ponts.*
- *Amélioration de la route patrimoniale.*

Projets de grande envergure ou coûteux

- *Les grands projets trop importants pour les fonds municipaux disponibles sont devenus plus probables.*
- *Aide aux municipalités pour réaliser des projets de grande envergure plus tôt que prévu.*
- *Grâce à l'aide financière du FSI, la localité peut envisager des projets plus importants à l'avenir, car les économies qu'elle aurait réalisées peuvent être conservées et ensuite affectées à d'autres projets d'infrastructure importants.*
- *Les grands projets d'infrastructure recevront un appui plus solide du public et du conseil.*
- *Le projet de revitalisation du centre-ville incluant un stationnement municipal. Modification du tracé de la véloroute des bleuets afin de la rendre plus sécuritaire. L'enfouissement des fils du réseau électrique.*

Bâtiments

- *Projets de bâtiments. Pour des bureaux et de l'entreposage.*
- *Les rénovations de la bibliothèque permettront d'améliorer les programmes offerts aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux enfants en leur donnant un accès facile et des locaux pour ces programmes.*
- *Salle communautaire ou nouvel immeuble pour l'administration.*
- *Remise, installations de loisirs.*
- *Entretien d'infrastructures, bâtiments et autres.*

Parcs/loisirs

- *Revitalisation possible d'un parc adjacent.*
- *Expansion des projets qui portent sur les parcs.*
- *Grâce aux fonds et aux règles du FSI, de nouveaux programmes de loisirs seront élaborés et des jardins et autres secteurs seront aménagés, dont les résidents pourront profiter et qu'ils pourront utiliser.*
- *Centre culturel.*
- *Mises à niveau d'infrastructures publiques et de loisirs.*

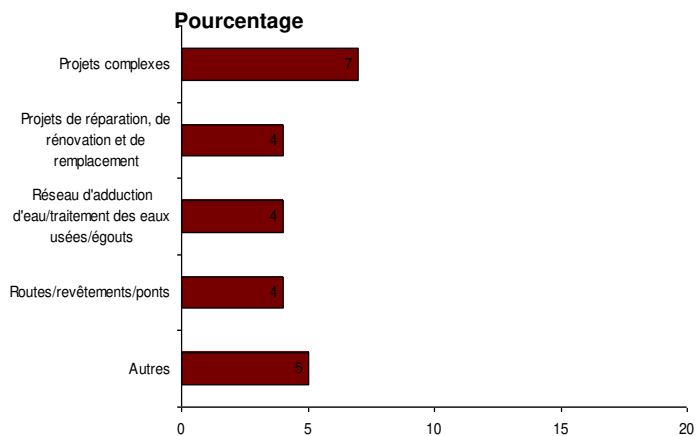
Types de projets rendus moins probables à cause des fonds et des règles du FSI

Plus des trois quarts (78 %) des répondants qui étaient d'avis que les fonds et les règles du FSI avaient rendu certains types de projet moins probables à l'avenir (n = 73) n'ont proposé aucune description de ces projets.

Les projets décrits comme moins probables à l'avenir ont été indiqués par 7 % ou moins de répondants, et ils comprenaient les projets complexes, les réparations, les rénovations ou les remplacements, les projets de système d'adduction d'eau, de collecte des eaux usées ou d'égout et les projets liés aux routes, revêtements et ponts (réponses multiples acceptées).

Types de projets rendus moins probables à cause des fonds et des règles du FSI

Q10A : Veuillez décrire les types de projets qui seraient moins probables.



Base = 73; répondants déclarant que certains types de projets sont moins probables à l'avenir
Réponses multiples acceptées

Phoenix SPI; Programme FSI

NSP/AR = 78 %

On trouvait dans la catégorie « Divers » les projets demandant plus de temps de préparation, les projets d'évaluation environnementale et la construction de locaux communautaires (p. ex., salles de réunions, centres de TI et centres d'information touristique).

Voici des exemples des observations textuelles rangées sous les divers codes.

Projets complexes

- *Projets complexes exigeant des niveaux multiples d'approbation.*

- *Projets exigeant des travaux détaillés de génie, de conception et d'évaluation avant la construction.*
- *Projets exigeant des délais d'exécution plus longs, comme des évaluations environnementales et un processus de conception plus détaillé.*
- *Groupement de travaux similaires situés à des endroits différents de la municipalité.*
- *Projets de plus grande envergure ne pouvant se réaliser à cause de délais et échéances trop courtes et non réalistes pour la réalisation.*

Projets de réparation, de rénovation et de remplacement

- *Rénovations supplémentaires.*
- *Entretien suivi d'éléments qui étaient en fin de vie utile, mais que nous ne pouvions ni remplacer, ni renouveler.*
- *Grâce à ce projet, nous n'aurons pas à remplacer deux stations sud de relèvement des eaux d'égout qui ont 50 ans, car la nouvelle ligne fonctionne par gravité.*
- *Remise en état préventive d'infrastructures municipales.*

Réseau d'adduction d'eau/traitement des eaux usées/égouts

- *Réseau d'adduction d'eau pour une partie de la municipalité.*
- *Remplacement d'un réservoir d'eau en hauteur.*
- *Infrastructure d'adduction d'eau et de collecte d'égouts.*
- *Réparation de notre réseau d'égout souterrain.*
- *S'adresse principalement aux infrastructures égouts et aqueducs.*

Routes/revêtements/ponts

- *Travaux routiers et de construction de trottoirs.*
- *Projets routiers qui exigent des travaux de surface (revêtement et béton).*
- *Remplacement de pont/ponceau.*
- *Réfection de routes.*

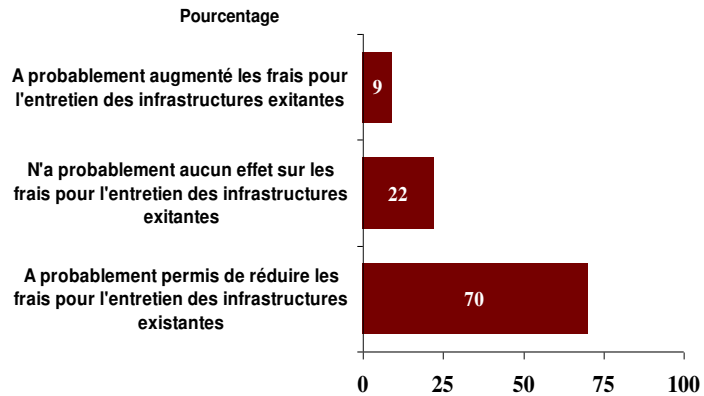
Impact perçu de l'apport du FSI sur les frais d'entretien des infrastructures

Plus des deux tiers des représentants des organisations (70 %) ont estimé que l'apport du FSI a probablement fait diminuer les frais d'entretien à venir des infrastructures existantes.

Relativement peu d'entre eux (9 %) ont exprimé l'avis que le FSI avait probablement fait augmenter ces frais, alors que 22 % croient qu'il n'a probablement eu aucun effet à cet égard (réponses multiples acceptées).

Impact de l'apport du FSI sur les frais d'entretien des infrastructures existantes

Q11 : Faisant abstraction des frais d'entretien des nouvelles infrastructures, est-ce que le financement du FSI...



Base : n = 644

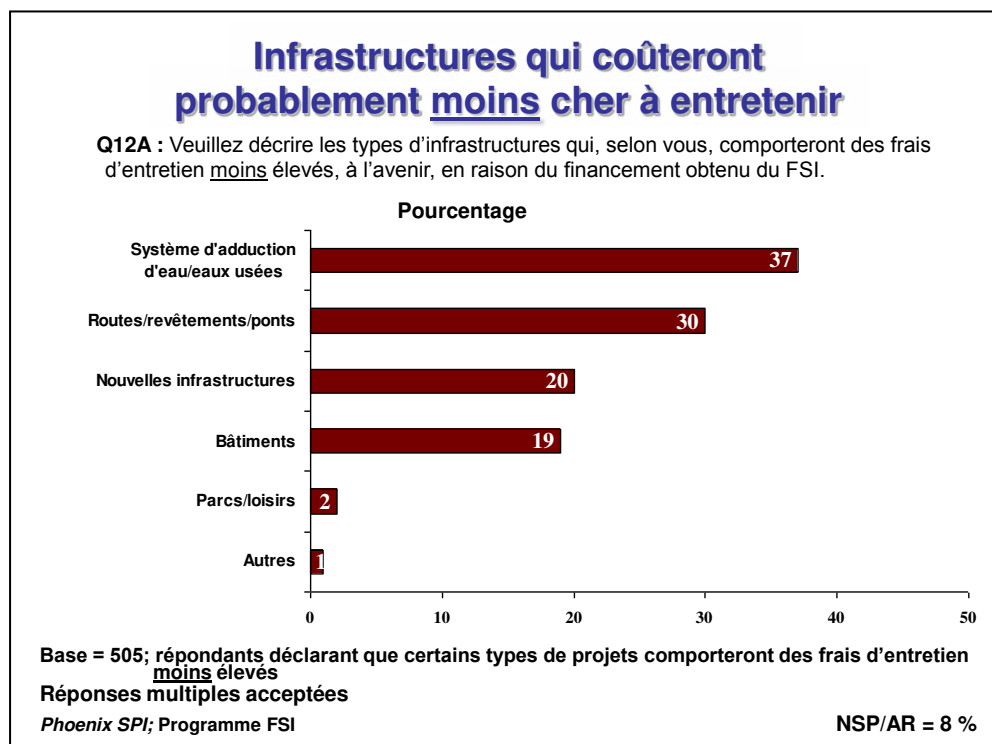
Phoenix SPI; Programme FSI

NSP/AR = 3 %

Dans l'interprétation de ces résultats, il importe de ne pas oublier que les diverses possibilités de réponse ne s'excluaient pas mutuellement. Il était concevable que les répondants disent que le FSI avait fait augmenter ou diminuer ces frais ou n'avait eu aucun effet à cet égard.

Types d'infrastructures qui coûteront probablement moins cher à entretenir à l'avenir

Les répondants qui pensaient que l'apport ferait probablement diminuer les frais d'entretien à venir de certaines infrastructures existantes (n = 505) ont été invités à préciser les types d'infrastructure pour lesquels cette opinion valait. Ils ont eu tendance à répondre : réseaux d'adduction d'eau, collecte des eaux usées ou projets d'égouts (37 %); routes, revêtements et ponts (30 %), infrastructures neuves (20 %) et bâtiments (19 %) (réponses multiples acceptées). Quelques-uns (2 %) ont mentionné les parcs et les infrastructures de loisirs.



Dans la catégorie « Divers », on trouvait les frais d'entretien des systèmes électriques et des pompes.

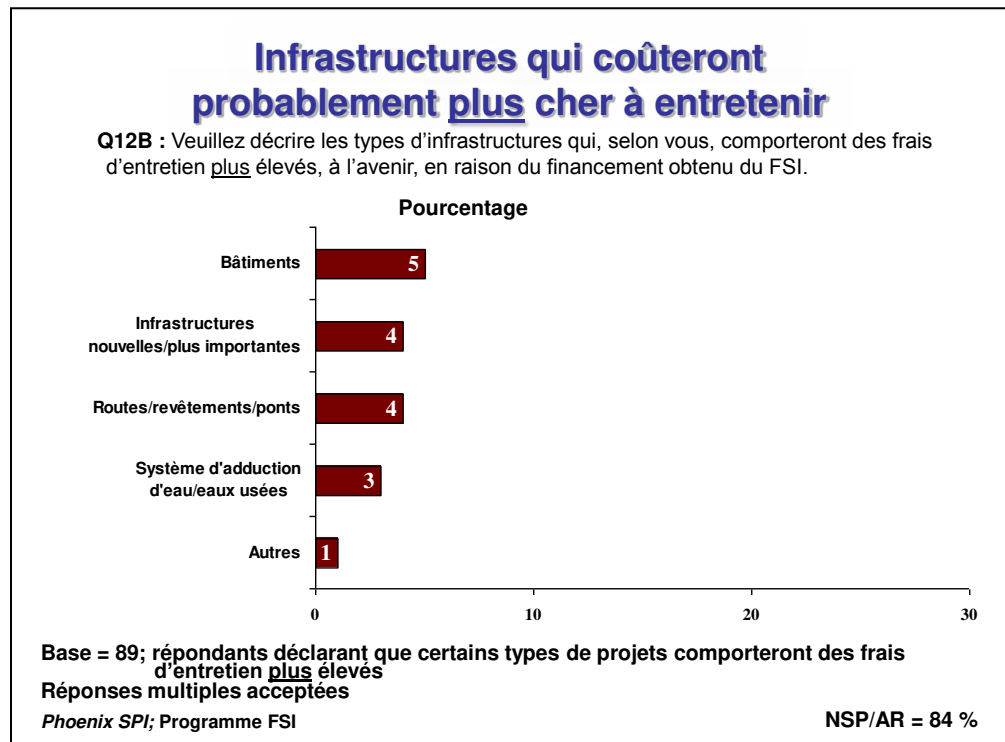
Voici des exemples des observations textuelles formulées sous la rubrique des « Nouvelles infrastructures ». Les réponses classées sous les autres rubriques sont très semblables à celles qui ont été identifiées sous les mêmes rubriques à la question Q10B. On évitera de les répéter ici.

Nouvelles infrastructures

- Les infrastructures vieillissantes ont besoin de plus d'entretien; toutes les infrastructures nouvelles ou remises à neuf coûtent moins cher à entretenir.
- La modernisation des infrastructures ferait diminuer les frais d'entretien dans les projets qui consomment de l'énergie.
- Lorsqu'on installe du nouveau matériel, les frais d'entretien diminuent.
- Grâce aux nouveaux travaux de construction, les drains nécessiteront des nettoyages moins fréquents.
- Une grande partie de l'argent provenant du FSI a servi à remplacer ou à remettre en état les infrastructures de surface et souterraines existantes. Selon notre expérience, le renouvellement des infrastructures existantes permet de réduire les frais d'entretien.
- Une installation moderne permettra d'améliorer le rapport coût-efficacité.
- Les infrastructures mises à niveau devraient durer plus longtemps sans nécessiter un entretien régulier.
- Diminution des pannes grâce à des systèmes CVCA nouveaux et plus perfectionnés.
- Les conduites neuves n'auront pas besoin d'entretien pendant plusieurs années.
- Le réseau sera neuf et par conséquent ne demandera pas ou presque pas d'entretien pendant quelques années.

Types d'infrastructures qui coûteront probablement plus cher à entretenir à l'avenir

Les représentants interrogés qui pensaient que le financement du FSI ferait probablement augmenter les frais d'entretien de certaines infrastructures existantes (n = 89) ont également été invités à préciser les types d'infrastructure auxquels leur opinion s'appliquait. La grande



majorité d'entre eux (84 %) n'ont donné aucune infrastructure qui figurerait dans cette catégorie. Des types d'infrastructure ont été indiqués par 5 % ou moins des répondants. Parmi ceux-ci, notons les bâtiments, les infrastructures nouvelles ou plus importantes, les routes, le revêtement des routes ou les ponts et les systèmes d'adduction d'eau, la collecte des eaux usées ou les projets d'égout (réponses multiples acceptées). On trouve dans la catégorie « Divers » les ports et les infrastructures de loisirs.

Voici des exemples des observations textuelles formulées sous la rubrique des « Infrastructures nouvelles/plus importantes ». Les réponses classées sous les autres rubriques sont très semblables à celles qui ont été identifiées sous les mêmes rubriques à la question Q10B. On évitera de les répéter ici. Signalons que même si les répondants ont été invités à donner leur idée sur les frais d'entretien des infrastructures existantes, certains ont plutôt fait des observations sur les nouvelles infrastructures réalisées grâce aux contributions du FSI.

Infrastructures nouvelles/plus importantes

- *Il se peut que la nouvelle technologie des systèmes de chauffage entraîne des frais d'entretien et de fonctionnement plus élevés, même si les coûts de l'énergie diminuent.*
- *Infrastructure nouvelle que nous n'avions pas à entretenir auparavant.*
- *Je suppose qu'une nouvelle installation coûtera plus cher à entretenir parce qu'il s'y trouvera du matériel plus perfectionné qui rend le fonctionnement plus efficace, mais exige plus d'attention et peut-être un entretien plus poussé si on veut maintenir son efficacité au maximum.*

- *Le projet prévoit notamment l'ajout d'un groupe électrogène d'urgence. Comme nous n'en avons pas jusqu'ici, ce sera un nouveau matériel à entretenir. Nous ajoutons également des panneaux solaires, autre élément d'infrastructure que nous n'avions pas auparavant.*
- *L'apport du FSI nous a permis d'avoir une installation plus grande qu'auparavant (12 000 pieds carrés au lieu de 4 000). L'entretien sera donc plus important.*
- *Une plus grande superficie de locaux à entretenir et à chauffer.*
- *Annexe au bureau municipal :*
- *Comme les locaux à entretenir seront plus grands, les coûts augmenteront.*
- *De nouvelles installations ajouteront aux frais d'entretien.*

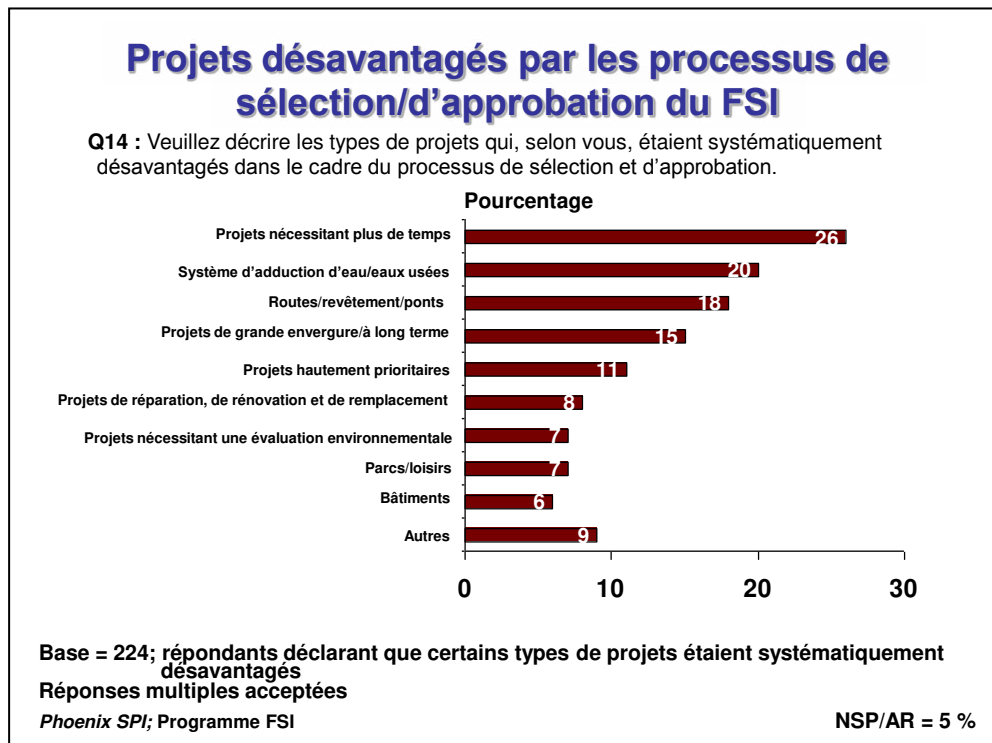
La plupart des répondants ne pensent pas que les règles et le processus de sélection du FSI ont désavantagé certains projets.

Les répondants se sont fait demander si, à leur avis, certains types de projets d'infrastructure avaient été systématiquement désavantagés par les règles et le processus de sélection associés au programme FSI. Ils ont été invités, pour considérer la chose, à penser aux éléments systémiques dans les caractéristiques objectives des infrastructures (p. ex., le type ou la fonction de l'infrastructure) et non à des considérations politiques subjectives.

Les deux tiers (66 %) des répondants ont affirmé qu'à leur avis, aucun type de projet n'avait été désavantagé. Cela dit, à peine plus du quart d'entre eux (27 %) étaient d'un avis contraire.

Types de projets qui semblent désavantagés par les règles du FSI

Les répondants qui étaient d'avis que certains projets avaient peut-être été désavantagés systématiquement par les règles et le processus de sélection du FSI (n = 224) ont été invités à préciser les types de projets qui, selon eux, avaient peut-être été désavantagés. En tête de liste arrivaient les projets qui exigeaient des délais de mise en œuvre plus longs (26 %). Suivaient ensuite les projets de système d'adduction d'eau, de collecte des eaux usées et des égouts (20 %), les projets de voirie, de revêtements routiers ou de ponts (18 %), les projets de grande envergure ou à long terme (15 %) et les projets hautement prioritaires (11 %).



Les projets les moins souvent cités (6-8 %) comprenaient les projets de réparation, de rénovation ou de remplacement, les projets exigeant une évaluation environnementale, les parcs et les projets du domaine des loisirs et les bâtiments. On trouvait aussi dans la catégorie « Divers » les projets d'installation de compteurs d'eau dont la planification n'était pas avancée et les projets culturels (sans précision).

Voici des exemples d'observations textuelles rangées sous les divers codes. Le contenu regroupé sous certains codes n'a pas été décrit, car il est très semblable au contenu identifié sous les rubriques de questions précédentes. Le lecteur consultera les descriptions déjà données du contenu regroupé sous ces rubriques.

Projets nécessitant plus de temps

- Les projets qui exigent une conception plus détaillée et l'acquisition de terrains.
- Les nombreux types de projet dont la préparation technique et les approbations exigent plus de temps (avant le début de la construction) n'auraient pu être achevés dans les délais imposés.
- Les projets dont la planification n'était pas déjà entamée. Les projets exigeant de vastes consultations publiques. Les projets pour lesquels la ville n'avait pas trouvé de source de financement pour assumer sa part. Les projets pour lesquels il y a pénurie d'entrepreneurs.
- Compte tenu des délais serrés pour la conception et la construction, seuls les petits projets auraient été admissibles au financement.
- Tout projet exigeant des approbations d'organismes extérieurs comme les offices de protection de la nature ne pouvait pas nécessairement respecter les contraintes de temps, et cela échappe à la maîtrise de la municipalité et des ordres supérieurs de gouvernement.
- Les projets qui n'étaient pas déjà tout prêts et dont il fallait terminer le travail de conception.
- Les projets qui nécessitaient plus de temps que n'en laissait le programme.

Projets de grande envergure/à long terme

- *Les grands projets dont les délais de mise en œuvre sont plus longs.*
- *Les grands projets du bâtiment étaient désavantagés parce qu'il faut compter de 24 à 30 mois entre la conception et l'emménagement.*
- *Aucun projet de grande envergure exigeant d'importants travaux de génie ne pouvait s'achever dans des délais si courts.*
- *Les nouveaux grands projets de construction et les projets compliqués, notamment l'utilisation de certaines technologies innovantes.*
- *Projets dont, par leur nature, l'exécution devait prendre trop temps pour qu'ils puissent s'achever le 31 mars 2011.*
- *Les projets à long terme étaient désavantagés en raison d'une date butoir restrictive.*
- *Projet d'envergure de plus de 100 millions de dollars demandant plus de temps de réalisation.*

Projets hautement prioritaires

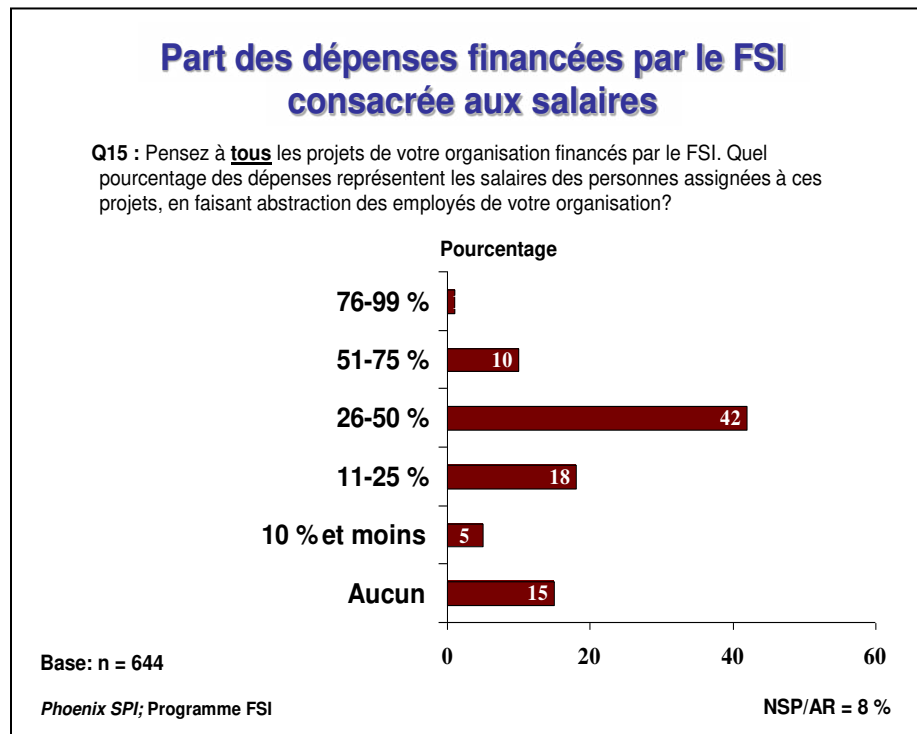
- *Tous les projets qui sont des priorités locales ne respectaient pas nécessairement les exigences fédérales et provinciales pour cette source de financement. Plus expressément, bien des types de bâtiment à moderniser n'étaient pas admissibles au programme FSI.*
- *Il y a encore d'autres réparations urgentes à faire, mais on a choisi un projet plus facile à réaliser (contraintes de temps et de personnel).*
- *Les projets urgents et qui doivent être achevés avant la fin du processus d'approbation.*
- *Ce projet était le moins prioritaire, bien que nécessaire. D'autres projets que nous avons recommandés auraient probablement dû être préférés.*
- *Des projets considérés comme inadmissibles et définis comme superficiels sont tout de même des projets d'infrastructure essentiels pour des organisations sans but lucratif, comme des moquettes, des travaux de peinture, du mobilier de bureau, des ordinateurs, etc.*

Projets nécessitant une évaluation environnementale

- *Les projets qui nécessitent une évaluation environnementale sont désavantagés.*
- *Les projets qui exigent l'approbation d'un organisme de réglementation au terme d'un long examen environnemental.*
- *Les projets qui ne satisfont pas aux exigences en matière environnementale.*
- *Les projets nécessitant une évaluation environnementale fédérale, même de faible portée.*
- *Les projets nécessitant des évaluations environnementales aux niveaux fédéral et provincial ne pouvaient respecter les délais imposés.*
- *Les projets pour lesquels il fallait plus de temps et des approbations complexes en matière d'environnement.*
- *Une de nos demandes n'a pas été approuvée parce que les évaluateurs croyaient que le projet devait faire l'objet d'une évaluation environnementale qui prendrait trop de temps, ce qui risquait d'empêcher sa réalisation dans les délais.*

Le pourcentage du financement du FSI consacré aux salaires varie beaucoup

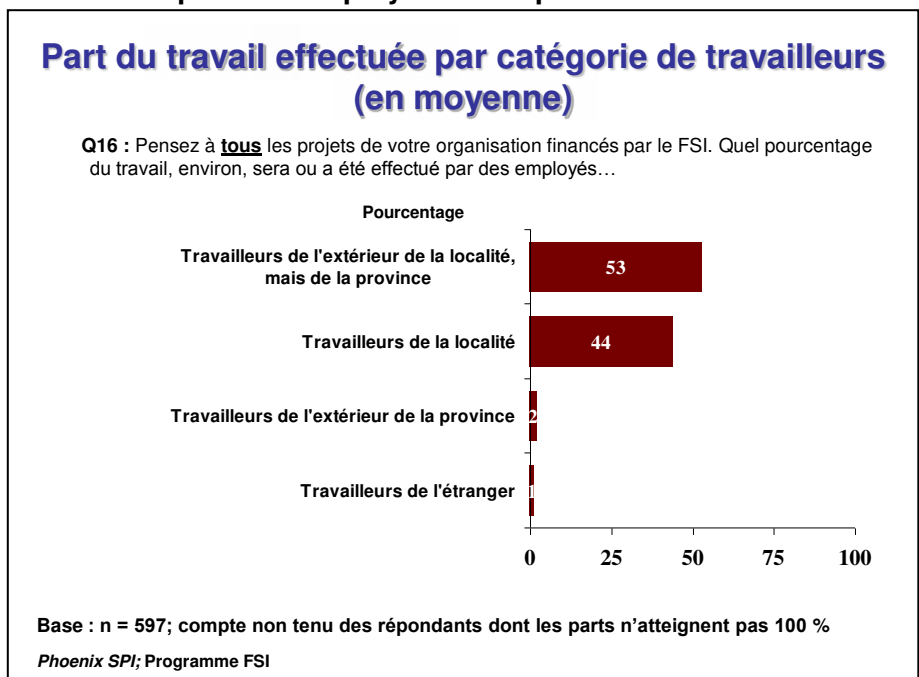
La proportion des dépenses du FSI consacrée à la rémunération des personnes travaillant aux projets du FSI (sans tenir compte du personnel de l'organisation du répondant) a varié considérablement. Le plus fort pourcentage des répondants (42 %) ont estimé que de 26 à 50 % des dépenses avaient été affectées à la rémunération. Environ le dixième pensent que plus de la moitié de leurs dépenses du FSI iront aux salaires, alors que plus du tiers (38 %) sont d'avis que la proportion sera de 25 % ou moins, ce qui comprend les 15 % de répondants qui ont dit qu'aucune partie des fonds du FSI n'ira aux salaires.



La majeure partie du travail exécutée par des employés de la province ou de la localité

En ce qui concerne l'ensemble de l'activité de leur organisation financée par le FSI, les répondants ont été invités à estimer de façon approximative le pourcentage du travail exécuté par les employés de chacune des catégories suivantes :

- *Travailleurs de leur localité;*
- *Travailleurs de l'extérieur de leur localité, mais habitant dans leur province;*

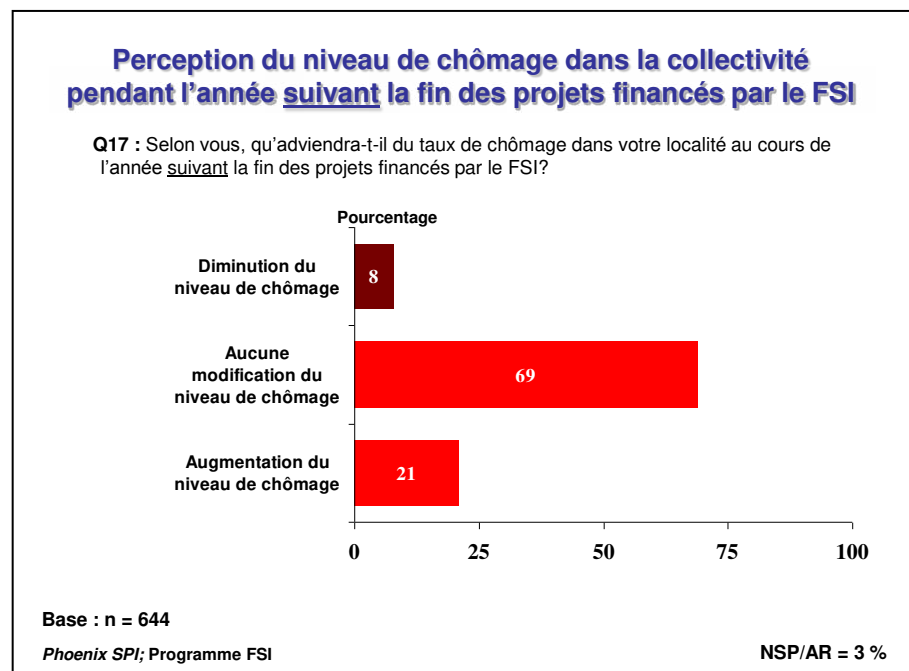


- *Travailleurs de l'extérieur de la province;*
- *Travailleurs de l'étranger.*

Le gros du travail, dans les projets financés par le FSI, a été (ou sera) exécuté par des travailleurs de la localité. Plus précisément, environ la moitié (53 %) du travail a été ou sera probablement exécutée par des employés de l'extérieur de la localité, mais habitant dans la province, alors que 44 % le sera par des travailleurs de la localité même. Très peu de travail a été (ou sera) exécuté par des travailleurs de l'extérieur de la province (2 %) ou de l'étranger (1 %)⁵.

La plupart des répondants ne prévoient pas de modification du taux de chômage, une fois terminée l'activité financée par le FSI

Environ les deux tiers des représentants interrogés (69 %) ne prévoient aucune modification du niveau de chômage dans leur collectivité pendant l'année suivant la fin de l'activité financée par le FSI. Un peu plus du cinquième (21 %) prévoient une augmentation du chômage pendant cette période, alors que 8 % s'attendent à une diminution.



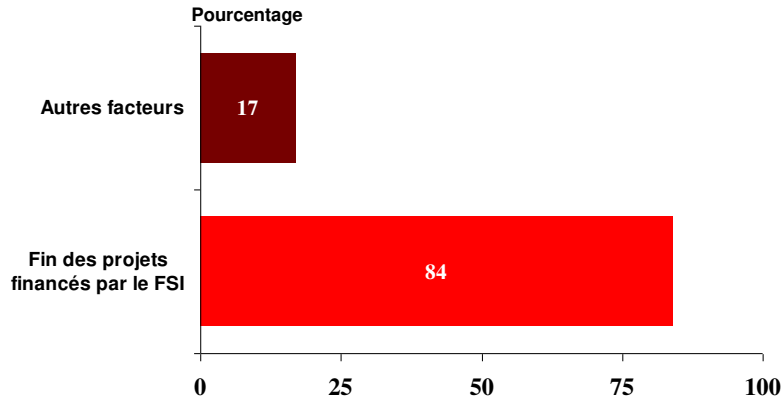
Causes perçues de l'augmentation ou du fléchissement du chômage dans la collectivité

La grande majorité des répondants (84 %) qui prévoient une augmentation du chômage pendant cette période (n = 142) établissent un lien surtout avec la fin des projets du FSI ou de leurs retombées, à l'exclusion d'autres facteurs (17 %).

⁵ D'après les notes moyennes.

Causes perçues de l'augmentation anticipée du chômage après la fin des projets financés par le FSI

Q18A : Le taux de chômage changera-t-il en raison, surtout, de la fin des projets du FSI et de leurs retombées ou en raison, surtout, d'autres facteurs?



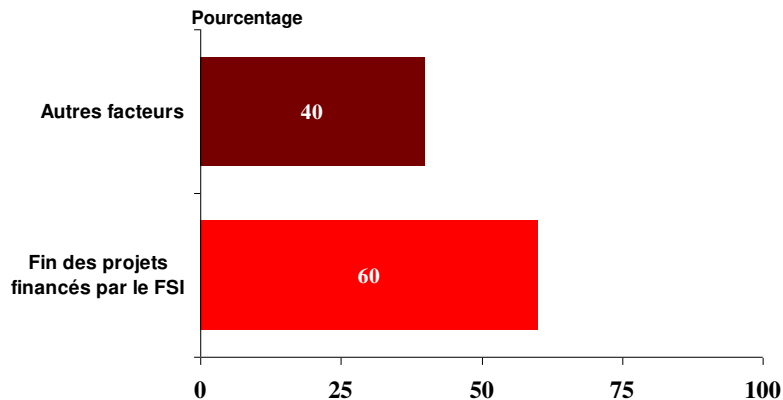
Base : n = 142; répondants qui pensent que le chômage augmentera après la fin des projets financés par le FSI

Phoenix SPI; Programme FSI

Plus de la moitié des répondants (60 %) qui prévoient une diminution du chômage pendant cette période (n = 56) établissent un lien surtout avec la fin des projets du FSI ou de leurs retombées. À l'inverse, 40 % lient ce fléchissement surtout à d'autres causes.

Causes perçues de la diminution anticipée du chômage après la fin des projets financés par le FSI

Q18B : Le taux de chômage changera-t-il en raison, surtout, de la fin des projets du FSI et de leurs retombées ou en raison, surtout, d'autres facteurs?

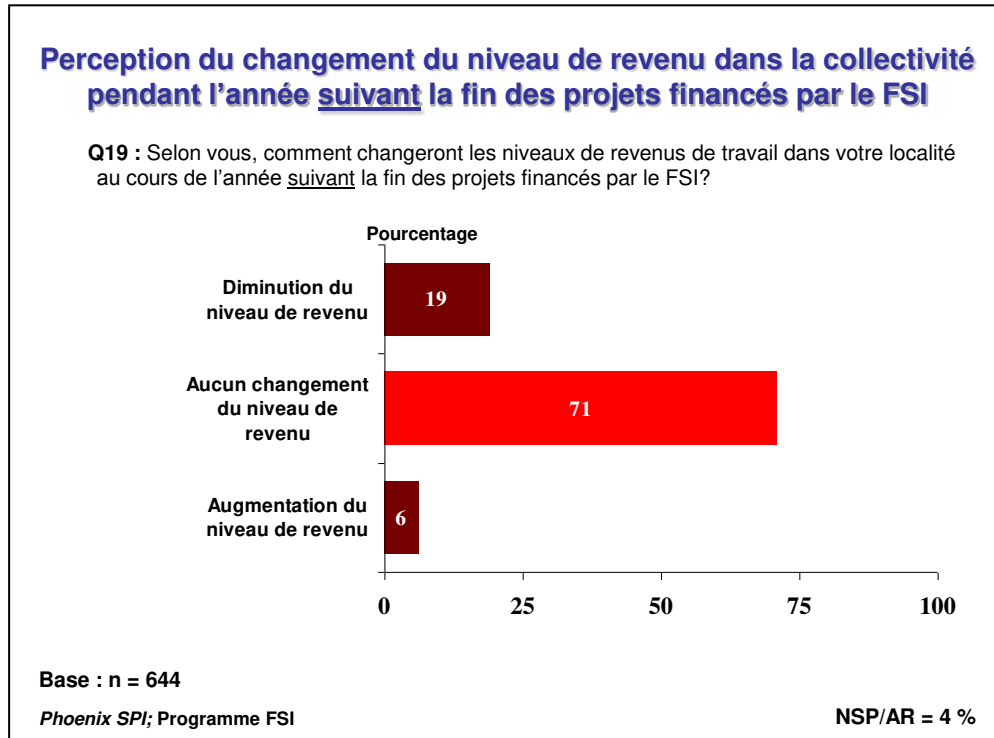


Base : n = 56; répondants qui pensent que le chômage diminuera après la fin des projets financés par le FSI

Phoenix SPI; Programme FSI

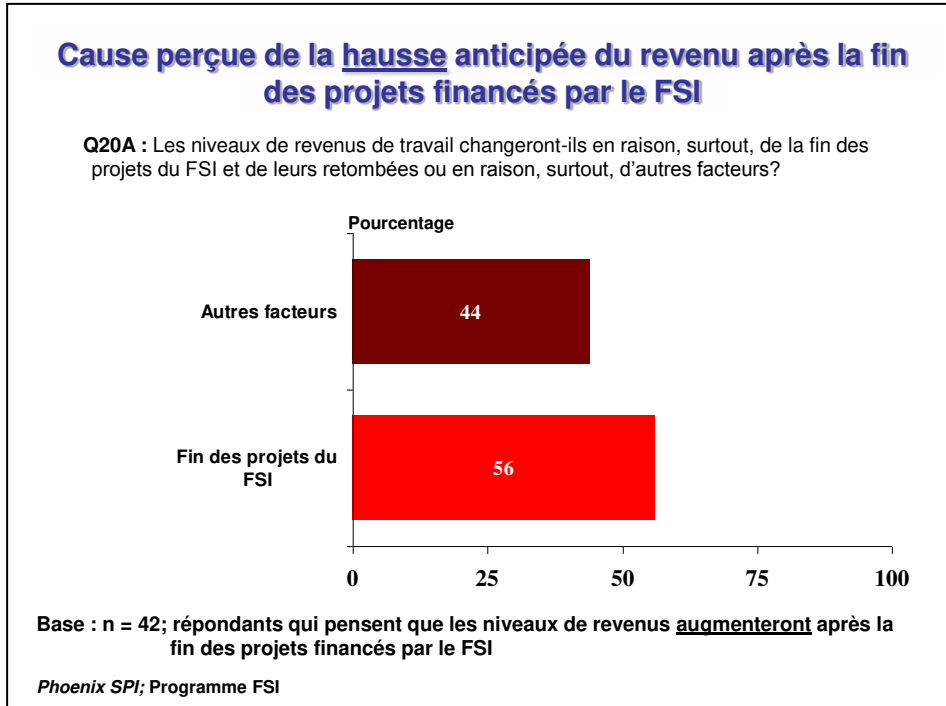
La plupart des répondants ne prévoient aucun changement dans les niveaux de revenu après la fin des activités financées par le FSI

Près des trois quarts des répondants (71 %) ne prévoient aucun changement dans le niveau du revenu des salaires dans leur collectivité au cours de l'année suivant la fin de l'activité financée par le FSI. Près du cinquième (19 %) s'attendent à une diminution du revenu des salaires pendant cette période, alors que 6 % prévoient une augmentation du revenu des salaires dans leur collectivité.

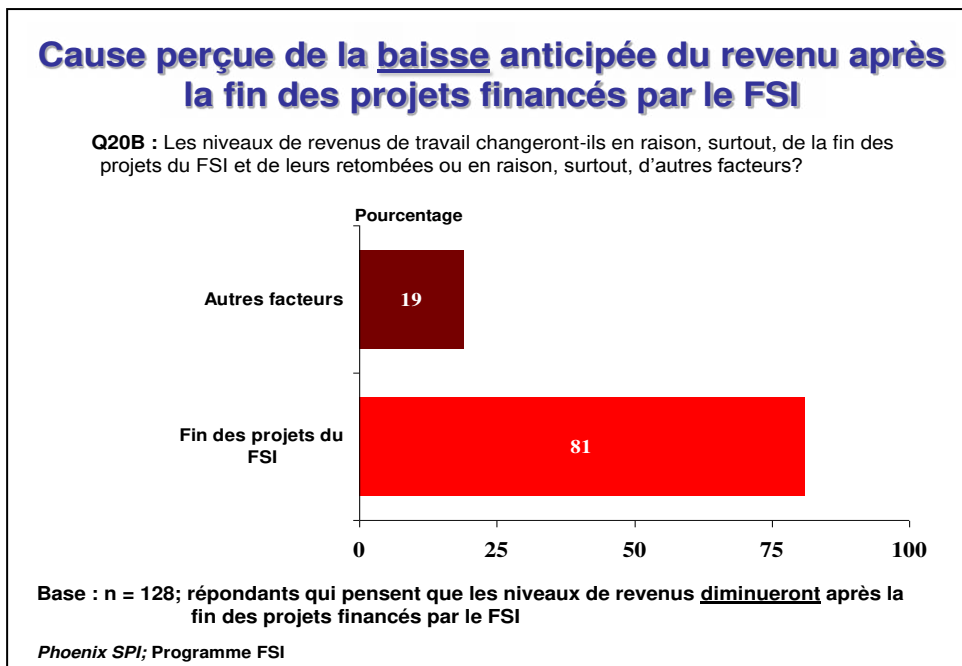


Causes perçues de la hausse ou de la baisse des revenus

La majorité des représentants des organisations (56 %) qui prévoient une hausse du niveau des revenus pendant cette période l'attribuent surtout à la fin des projets du FSI ou de leurs retombées. À l'inverse, 44 % établissent un lien surtout avec d'autres causes. La prudence s'impose dans l'interprétation de ces résultats, étant donné la petite taille de l'échantillon (n = 42).



Une bonne majorité des répondants (81 %) qui prévoient une baisse du niveau des revenus pendant cette période (n = 128) établissent un lien surtout avec la fin des projets du FSI ou de leurs retombées.



QUESTIONS PROPRES À DES PROJETS PARTICULIERS

La présente section traite des questions qui se rapportent à des projets particuliers du FSI. Le projet particulier sur lequel chaque répondant a été prié de se concentrer était indiqué sur la page couverture et dans la lettre d'accompagnement de son questionnaire. Pour se renseigner sur les modalités de sélection aléatoire des projets du FSI, prière de voir la note annexée portant sur la méthodologie d'échantillonnage.

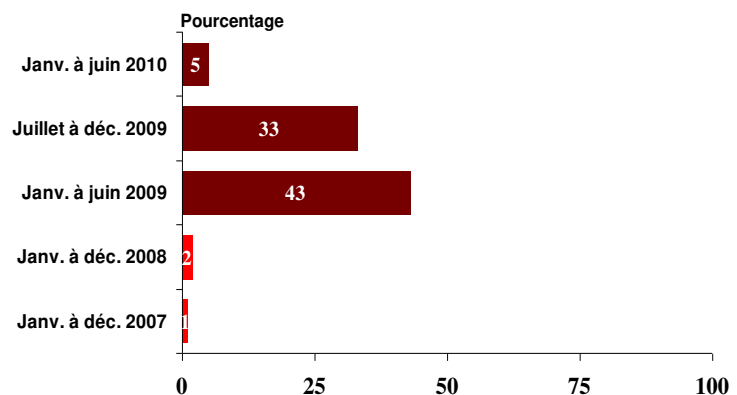
Date de présentation pour approbation des projets

Les projets particuliers sur lesquels les représentants ont été priés de concentrer leur attention étaient plus susceptibles d'avoir été présentés pour approbation officielle entre janvier et juin 2009 (43 %) ou entre juillet et décembre de la même année (33 %). Peu de projets ont été présentés pour approbation avant 2009 (3 %) ou après (5 %).

16 % des répondants n'ont pas indiqué de date de présentation officielle de la demande visant le projet auquel ils ont été invités à s'intéresser.

Date de la présentation du projet pour approbation officielle

Q21 : À quelle date ce projet a-t-il été présenté officiellement aux ordres de gouvernement supérieurs pour fin d'approbation?



Base : n = 644

Phoenix SPI; Programme FSI

NSP/AR = 16 %

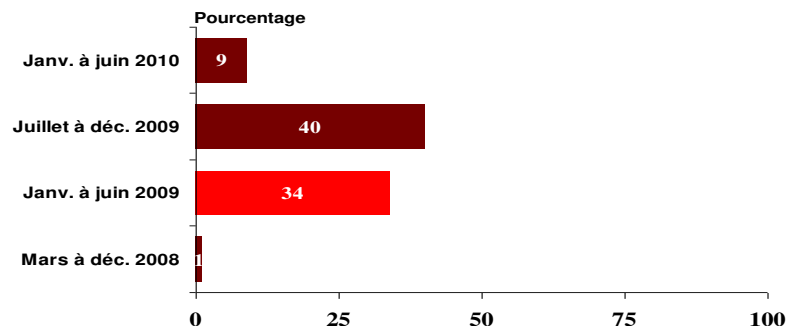
Date de l'avis d'approbation du projet

Ces mêmes projets étaient aussi plus susceptibles d'avoir été approuvés entre janvier et juin 2009 (34 %) ou entre juillet et décembre de la même année (40 %). La plupart des autres projets (9 %) ont été approuvés entre janvier et juin 2010.

16 % des répondants n'ont pas indiqué de date d'approbation de la demande visant le projet auquel ils ont été invités à s'intéresser.

Date d'approbation des fonds par le FSI

Q22 : À quelle date est-ce que votre ordre de gouvernement ou organisation a été avisé(e) que des fonds du FSI avaient été approuvés pour ce projet?



Base : n = 644

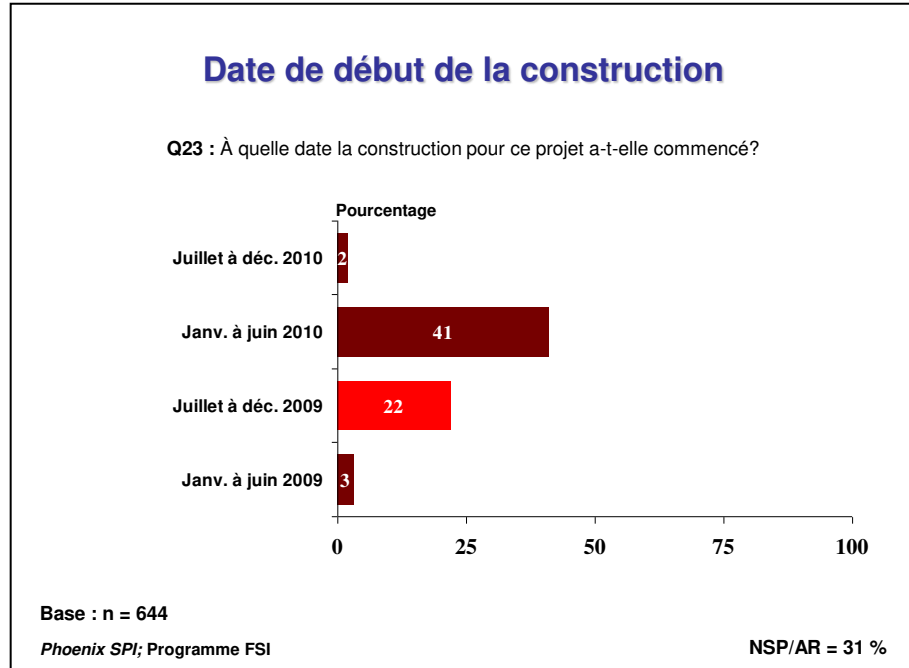
Phoenix SPI; Programme FSI

NSP/AR = 16 %

Date du début de la construction

La date du début de la réalisation de ces projets avait le plus de chances de se situer entre janvier et juin 2010 (41 %). Pour la plupart des autres projets, les travaux ont débuté entre juillet et décembre 2009 (22 %).

Près du tiers des répondants (31 %) n'ont pas indiqué la date du début de la construction pour le projet auquel ils étaient invités à s'intéresser.

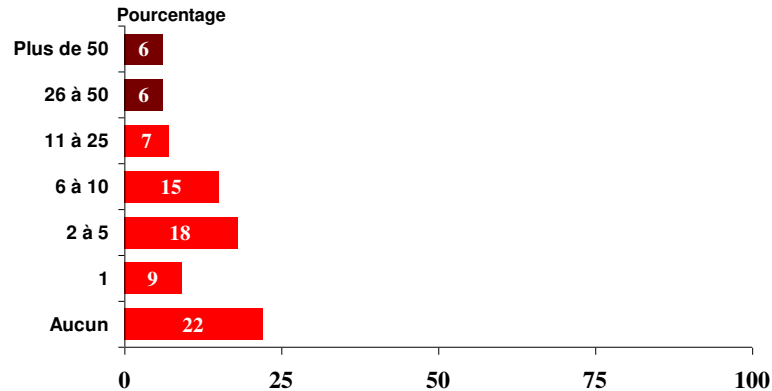


Le nombre d'années-personnes d'emplois soutenues par les dépenses a beaucoup varié.

Le nombre d'années-personnes directement soutenues par les dépenses consacrées à des projets particuliers du FSI a beaucoup varié. Dans la plus forte proportion des cas (22 %), les répondants ont dit qu'aucune année-personne n'avait été soutenue directement par les dépenses consacrées à leur projet particulier du FSI. Le tiers d'entre eux ont indiqué un nombre d'années-personnes variant entre deux et dix, alors que près du cinquième (19 %) ont déclaré un nombre supérieur à dix. En tout, 18 % des répondants n'ont donné aucune estimation. Dans l'interprétation des résultats, il faut tenir compte du fait que les répondants ont été invités à donner une bonne estimation.

Emplois, en années-personnes, soutenus par les dépenses consacrées à un projet du FSI

Q24 : Pendant la période de financement du FSI, d'emplois, en années-personnes, les dépenses liées à ce projet ont-elles directement créés ou maintenus (exception faite de l'organisation que vous représentez), emplois qui n'auraient pas été créés ou maintenus en l'absence de ce financement, ou combien d'emplois seront-ils créés ou maintenus?



Base : n = 644

Phoenix SPI; Programme FSI

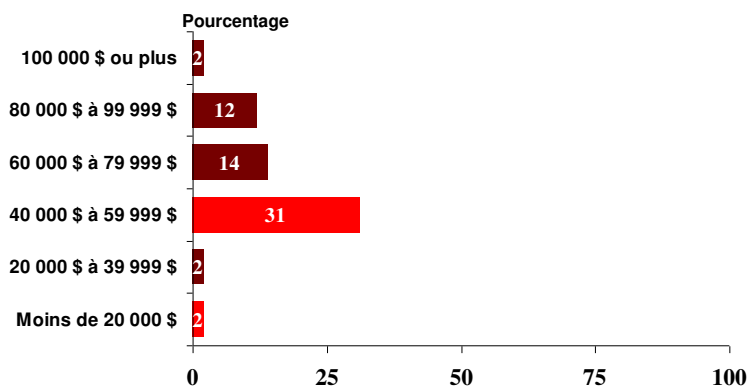
NSP/AR = 18 %

Rémunération brute moyenne annualisée

La rémunération brute moyenne annualisée d'un des postes associés au projet particulier du FSI a également fluctué. Près du tiers (31 %) des répondants ont indiqué des totaux variant entre 40 000 \$ et un peu moins de 60 000 \$, alors que presque autant (28 %) ont indiqué des totaux de 60 000 \$ ou plus. Un important pourcentage des répondants (38 %) n'ont pas répondu à la question.

Rémunération brute moyenne annualisée des postes associés au projet du FSI

Q25 : Quel est le salaire annuel brut moyen d'un de ces emplois?



Base : n = 644

Phoenix SPI; Programme FSI

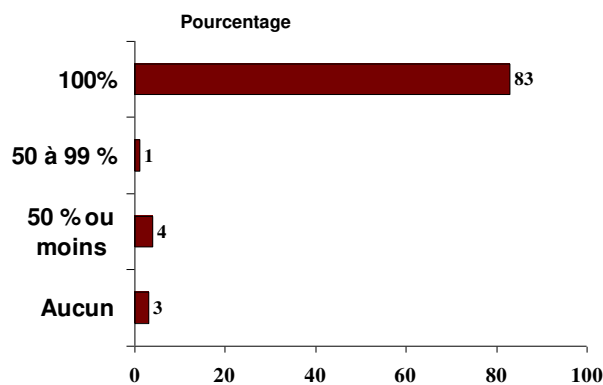
NSP/AR = 38 %

La plupart des projets portent sur des infrastructures purement publiques

La grande majorité des répondants (83 %) ont dit que 100 % de leur projet particulier du FSI portait sur une infrastructure purement publique. Relativement peu (8 %) ont déclaré que l'infrastructure pourrait peut-être servir surtout à une organisation privée (avec ou sans but lucratif). 9 % n'ont pas répondu.

Part du projet portant sur une infrastructure publique

Q26 : Quel pourcentage de ce projet est lié à une infrastructure purement publique, par opposition à une infrastructure qui pourrait surtout bénéficier à une organisation du secteur privé (à but lucratif ou sans but lucratif)?



Base : n = 644

Phoenix SPI; Programme FSI

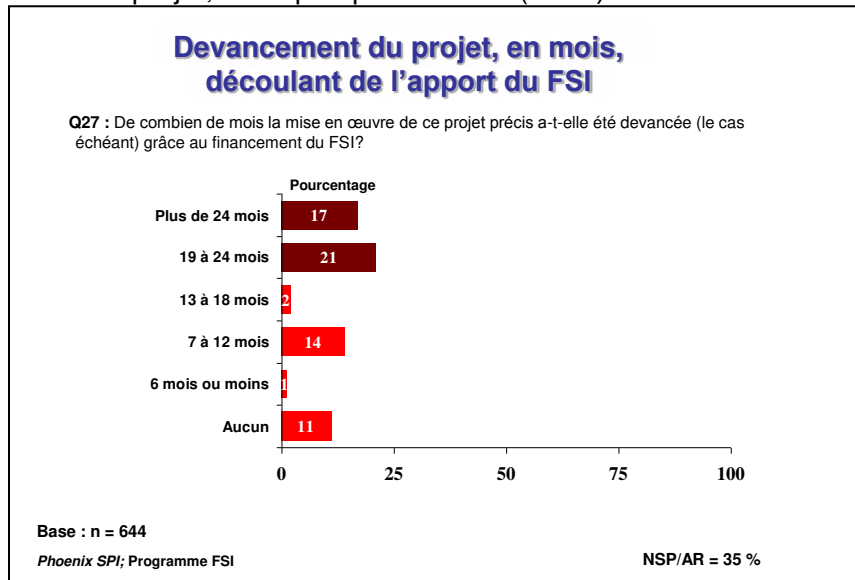
NSP/AR = 9 %

La majorité pense que l'apport du FSI a eu un impact sur le devancement du projet

La majorité des représentants interrogés (55 %) sont d'avis que le financement du FSI a aidé à devancer, au moins dans une certaine mesure, la réalisation du projet auquel ils ont été invités à s'intéresser dans cette section. Toutefois l'impact perçu sur cet aspect a

varié : 17 % ont estimé que le projet avait été devancé de plus de deux ans, 21 % qu'il l'avait été de 19 à 24 mois et 17 % d'un maximum de 18 mois.

Environ le dixième (11 %) des répondants ont dit que l'apport du FSI n'avait pas permis de devancer le projet, et un peu plus du tiers (35 %) n'ont donné aucune réponse.



SUGGESTIONS VISANT À AMÉLIORER L'ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE

La présente section fait état des idées avancées par les répondants pour améliorer les procédures des projets du FSI et leur impact. Cette section du questionnaire ne comprenait que des questions ouvertes.

Aperçu des réactions des répondants

Dans chacun des domaines où les réactions des répondants ont été sollicitées, les mêmes caractéristiques sont ressorties. D'abord, les répondants n'avaient pas tendance à faire de distinctions entre les ordres de gouvernement lorsqu'ils ont proposé des idées. Autrement dit, les types de changement indiqués étaient semblables, qu'ils concernent les ordres fédéral, provincial ou municipal de gouvernement. Deuxièmement, la probabilité que des idées soient formulées diminuait au fur et à mesure que le niveau de gouvernement était plus bas. C'est dire que les répondants étaient plus portés à faire des propositions visant le gouvernement fédéral, moins portés à en faire pour les gouvernements provinciaux et moins portés encore à en faire dans le cas des municipalités.

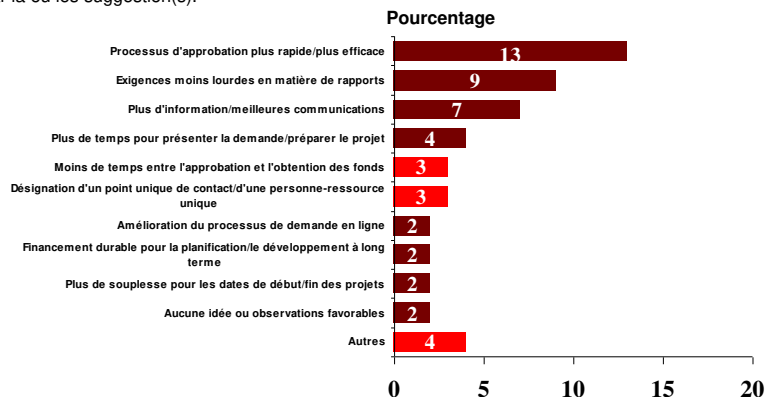
Procédures administratives – Propositions d'amélioration

Les répondants ont été invités à donner des idées pour améliorer les procédures administratives des projets du FSI et à préciser quel ordre de gouvernement serait visé – fédéral, provincial ou municipal.

Si l'on s'intéresse d'abord au niveau fédéral, la majorité des représentants interrogés (53 %) n'ont proposé aucune modification des procédures administratives qui soit liée spécialement au gouvernement fédéral. Et même si un certain nombre de modifications ont été proposées, elles avaient tendance à manquer de relief. L'idée qui revenait le plus fréquemment était de mettre en place un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace (13 %). Venait ensuite la proposition d'alléger les exigences en matière de rapports (9 %), puis celle de donner plus d'information et d'assurer de meilleures communications en général (7 %) (réponses multiples acceptées).

Améliorations aux procédures administratives des projets du FSI à apporter au niveau fédéral

Q28 : Est-ce que certaines des procédures administratives des projets du FSI (p. ex., le processus de demande, le processus d'approbation, la présentation de rapports) pourraient être améliorées? Le cas échéant, veuillez formuler vos suggestions ci-dessous, en fonction de l'ordre de gouvernement qui serait concerné par la ou les suggestion(s).



Base : n = 644

Phoenix SPI; Programme FSI

NSP/AR = 53 %

Toutes les autres idées sont venues peu fréquemment (4 % ou moins). Notons les propositions suivantes : laisser plus de temps pour présenter une demande ou un projet déjà prêt, abréger la période entre l'approbation du projet et le versement des fonds, nommer une personne unique avec qui communiquer, améliorer le processus de demande en ligne, fournir un financement permanent pour la planification et le développement à long terme et donner plus de latitude pour les dates de début et de fin de projet. Quelques répondants ont précisé qu'ils n'avaient pas de propositions à faire et ont plutôt livré des observations positives en général.

D'autres idées figuraient dans la catégorie « Divers » : fournir des avances de fonds pour faciliter la planification et la conception, laisser plus de latitude dans la répartition des fonds et étendre l'admissibilité à différents types de projets.

Voici maintenant des exemples d'observations textuelles figurant sous les divers codes. Il s'agit d'idées qui visent le gouvernement fédéral. Des propositions semblables sont faites pour d'autres ordres de gouvernement, sous les mêmes codes : Elles ne seront donc pas répétées ici.

Processus d'approbation plus rapide ou plus efficace

- *Approbation plus rapide.*
- *Il serait utile que l'appel de propositions vienne plus tôt et que les délais d'approbation soient plus brefs.*
- *Le processus des demandes a duré tout le printemps, de sorte qu'il a été difficile d'accomplir des travaux importants en 2009. Si le processus avait eu lieu plus tôt dans l'année civile, voire à l'automne, cela aurait mieux cadré avec la saison de la construction.*

- *Faire correspondre les processus de demande et d'approbation pour mieux s'adapter à la chronologie du projet type; donner les approbations plus tôt dans l'année, au plus tard en février.*
- *Processus d'approbation – la consultation et le filtrage précédant l'approbation officielle étaient trop lourds.*
- *Le processus d'approbation devrait tenir compte du fait que la saison de la construction dans le Nord est brève et qu'il y manque des entrepreneurs.*
- *Avant le processus de demande, toutes les approbations fédérales doivent être acquises, ce qui peut être long pour certains projets.*
- *Simplifier le processus d'approbation; le temps qui a été pris par le processus de décision aurait été très utile pour faire avancer les projets.*
- *Entre la date de dépôt de notre demande, la date d'approbation et la date de réalisation des travaux qui est le 31 décembre 2010, il est impossible pour la municipalité de réaliser les travaux.*

Exigences moins lourdes en matière de rapports

- *Les rapports sont trop fréquents et ne servent que les besoins politiques du gouvernement fédéral.*
- *Réduire le nombre de rapports, de formulaires et d'enquêtes comme celle-ci pour que nous puissions consacrer plus de temps au projet plutôt qu'à des tâches stériles.*
- *Compte tenu des nombreux renseignements justificatifs à produire avec les demandes de remboursement de dépenses, je ne vois aucune raison d'exiger une vérification pour un projet de la taille du nôtre. De plus, on pousse parfois à l'extrême l'exigence de renseignements justificatifs.*
- *Les rapports fréquents sont une charge trop lourde. De plus, les enquêtes comme celle-ci constituent un rapport « supplémentaire » qui ajoute à l'exaspération des petites collectivités. Sans connaître les détails précis, on soupçonne que la myriade de rapports à présenter à divers organismes obéit à une motivation politique.*
- *On devrait mieux coordonner la présentation des rapports (p. ex., rapports mensuels ou trimestriels).*
- *Éliminer l'exigence de copies de toutes les factures, de tous les contrats, etc. Ce travail demande beaucoup de temps et, à mon avis, est complètement inutile. Les vérificateurs du FSI ou de la municipalité pourraient faire une vérification, après quoi un rapport approprié serait présenté. Les responsables du FSI pourraient faire des vérifications aléatoires ou choisir un projet pour en faire un examen plus approfondi.*
- *Dans les rapports du FSI, on exige une estimation du nombre moyen d'emplois temporaires créés. On devrait donner plus de détails sur la façon d'établir ces estimations.*
- *Il est certain qu'alléger le volet administratif de ces programmes serait une bonne chose mais il est très justifiable que vous ayez besoin de documents en preuve à l'appui. Mais ne pourraient-ils pas être plutôt conservés et consultés sur place (dans la localité) au lieu de faire appel à des copies puisque la vérification se fait tout de même ici.*

Plus d'information/meilleures communications

- *Processus de prise de décisions peu clair.*
- *Veiller à ce que les protocoles soient établis de façon à permettre des modifications de la portée des projets.*
- *Définir des critères plus précis pour déterminer l'admissibilité au financement.*

- *Il serait agréable d'avoir des contacts avec un service juridique. On pourrait peut-être utiliser la structure existante de FedNor ou d'un organisme semblable.*
- *De meilleures communications avec le gouvernement provincial afin qu'on puisse au besoin apporter des modifications en cours de route.*
- *Nous souhaiterions avoir de meilleures communications au sujet des délais, des approbations, des coûts, etc. Peut-être des ateliers propres aux différents endroits ou des réunions avec le personnel municipal pour exposer schématiquement le ou les programmes.*
- *Définir les processus, la marche à suivre pour présenter des demandes, les critères et les lignes directrices pour aider les municipalités à respecter les exigences et à rendre leurs projets admissibles au financement.*
- *Question mal conçue. On ne sait pas nécessairement quel ordre de gouvernement est responsable des divers aspects des procédures. On ne voit pas très clairement quelles dépenses sont admissibles ni quelles dépenses ne le sont pas (il faut une interprétation, mais les réponses ne sont pas toujours claires ou ne viennent pas toujours). Il résulte un climat d'incertitude.*
- *Lors du processus d'approbation, les demandeurs devraient avoir une personne-ressource au niveau fédéral pour pouvoir effectuer le suivi des demandes et répondre aux diverses questions.*

Plus de temps pour présenter la demande ou préparer le projet

- *Les procédures ont été bonnes, sauf qu'il aurait fallu accorder plus de temps pour présenter les demandes.*
- *On a laissé aux demandeurs peu de temps pour préparer leur demande.*
- *Il faut envisager des délais plus longs.*
- *Plus de temps entre l'annonce du FSI et la date butoir pour la présentation des demandes.*
- *Il fallait fournir dans les demandes des renseignements très détaillés, ce qu'il est difficile de fournir dans les brefs délais imposés.*
- *On n'a pas laissé assez de temps pour réunir les données techniques nécessaires pour la demande, tant pour le FCC que pour le FSI.*

Moins de temps entre l'approbation et la réception des fonds

- *Versement plus rapide des fonds.*
- *Déblocage plus rapide des fonds.*
- *Le processus de demande était bon, et les dispositions sur l'approbation et les rapports l'étaient aussi, mais il fallait beaucoup de temps pour recevoir les fonds correspondant aux travaux terminés.*
- *Il serait bon pour les municipalités que le processus soit simplifié afin que les fonds puissent être versés plus rapidement.*
- *Il faudrait assurer que les ententes de financement sont mises en place plus rapidement suivant les annonces.*

Désignation d'un point unique de contact ou d'une personne-ressource unique

- *Il est utile d'avoir une seule personne avec qui communiquer.*
- *Désigner pour chaque municipalité un gestionnaire de projet unique qui représenterait les intérêts du gouvernement fédéral/provincial – point de contact unique.*
- *La personne avec qui communiquer devrait toujours être la même.*
- *Affecter des conseillers à chaque dossier pour la durée du projet.*

- *Trop de gens demandent les mêmes renseignements. Il y a beaucoup trop de gens qui demandent des renseignements sur l'état d'avancement des projets, par exemple. Nous nous faisons appeler par beaucoup de ministères fédéraux et provinciaux et par un grand nombre d'associations.*

Amélioration du processus de demande en ligne

- *Le processus de demande en ligne n'était pas convivial.*
- *Le processus de demande en ligne était exaspérant parce qu'il était impossible de sauvegarder l'application sur son ordinateur.*
- *Il faut qu'on puisse sauvegarder les formulaires de demande pour que le demandeur puisse apporter des ajouts, des révisions, etc. et que les projets de demande puissent être communiqués afin que d'autres membres du personnel puissent les examiner et donner leur point de vue.*

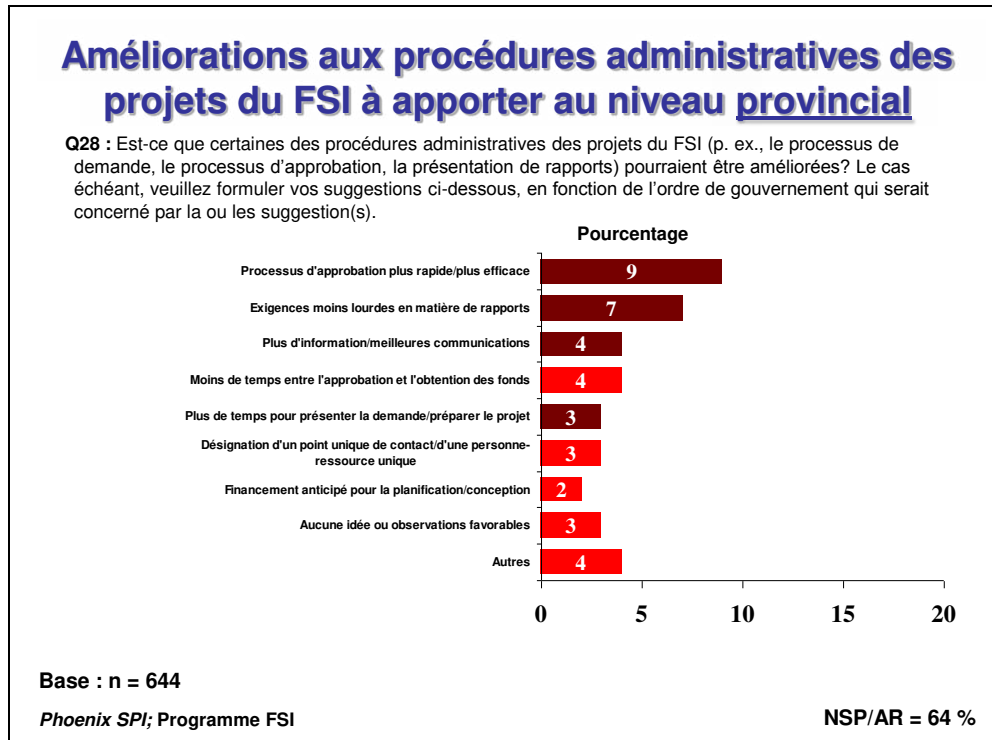
Financement durable pour la planification ou le développement à long terme

- *Mettre en place un programme de subventions annuelles pour l'amélioration des immobilisations afin de permettre une planification et une budgétisation de meilleure qualité au niveau municipal.*
- *Il faudrait offrir chaque année des subventions régulières préétablies, dont le montant serait connu, à la municipalité pour qu'elle puisse établir le budget à long terme de programmes d'infrastructure majeurs.*
- *Les fonds de stimulation à l'appui de projets importants d'infrastructure civile devraient être pluriannuels.*
- *Simplement remettre l'argent directement aux municipalités avec obligation d'une vérification annuelle. C'est la formule qui s'applique au versement du produit de la taxe fédérale sur l'essence, et elle fonctionne très bien.*
- *Avoir un délai de plusieurs années pour réaliser le ou les projets comme le programme sur la taxe d'accise.*

Plus de souplesse pour les dates du début et de la fin des projets

- *Une plus grande souplesse dans les échéances et les délais d'achèvement permettrait probablement d'abaisser les coûts et de faire en sorte que les projets les plus importants soient priorisés.*
- *Les délais imprévus dans les projets entraîneront des problèmes d'établissement du calendrier. Il devrait être possible, dans le programme FSI, de reporter la date butoir de projets précis en raison de délais justifiables.*
- *Repousser la date butoir pour qu'on puisse profiter d'une autre saison de construction (p. ex., jusqu'au 31 décembre 2011).*
- *Permettre une date d'achèvement des travaux plus souple.*
- *La fin des travaux exigés pour le 31 décembre 2010 est irréaliste dans beaucoup de cas.*

Comme le graphique suivant le montre, les modifications dans les procédures administratives concernant les gouvernements provinciaux étaient très semblables à celles qui touchaient le gouvernement fédéral. Les deux tiers des répondants (67 %) n'ont fait aucune proposition qui se rapporte expressément aux gouvernements provinciaux pour améliorer les procédures administratives.



Pas moins de 89 % des répondants n'ont fait aucune proposition liée expressément aux administrations municipales pour améliorer les procédures administratives. Les idées qui ont été avancées sont venues de 2 % des répondants tout au plus, et elles étaient semblables à celles qui ont été proposées pour les ordres supérieurs de gouvernement. Notons par exemple un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace, des exigences moins lourdes en matière de rapports, plus d'information et de meilleures communications en général, plus de temps pour présenter une demande ou préparer un projet, désignation d'une seule personne-ressource ou d'un seul point de contact, offre d'un financement permanent pour la planification et le développement à long terme, plus de souplesse en ce qui concerne les dates du début et de la fin des projets, plus de souplesse dans l'affectation des fonds, financement anticipé pour faciliter la planification et la conception, et élargissement de l'admissibilité à des types différents de projets.

Procédures de planification – Propositions d'amélioration

Les répondants ont été invités à donner des idées sur les procédures de planification qui pourraient être mises en œuvre pour optimiser l'effet de stimulation économique des projets du FSI et à préciser le lien entre ces idées et l'ordre de gouvernement jugé le plus directement concerné par la modification proposée : fédéral, provincial ou municipal.

Les propositions touchant les procédures de planification qui pourraient être mises en œuvre pour optimiser l'effet de la stimulation économique ont été relativement limitées et elles sont venues d'un faible nombre de répondants. Aucune proposition n'a été faite par plus de 6 % des répondants, et les propositions ne variaient guère d'un ordre de gouvernement à l'autre. Ces propositions comprenaient notamment ce qui suit : un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace, un financement permanent pour la planification et le développement à long terme, plus de souplesse en ce qui concerne les dates de début et de fin des projets, plus d'information et de meilleures communications en général, plus de souplesse dans l'affectation des fonds, élargissement de l'admissibilité à des types différents de projets et financement anticipé pour faciliter la planification et la conception (réponses multiples acceptées).

La proportion des répondants qui n'ont pas livré leurs réactions à ce sujet a été de 74 % pour ce qui est des idées liées au gouvernement fédéral, de 83 % dans le cas des gouvernements provinciaux et de 92 % dans le cas des administrations municipales.

Méthodes de mesure ou de détermination de l'impact – Propositions d'amélioration

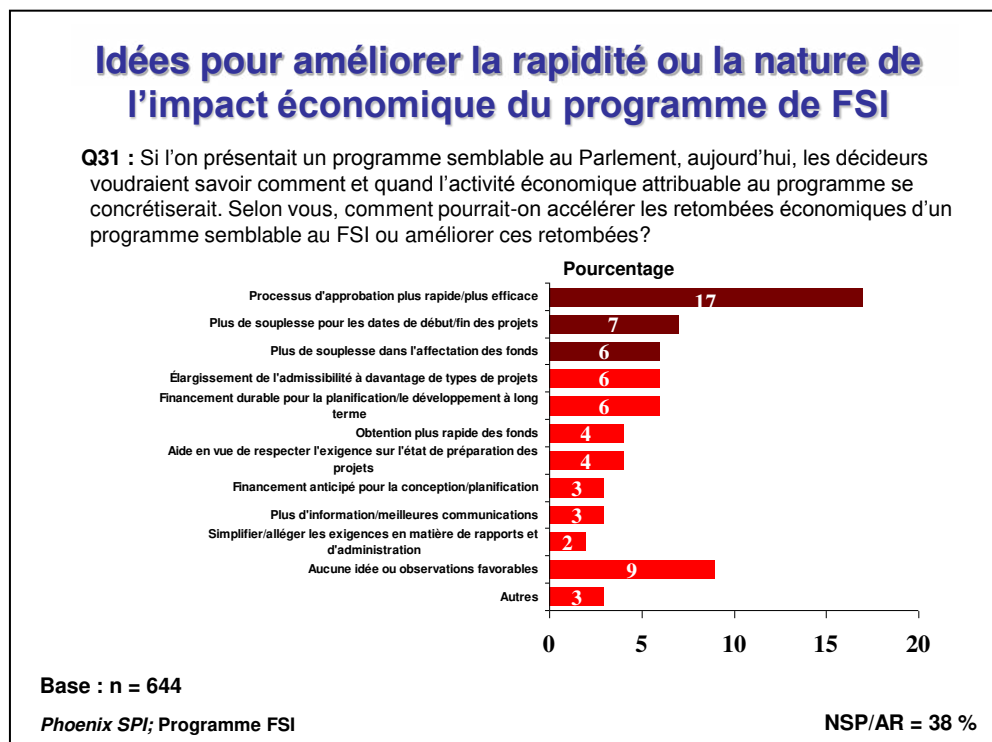
Les répondants ont été invités à donner des idées sur les méthodes de mesure ou de détermination de l'impact des projets du FSI et à préciser le lien entre ces idées et l'ordre de gouvernement jugé le plus directement concerné par la modification proposée : fédéral, provincial ou municipal.

La vaste majorité des répondants n'ont fait aucune proposition au sujet des moyens de déterminer ou de mesurer l'impact des projets du FSI. Plus précisément, la proportion de ceux qui se sont abstenus s'est élevée à 87 % lorsque les propositions étaient liées au gouvernement fédéral, à 92 % dans le cas des gouvernements provinciaux et à 96 % dans le cas des municipalités.

Parmi les idées avancées, notons ce qui suit : un processus d'approbation plus rapide ou efficace, effort en vue de mesurer l'amélioration de la qualité de vie, la diminution des frais généraux et la baisse des déficits (réponses multiples acceptées). Certains répondants ont signalé qu'il était difficile de mesurer l'impact.

Approbation plus rapide et efficace – Principal moyen d'accélérer l'impact économique du FSI

La mise en place d'un processus d'approbation plus rapide ou plus efficace a été l'idée la plus souvent préconisée pour améliorer la rapidité ou la nature de l'impact économique du programme de FSI. Cette proposition a été faite par 17 % des représentants interrogés. À un niveau bien inférieur, mais avec des chiffres presque identiques (6-7 %), les répondants ont préconisé plus de souplesse quant aux dates de début et de fin des projets, plus de souplesse dans l'affectation des fonds, l'admissibilité de plus de types de projets et un financement permanent pour la planification et le développement à long terme (réponses multiples acceptées).



Un faible nombre de répondants (4 % ou moins) ont proposé qu'on verse plus rapidement les fonds, qu'on aide à respecter le critère de préparation immédiate des projets, qu'on accorde des fonds à l'avance pour faciliter la planification et la conception, qu'on fournisse plus d'information et assure de meilleures communications et qu'on simplifie ou allège les exigences en matière de rapports et d'administration. Dans la catégorie « Divers », notons la proposition de désigner une seule personne ressource ou un seul point de contact et l'amélioration du processus de demande en ligne.

Près de la moitié des répondants (47 %) n'ont proposé aucune idée ou ont eu des propos favorables en général.

Voici maintenant des exemples d'observations textuelles figurant sous les divers codes.

Processus d'approbation plus rapide ou plus efficace

- *La seule amélioration que je puisse proposer, c'est l'accélération de l'approbation.*
- *Il faut rationaliser l'approbation pour que les projets puissent débiter le plus tôt possible.*
- *Accélérer le processus d'approbation. Dans notre projet, il aurait été possible de se mettre à l'œuvre en l'espace de quelques semaines plutôt que quelques mois. Dans l'ensemble, le personnel de DEO a été très utile, mais on aurait dit qu'il avait les mains liées de façon extraordinaire.*
- *Approbation plus rapide du projet et également approbation plus rapide par les municipalités des permis de construire et des SPA.*
- *Étude plus rapide des demandes. Les entités sans but lucratif, notamment, sont agiles et peuvent mettre les projets en route rapidement si les approbations et les fonds sont accordés dans des délais raisonnables.*
- *Moins de temps entre la demande et l'approbation.*
- *Sans aucun doute, ce qui retarde le plus la réalisation des projets sur le terrain, c'est l'inefficacité et la lenteur du processus d'approbation par l'administration.*
- *Réduire au minimum les approbations par d'autres ministères.*
- *Faciliter l'approbation des projets. Confirmer les projets l'automne précédent.*

Plus de souplesse à l'égard des dates de début et de fin de projet

- *À cause du caractère strict de la date butoir, il est difficile d'achever des projets plus importants qui pourraient avoir un effet plus durable sur l'économie.*
- *Tout s'est bien passé pour nous, mais s'il y a un décalage par rapport à une date qui a été fixée, il faudrait décaler d'autant la période prévue pour achever le projet.*
- *Souplesse à l'égard des délais lorsque le calendrier de réalisation du projet ne dépend pas de la volonté du demandeur.*
- *Si les dates d'achèvement des projets étaient échelonnées, il serait possible d'obtenir une plus grande efficacité et d'atténuer les fortes fluctuations du chômage.*
- *Allonger la période précédant le début de la construction et la période prévue pour achever le projet. Beaucoup d'entrepreneurs n'ont pas la capacité d'absorber la demande et ils ont proposé des prix beaucoup plus élevés pour avoir l'assurance de faire leurs frais.*
- *Lorsque vous annoncez un programme, laissez du temps pour assurer une bonne conception, du début à l'achèvement.*
- *En laissant aux municipalités le soin de choisir la date de réalisation des projets.*

Plus de souplesse dans l'affectation des fonds

- *Les municipalités devraient avoir le pouvoir de choisir les projets auxquels les fonds serviront.*
- *Permettre aux municipalités de choisir les projets à réaliser.*
- *Donnez-nous plus de liberté pour choisir les projets et le moment de leur réalisation – surtout dans le cas des petites municipalités.*
- *Une subvention générale sans conditions permettrait à la municipalité de définir ses priorités et de faire exécuter des travaux susceptibles d'avoir plus d'effet sur l'économie locale.*
- *Permettre de dépenser une partie des fonds à l'interne. Il y aura là une stimulation de l'économie parce qu'il pourra y avoir de nouveaux emplois dans la municipalité. Les importants programmes de stimulation imposent de lourdes tâches administratives à*

l'interne, et les petites municipalités ne peuvent mobiliser la capacité voulue sans fonds supplémentaires.

- *Un programme de financement global donnerait le maximum de latitude aux municipalités pour affecter les fonds en fonction de leurs priorités et permettrait de lancer plus tôt les appels d'offres.*

Élargissement de l'admissibilité à davantage de types de projets

- *Si le programme pouvait s'appliquer à d'autres types d'infrastructure...*
- *Dans les petites municipalités rurales, les critères des projets ne peuvent pas être trop stricts, de façon à ce qu'un large éventail de projets soient admissibles, vu la diversité des besoins.*
- *Permettre d'affecter les fonds aux priorités présentes et non futures.*
- *Élargir l'admissibilité pour permettre le financement d'éléments comme les véhicules de transports en commun.*
- *Suivre le protocole appliqué pour le transfert du produit de la taxe sur l'essence – approuver le financement et laisser les municipalités décider quels projets réaliser.*
- *Ajouter bâtiments communautaires et bibliothèques.*
- *En facilitant l'accessibilité tout en réduisant les exigences. Laisser plus de latitude au milieu pour gérer la subvention.*

Financement permanent pour la planification et le développement à long terme

- *Fournir chaque année des fonds ou des subventions aux municipalités pour que les fonds annuels puissent être consacrés à des projets d'infrastructure de longue haleine.*
- *Des programmes de financement cohérents et suivis qui permettraient de toujours avoir des projets « en attente », et un financement rétroactif pour la préparation technique des projets approuvés serait utile.*
- *Il faudrait envisager d'étaler le programme sur une plus longue période (p. ex. sur un certain nombre d'années) pour permettre de réaliser des projets plus importants et plus efficaces.*
- *Il ne devrait pas y avoir de processus d'appel d'offres ou d'approbation. Les fonds destinés à l'infrastructure devraient être semblables au transfert du produit de la taxe sur l'essence : un montant établi en fonction du nombre d'habitants de la municipalité, et distribution à toutes les municipalités.*
- *Maintenir le programme sur une plus longue période, au lieu d'avoir une stimulation rapide où tout est difficile à caser parce que les disponibilités ne suffisent pas, après quoi tout s'arrête brusquement.*
- *Les localités ont besoin d'un apport de capitaux à long terme prévisible pour aider à combler leur déficit au plan des infrastructures.*
- *Les fonds de stimulation économique ou destinés à l'infrastructure devraient venir de façon suivie et selon une formule qui permettrait aux municipalités de planifier le travail et de fournir un travail stable, suivi et permanent dans le secteur des infrastructures, par opposition à l'alternance observée en ce moment entre la prospérité et la disette.*
- *L'activité économique attribuable au programme se concrétiserait s'il y avait une continuité des programmes FSI sur une période plus longue; autrement, les effets seront vite effacés.*

Réception plus rapide des fonds

- *Acheminement plus rapide des fonds.*
- *Les fonds devraient être transmis plus rapidement.*
- *Approbations plus rapides, acheminement plus rapide des fonds par la province.*
- *Le processus serait plus rapide si les fonds étaient accordés globalement.*
- *Accepter les projets plus rapidement et payer plus rapidement!*

Aide en vue de respecter l'exigence sur l'état de préparation des projets

- *Le formulaire de demande aurait pu préciser l'exigence que l'étude environnementale soit achevée et que soit fournie la preuve que le projet était prêt à être réalisé.*
- *Je crois que la seule façon d'avoir un impact économique rapide est de s'assurer que les projets sont prêts à être réalisés.*
- *Le programme doit identifier et reconnaître les projets qui sont « vraiment » prêts à être réalisés, et non une liste de projets souhaités.*
- *Il faudrait prévoir une aide à l'intention des petites municipalités dont les ressources sont limitées pour faire en sorte que leurs projets soient prêts.*
- *Encourager tous les secteurs à avoir des projets « en réserve » (prêts à être mis en œuvre) et classés à l'avance comme priorités régionales ou municipales.*
- *La prévisibilité des programmes à venir permettrait une meilleure planification et donnerait la capacité de s'assurer que les projets sont prêts à être réalisés.*

Financement anticipé pour la conception et la planification

- *Le financement est un problème majeur pour les petites municipalités. Il faudrait envisager des avances de fonds pour les municipalités de moins de 10 000 habitants pour les projets approuvés.*
- *Débloquer d'abord des fonds pour la planification et la conception.*
- *Envisager d'accorder de petits montants pour aider les municipalités à préparer la réalisation de leurs projets. Cet argent pourrait servir aux travaux techniques préalables, à la vérification des sols s'il y a lieu, aux évaluations environnementales, etc.*
- *De l'argent liquide au départ.*
- *Fournir à la municipalité 75 % des fonds au début du projet.*

Plus d'information/meilleures communications

- *Plus d'information sur le programme.*
- *Meilleures communications et meilleure coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux.*
- *Invitations expresses aux groupes admissibles pour ne pas gâcher le temps que l'information met à leur parvenir.*
- *Définir clairement ce que veut dire « début du projet ».*
- *Le gouvernement pourrait peut-être demander aux municipalités un répertoire de projets qui pourraient être scrutés avant l'annonce du financement. Il pourrait ainsi valider et préciser les énoncés qui sont faits dans la demande.*

Simplifier ou alléger les exigences en matière de rapports et d'administration

- *Le bureaucratisme du processus de demande et d'approbation, ainsi que les lacunes de la prise de décision au niveau fédéral ont fait beaucoup diminuer les avantages économiques qui auraient pu découler du programme.*
- *Simplifier les procédures administratives.*



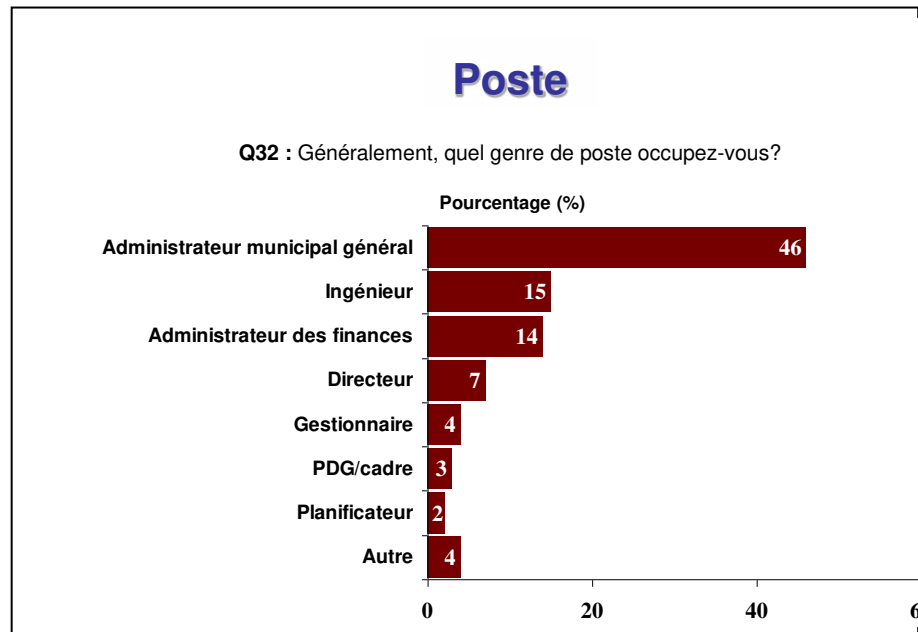
- *Alléger les procédures administratives et d'approbation car les municipalités doivent produire des rapports vérifiés concernant les dépenses effectuées suite à l'approbation des crédits.*
- *Oui, en diminuant les exigences quant aux pièces justificatives requises par les divers ministères pour l'approbation d'un projet.*

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

La présente section décrit les caractéristiques des participants : poste, durée d'occupation du poste, période consacrée à un travail de même nature, âge, études et titres professionnels. On y trouve également un graphique qui indique si d'autres personnes ont aidé le répondant principal à remplir le questionnaire et, le cas échéant, combien de personnes ont apporté leur aide.

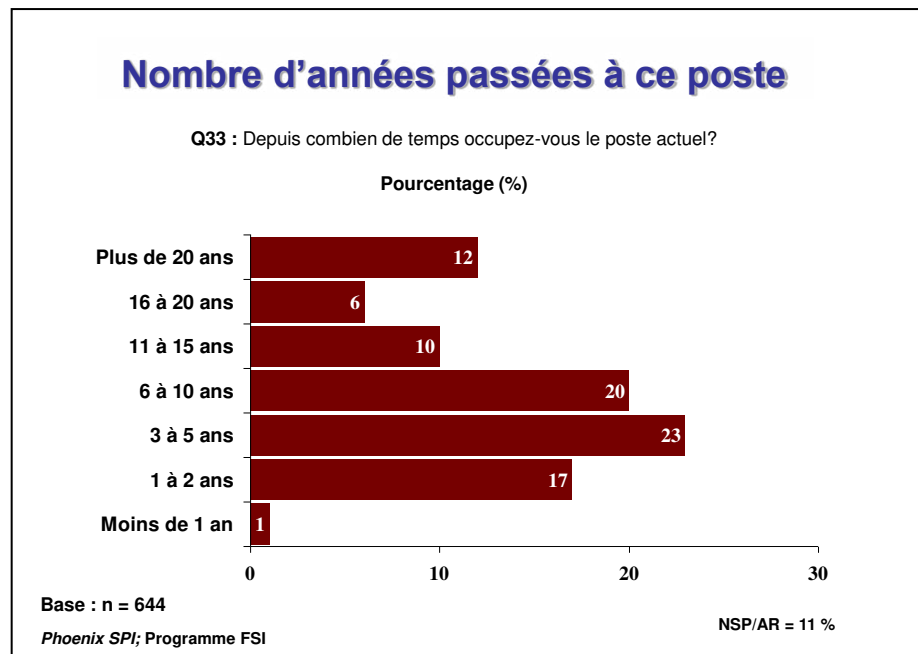
Poste

Près de la moitié des répondants occupent le poste d'administrateur municipal général.



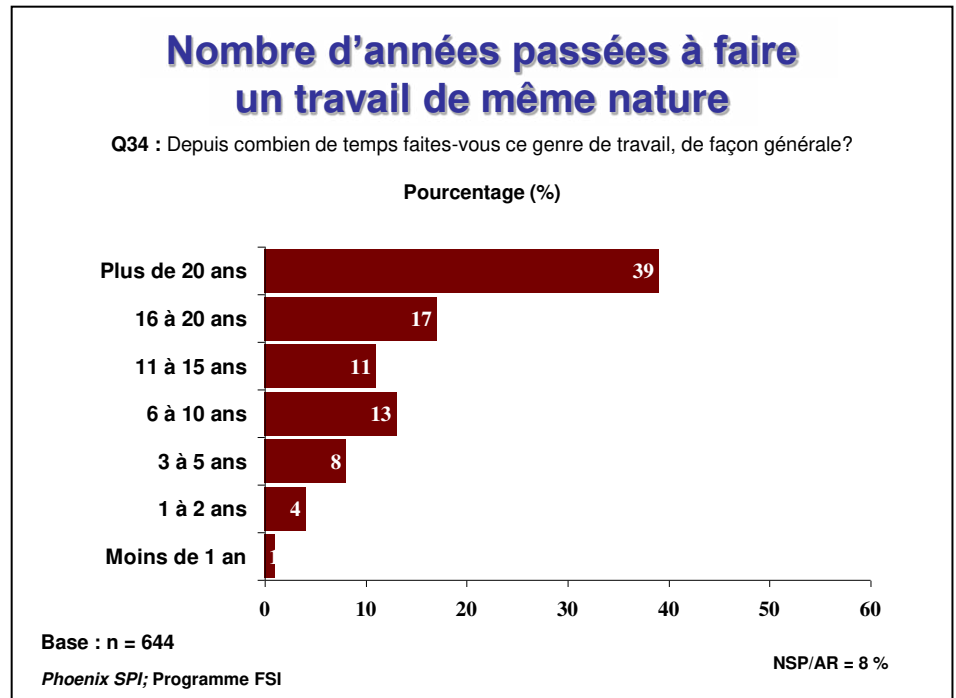
Nombre d'années passées à ce poste

Les répondants ont occupé leur poste actuel pendant un nombre d'années variable.



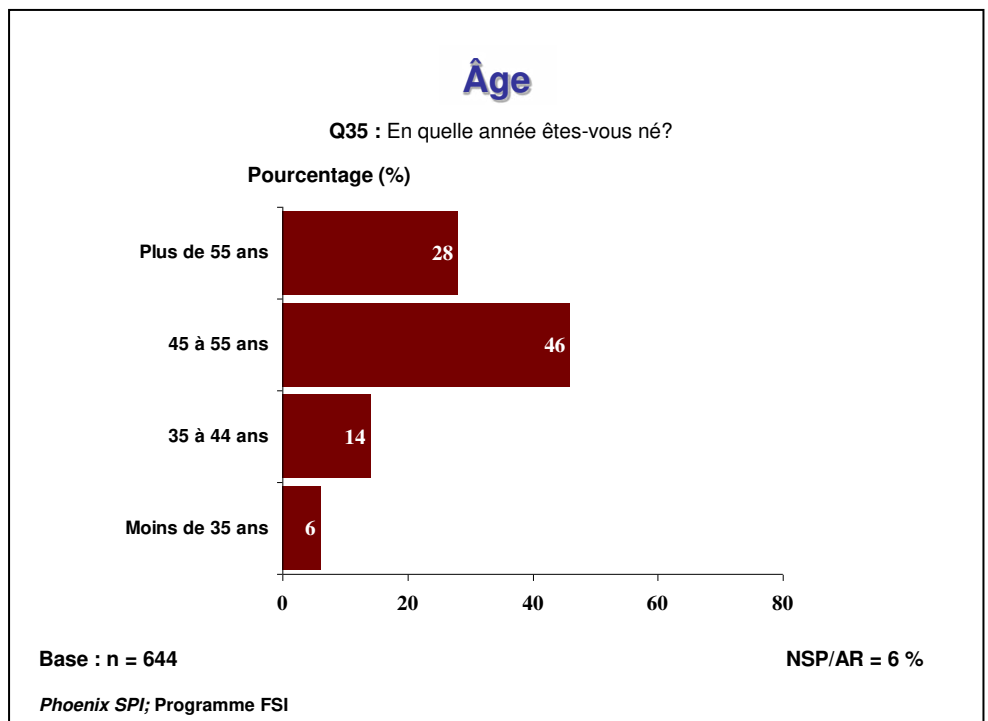
Nombre d'années passées à faire un travail de même nature

Les deux tiers des répondants font ce genre de travail depuis au moins dix ans, et la plus forte proportion d'entre eux ont plus de 20 ans d'expérience.



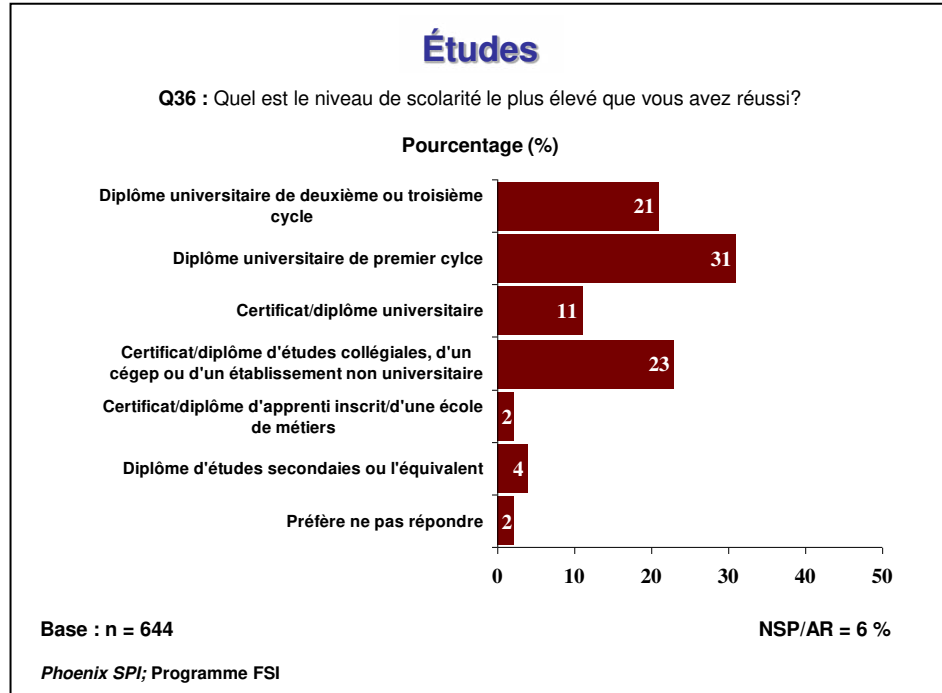
Âge

Près de la moitié des répondants (46 %) ont entre 45 et 55 ans. Plus du quart (28 %) ont plus de 55 ans alors que le cinquième d'entre eux (20 %) ont moins de 45 ans.



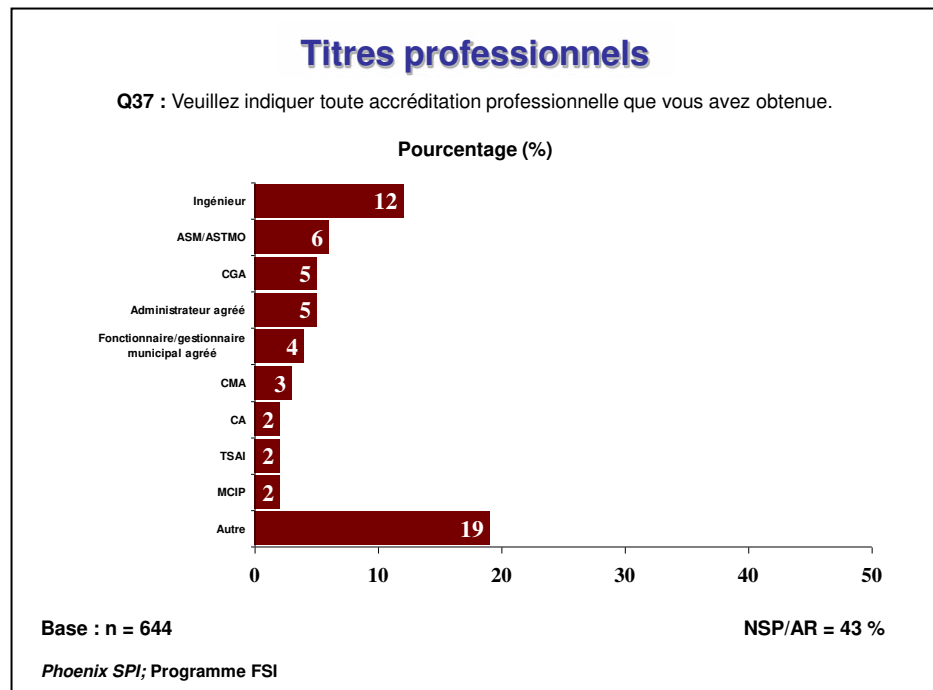
Études

Près des deux tiers des répondants (63 %) ont fait des études universitaires.



Titres professionnels

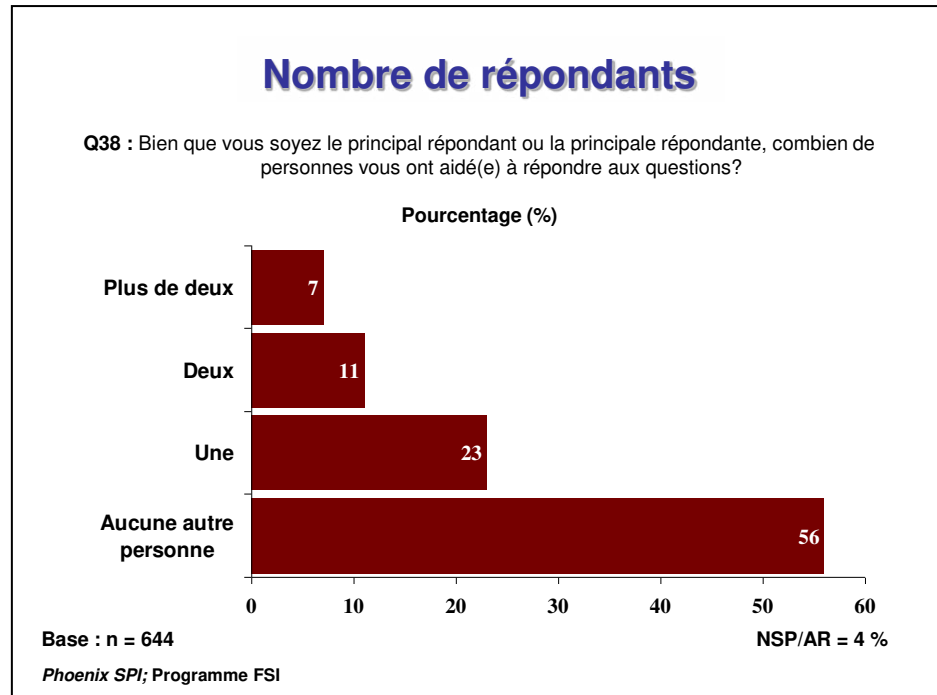
Parmi les titres professionnels des répondants, c'est celui d'ingénieur qui arrive en tête de liste.



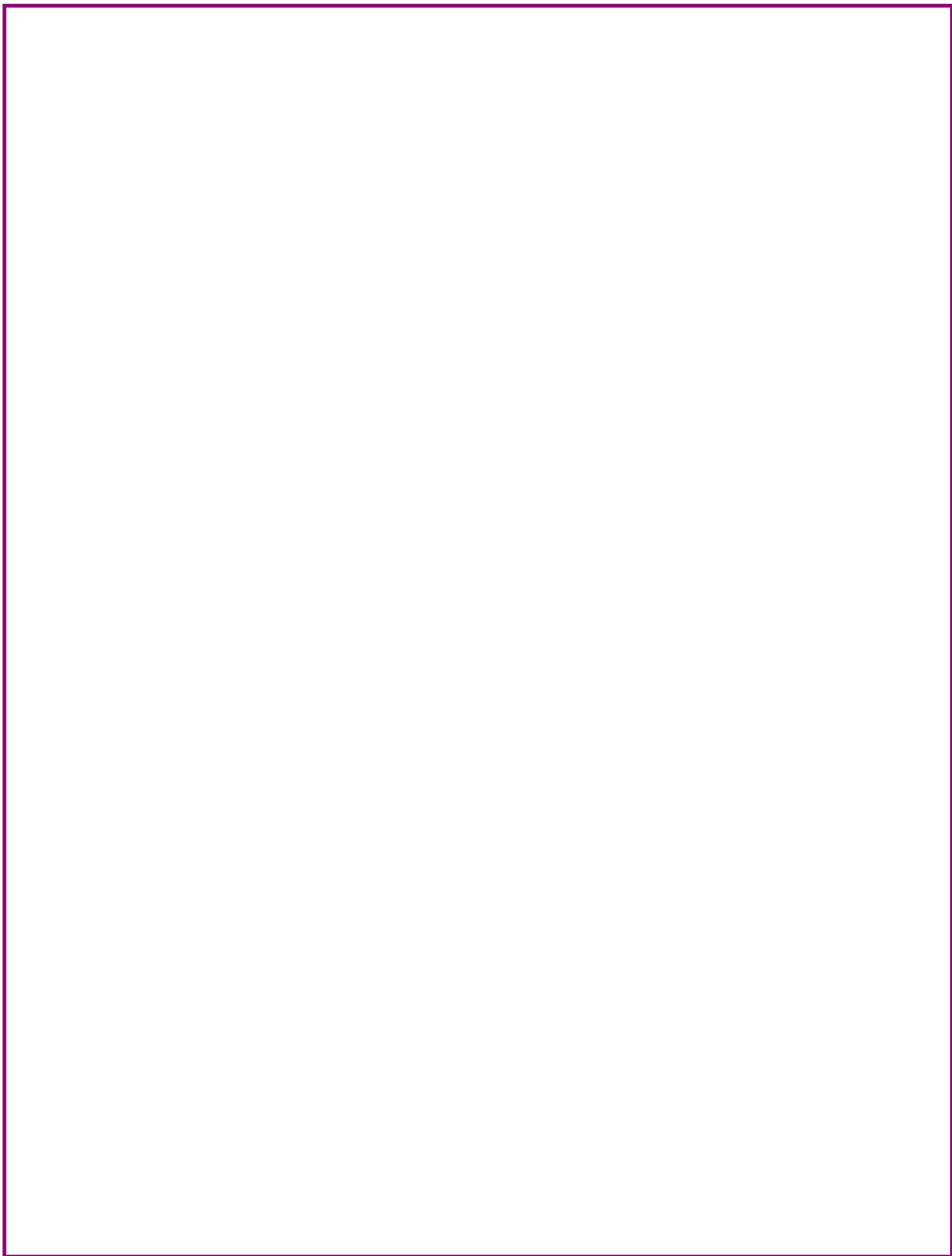
Dans la catégorie « Divers » on trouve ce qui suit : BA, MA, MBA, surveillant des routes accrédité, technicien en sciences appliquées, gestionnaire accrédité d'administration locale, RET et RPT(anglais), niveau 3.

Nombre de personnes ayant contribué à répondre au questionnaire

La plupart des répondants ont rempli le questionnaire seuls. Cela dit, plus du tiers ont consulté au moins un collègue.



ANNEXE



DPB-FSI – Note sur la préparation de l'échantillon et la méthodologie d'échantillonnage

1. Préparation de l'échantillon

Deux listes ont été remises à Phoenix, l'une par Infrastructure Canada et l'autre par le DPB. La première contenait les coordonnées de la personne à contacter pour chacun des projets du FSI tandis que la deuxième, celle du DPB, contenait une information détaillée sur chacun des projets du FSI : catégorie de projet, nature, avantages, réalisation, montant des contributions fédérales et provinciales, etc. Il y avait au total 3 913 projets du FSI. Les deux listes ont été dressées à partir de l'information fournie dans les demandes que les organisations ont adressées au FSI. Puisque les deux listes contenaient des renseignements importants pour la recherche, elles ont été fusionnées avant que ne débute le travail de préparation de l'échantillon pour l'envoi postal et l'enquête. La correspondance entre les entrées a été réalisée au moyen du numéro unique attribué à chaque projet (c'est-à-dire le numéro de projet du FSI).

Peu d'inscriptions des projets du FSI entrepris au Québec contenaient les coordonnées précises d'une personne à contacter (autre que le nom de l'organisation). Par conséquent, ces inscriptions ont été examinées séparément de celles du reste du Canada. Une fois les deux listes fusionnées, toutes les inscriptions du Québec ont été retirées et placées à part. Cela représentait 863 dossiers du FSI. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a fourni les coordonnées des municipalités du Québec (qui formaient la très grande majorité des organisations au Québec). Ces coordonnées comprenaient l'adresse de la municipalité ainsi que le nom du directeur municipal ou de l'agent administratif principal et un numéro de téléphone (l'examen des titres des personnes à contacter dans le reste du Canada a donné à penser que ces titres étaient ceux qui convenaient le mieux). Quant aux autres types d'organisation qu'on retrouvait dans les dossiers (p. ex., le gouvernement provincial et les organisations sans but lucratif), on a eu recours à Internet pour trouver les coordonnées d'une personne à contacter.

Pour en revenir à la liste principale (c'est-à-dire celle des organisations hors Québec), les mesures suivantes ont été prises pour préparer la liste. Il fallait d'abord établir le compte exact des organisations qui ont reçu de l'argent du FSI, étant donné que l'organisation était l'unité d'analyse pendant l'étude. Il y avait en tout 3 050 projets du FSI, et la vaste majorité des organisations ont reçu des fonds pour plus d'un projet. Pour trouver combien il y avait d'organisations uniques, il a fallu trier les inscriptions par organisation et par personne à contacter, et toutes les inscriptions ont été examinées ligne par ligne. Il n'a pas été possible de faire une double vérification parce qu'il y avait des divergences dans la saisie du nom de l'organisation et de la personne à contacter. Par exemple, l'orthographe ou la syntaxe/structure du nom des organisations et des personnes à contacter variaient dans toute la liste. Il fallait régler ce problème pour obtenir un compte exact des organisations qui réalisaient des projets du FSI.

Au cours de l'examen ligne par ligne, deux problèmes ont surgi : 1) le niveau de spécificité attribué à certains projets du FSI des gouvernements provinciaux⁶ et 2) le fait qu'une seule personne était désignée pour plusieurs organisations. En ce qui concerne le premier problème et les projets des gouvernements provinciaux, l'organisation indiquée était soit l'ensemble du gouvernement (p. ex., le gouvernement de l'Ontario) soit le ministère chargé du projet (p. ex., ministère de la Culture de l'Ontario). Il était important de traiter les différents ministères des gouvernements provinciaux comme des organisations distinctes, car chaque ministère

⁶ Et territoriaux.

s'occupait d'une catégorie différente de projets qui touchaient des régions différentes de la province. Pour cette raison, lorsque seul le gouvernement provincial était indiqué comme organisation (p. ex., gouvernement de l'Ontario), il a fallu faire une recherche pour connaître le ministère chargé du projet. Souvent, la chose était évidente, vu le nom de la personne à contacter pour le projet et la catégorie du projet (information disponible dans la liste). En pareilles circonstances, le ministère pertinent a été inscrit comme organisation (p. ex., ministère de la Culture de l'Ontario). S'il n'était pas possible d'établir un lien avec un ministère particulier, on conservait comme organisation la désignation générique (p. ex., à titre d'organisation).

Pour régler le deuxième problème, il a fallu faire des efforts plus considérables. Tout d'abord, il était important de vérifier que les organisations étaient effectivement uniques, c'est-à-dire qu'on ne désignait pas la même organisation par des variantes du même nom. Cela s'est fait au moyen d'une recherche élémentaire sur Internet. Ensuite, certaines de ces organisations recevaient des fonds pour divers projets du FSI. Il y avait donc plus d'une personne à contacter pour les divers projets dans la liste de l'échantillon (il ne faut pas oublier que chaque inscription dans la liste correspondait à un projet unique du FSI). En pareilles circonstances, il fallait choisir une autre personne à contacter pour l'organisation. Lorsqu'il y avait un seul projet associé à une organisation ou qu'aucune autre personne n'était disponible, on a essayé de trouver une nouvelle personne à contacter pour l'organisation (appels téléphoniques et recherches sur Internet). En général, ce problème a surgi lorsqu'il s'agissait de projets du FSI entrepris par un partenariat réunissant la province et une municipalité. Par exemple, l'organisation indiquée dans l'échantillon comme responsable d'un projet était une petite municipalité alors que la personne à contacter pour le projet était souvent un représentant du gouvernement provincial en cause. En tout, 107 organisations étaient représentées par 11 personnes.

Une fois l'échantillon revu de façon à ne contenir que des organisations uniques (dont le nombre s'élevait à 1 129), l'exhaustivité et l'exactitude des coordonnées postales ont été vérifiées. En tout, plus de 350 inscriptions ont nécessité une certaine forme de mise à jour manuelle. Dans près de 300 cas, il n'y avait aucune adresse postale. Autrement, il fallait des codes postaux ou des noms de ville.

Le tableau qui suit donne un aperçu de l'échantillon :

	Total	Reste du Canada	Québec
Nombre de projets du FSI	3 913	3 050	863
Nombre d'organisations uniques	1 129	777	352

2. Méthodologie d'échantillonnage des projets

Un simple échantillonnage aléatoire a servi à choisir le projet particulier sur lequel chaque organisation a été invitée à fournir de l'information à la section 3 du questionnaire. Le travail s'est fait en plusieurs étapes. D'abord, on a utilisé le générateur de nombres aléatoires ou la fonction RAND d'Excel 2007 pour affecter à chaque projet un nombre aléatoire égal ou supérieur à 0 et inférieur à 1. Les projets du FSI ont alors été triés par organisation et par nombre aléatoire. Le premier projet figurant dans la liste pour chaque organisation du tableau a été choisi pour l'enquête. Lorsqu'une organisation avait un seul projet, aucun échantillonnage n'était nécessaire. Le projet du FSI énuméré pour l'organisation a été le projet choisi pour l'enquête (ce qui ne valait que pour la partie 3 du questionnaire, la seule qui comprenait des questions sur des projets particuliers). Le résultat final a été un choix purement aléatoire de projets qu'il était possible de pondérer après la collecte des données afin d'assurer la concordance la plus étroite possible avec l'univers des projets du FSI.

L'autre approche possible était d'échantillonner les projets du FSI en fonction de leur répartition selon le « type⁷ » et la « nature⁸ » des projets dans la base de données du FSI. Toutefois, étant donné que l'unité d'analyse de l'enquête était l'organisation et que le nombre et le type des projets entrepris par une organisation influaient sur la répartition, cette façon de faire présentait certaines difficultés, qui n'étaient cependant pas insurmontables. Essentiellement, il aurait été possible de tirer un échantillon *surtout aléatoire*. Toutefois, étant donnée l'importance secondaire du caractère aléatoire de l'échantillonnage, des contraintes auraient pesé sur la pondération des données sur les projets particuliers après la collecte des données (parce que la probabilité de choisir un projet dans l'échantillon ne pouvait être calculée avec exactitude). Pour cette raison, la première approche de l'échantillonnage a été retenue pour cette étude.

⁷ On distingue 15 types différents de projets : aéroports, remise en état de friches industrielles, centres et services communautaires, culture, atténuation des dégâts, grandes routes et transports régionaux, routes locales, bâtiments municipaux, parcs et sentiers, ports et navires de croisière, transports en commun, gestion des déchets solides, adduction d'eau et collecte des eaux usées, et logement abordable.

⁸ Nouveaux projets, expansions de projet et renouvellements de projet.

Test cognitif préalable Guide d'entrevue

INTRODUCTION

- Voir si la personne est disponible. Sinon, prévoir un autre moment pour l'entrevue.
- Le but de l'entrevue est de recueillir des réactions sur la version provisoire du questionnaire avant de l'utiliser auprès des représentants des municipalités et autres bénéficiaires de contributions du FSI.
- L'entrevue devrait prendre de 15 à 20 minutes.
- Confirmer que le participant a le questionnaire au moment de l'entrevue (et veiller à ce que l'interviewer ait également la copie du questionnaire rempli.)
- Rappeler au participant que les réponses sont confidentielles.

QUESTIONS DE BILAN

Passons le questionnaire en revue en commençant par vos impressions générales. Ensuite, nous reverrons chacune des sections du questionnaire.

A. Évaluation globale

1. Quelle est votre impression générale du questionnaire. A-t-il été facile à remplir? Sinon, pourquoi?
2. Avez-vous rempli le questionnaire seul ou avez-vous eu besoin de consulter d'autres membres de votre organisation?
3. Environ combien de temps avez-vous mis à remplir le questionnaire? [APPROXIMATION ACCEPTABLE.]
4. Du point de vue de la conception ou de la présentation, le questionnaire est-il facile à suivre? Sinon, pourquoi? Y avait-il des instructions « passez à » qui prêtent à confusion? Dans l'affirmative, lesquelles?

DEMANDER SI L'INTERLOCUTEUR A DES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION À FAIRE.

5. Sur le plan du contenu, le questionnaire est-il facile à suivre? Sinon, pourquoi?

DEMANDER SI L'INTERLOCUTEUR A DES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION À FAIRE.

6. En général, les questions sont-elles claires et faciles à comprendre? Sinon, pourquoi pas? [EN RESTER AU NIVEAU GÉNÉRAL. S'IL Y A DES PROBLÈMES PARTICULIERS, ILS SERONT ABORDÉS AU COURS DE LA REVUE DE CHACUNE DES SECTIONS.]
7. A-t-on laissé de côté des questions importantes qu'il faudrait ajouter? Dans l'affirmative, lesquelles et pourquoi?

B. Revue section par section

Je voudrais maintenant passer en revue chacune des sections du questionnaire, à commencer par la page couverture et la marche à suivre.

***NOTE À L'INTERVIEWEUR : PASSER RAPIDEMENT CETTE SECTION. NE S'ATTARDER OU NE POSER DES QUESTIONS QUE SI CELA EST JUSTIFIÉ.**

8. Qu'avez-vous pensé de la page couverture et de la marche à suivre? Étaient-elles claires et faciles à comprendre? Y manque-t-il quelque chose?

POUR CHACUNE DES SECTIONS DU QUESTIONNAIRE, POSER LES QUESTIONS SUIVANTES.

Passer à INSÉRER LE NUMÉRO DE SECTION.

9. Cette section était-elle claire et facile à comprendre?

10. Avez-vous pu répondre à toutes les questions? Sinon, auxquelles avez-vous été incapable de répondre? Pourquoi? IL S'AGIT DE VOIR SI LE RÉPONDANT EST LA BONNE PERSONNE POUR FOURNIR L'INFORMATION.

11. Des questions ou instructions de cette section ont-elles suscité de la confusion?

DEMANDER SI L'INTERLOCUTEUR A DES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION À FAIRE.

12. Certaines questions auraient-elles pu être libellées plus clairement? Dans l'affirmative, lesquelles, et pourquoi?

DEMANDER SI L'INTERLOCUTEUR A DES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION À FAIRE.

13. Y a-t-il des questions à supprimer? Dans l'affirmative, lesquelles et pourquoi?

CONCLUSION

14. Avez-vous d'autres observations à faire sur le questionnaire ou des idées à proposer pour l'améliorer?

Merci de votre aide. Nous vous sommes reconnaissants de votre participation. Votre point de vue nous aidera à avoir le meilleur questionnaire possible, de façon qu'il permette de recueillir les données nécessaires pour donner une image exacte du programme du FSI.

Notification Letter

May 2010

ADDRESS BLOCK

Re: Infrastructure Stimulus Fund (ISF) Program Study

Dear RECIPIENT:

On behalf of the Parliament of Canada, my office is reviewing the progress and performance of the of the Infrastructure Stimulus Fund (ISF) program. The purpose of this review is to collect assessments of the program and its underlying projects that will supplement and enhance administrative data. I am seeking the help of local stakeholders to produce a more accurate review of the ISF program.

Phoenix Strategic Perspectives Inc., an independent research company, is conducting this study on our behalf. Please be assured that your responses will be treated confidentially – no individuals or organizations will be identified in any way. You will be one respondent among several hundred, and results will be reported in an aggregated manner.

You will receive a phone call from Phoenix within the next week or so asking you to participate in a brief survey. I encourage you to take part in this important study. You are being contacted to participate on behalf of your organization because you are identified as a project lead for public infrastructure works approved to be funded in part by the ISF program.

Should you have any questions or require clarification about this study, please do not hesitate to contact Peter Weltman in my office. Peter can be reached by phone (613-996-1952) or email (weltmp@parl.gc.ca).

The opinions and assessments of local officials, provincial/territorial officials and community organizations are absolutely essential in obtaining an accurate and useful picture of the ISF program, and I thank you in advance for your participation in this study.

Sincerely,

Kevin Page
Parliamentary Budget Officer

Lettre de notification

Mai 2010

VEDETTE

Objet : Étude sur le Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI)

Madame,
Monsieur,

Mon bureau examine présentement le progrès et le rendement du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI), pour le Parlement du Canada. Aux fins de cet examen, nous sollicitons l'opinion des personnes du milieu concernées par ce programme et ses projets en vue d'améliorer et de compléter les données administratives et de réaliser un examen le plus rigoureux possible.

Nous avons confié cette étude à Phoenix Strategic Perspectives Inc., une maison de recherche indépendante. Nous vous assurons que vos réponses seront traitées en toute confidentialité et qu'aucune personne ni organisation ne pourra être identifiée. Vous serez un répondant ou une répondante parmi des centaines de répondants et vos réponses seront regroupées avec celles des autres répondants.

Phoenix vous téléphonera au cours de la prochaine semaine pour vous inviter à participer à un court sondage. Je vous encourage à participer à cette importante étude. Vous serez invité(e) à représenter votre organisation dans le cadre de cette étude en raison de vos fonctions de chef de projet dans le cadre de travaux d'infrastructure publique pour lesquels des fonds ont été approuvés par le FSI.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des précisions concernant cette étude, n'hésitez surtout pas à communiquer avec M. Peter Weltman, de mon bureau, par téléphone (613-996-1952) ou par courriel (weltmp@parl.gc.ca).

Afin de peindre un portrait fidèle et utile du FSI, les opinions et les évaluations des responsables locaux, provinciaux et territoriaux et des organisations communautaires sont indispensables. Je vous remercie à l'avance de prendre part à cette étude.

Veuillez agréer mes meilleures salutations.

Kevin Page
Directeur parlementaire du budget

Telephone Recruitment Script

Initial Contact

Hello, may I speak to _____ (INSERT CONTACT'S NAME FROM DATABASE).

-IF PERSON IS AVAILABLE, CONTINUE

-IF NOT AVAILABLE, ARRANGE CALLBACK.

-IF CONTACT IS NO LONGER AT THE ORGANIZATION, EXPLAIN THE PURPOSE OF THE CALL (SEE INTRODUCTION TO RECRUITMENT SCRIPT BELOW) AND ASK FOR PERSON WHO COULD PROVIDE THE NECESSARY FEEDBACK. RECORD INFORMATION FOR NEW CONTACT: NAME, TITLE, TELEPHONE NUMBER.

Recruitment Script

Hello, my name is _____. I'm calling on behalf of Phoenix Strategic Perspectives, a survey research firm. We've been commissioned by the Office of the Parliamentary Budget Officer to review the progress and performance of the Infrastructure Stimulus Fund or I-S-F program. To do this, we're conducting a survey with stakeholders to collect assessments of the program and its projects. In the last week or so, you should have received a letter from Kevin Page, the Parliamentary Budget Officer, informing you about this survey and providing you with some background information about it.

INTERVIEWER NOTE: IF CONTACT DOES NOT RECALL THE LETTER, PLEASE CONTINUE WITH THE RECRUITMENT SCRIPT UNLESS THERE IS RESISTANCE OR HESITATION. IF THIS OCCURS, OFFER TO FAX OR EMAIL A COPY OF A 'GENERIC' LETTER (I.E. NOT SPECIFICALLY MAIL-MERGED FOR THE ORGANIZATION) AND, IF NECESSARY, SCHEDULE A TIME TO CALLBACK.

We're contacting you now to participate in the survey on behalf of your organization because you are identified as a project lead for public infrastructure works approved to be funded in part by the ISF program.

A. Are you familiar with the ISF program and the ISF project(s) undertaken by your organization?

No: Could you please direct me to someone else in your organization that is better placed to provide feedback on ISF projects undertaken by your organization?

1. **No:** THANK/DISCONTINUE.

2. **Yes:** ASK TO SPEAK TO THIS PERSON.

RECORD NAME AND NUMBER.

START OVER AT BEGINNING OF RECRUITMENT SCRIPT.

Yes: CONTINUE.

B. Would you be willing to take part in this study? The survey would be sent to you by fax or email, and can be completed either electronically or by hand. Your responses will be treated confidentially, and all information collected will be used for research purposes only in accordance with the Government of Canada's Privacy Act and other applicable laws.

No: Could you please direct me to someone else in your organization that is well placed to provide feedback on ISF projects undertaken by your organization?

1. **No:** THANK/DISCONTINUE.
2. **Yes:** ASK TO SPEAK TO THIS PERSON.
RECORD NAME AND NUMBER.
START OVER AT BEGINNING OF RECRUITMENT SCRIPT.

Yes: Thank you. Your help is very much appreciated. CONTINUE.

C. One section of the survey will require you to answer questions about a specific ISF project. The ISF project we'd like to know about is _____ (INSERT PROJECT NO. AND TITLE FROM DATABASE). Are you familiar with this project?

No: CONTINUE.

Yes: GO TO SECTION D.

That's fine, but you may need to consult your colleagues or files when completing this short section of the survey in order to provide the information required about the ISF project.

INTERVIEWER NOTE: GO TO SECTION D UNLESS THE RESPONDENT INDICATES THAT CONSULTING COLLEAGUES OR FILES PRESENTS A PROBLEM / IS NOT POSSIBLE, ETC. IF THE RESPONDENT HAS A PROBLEM, RECORD REASON AND CONTINUE.

C1. IF MULTIPLE ISF PROJECTS ASSOCIATED WITH THE CONTACT:

Is there another ISF project undertaken by your organization that you are better able to provide feedback on?

Yes: May I please have the title and/or ISF number of this project? RECORD TITLE AND NUMBER. When completing the survey, please refer to this project when asked to do so in section 3. GO TO SECTION D.

No: Is there someone else in your organization that would be better placed to provide feedback on this or another ISF project?

Yes: THANK CONTACT FOR HIS/HER TIME.
ASK TO SPEAK TO THE NEW CONTACT IF GIVEN ONE.
RECORD NAME AND NUMBER OF NEW CONTACT.
START OVER AT BEGINNING OF RECRUITMENT SCRIPT.

No: That's fine. Please just ignore section 3 when completing the questionnaire. GO TO SECTION D

INTERVIEWER NOTE: THE OPTION TO COMPLETE THE SURVEY WITHOUT SECTION 3 SHOULD ONLY BE OFFERED TO RESPONDENTS AS A LAST RESORT.

C2. IF ONLY 1 ISF PROJECT ASSOCIATED WITH THE CONTACT:

Is there someone else in your organization that would be better placed to provide feedback on this project?

Yes: THANK CONTACT FOR HIS/HER TIME.
ASK TO SPEAK TO THE NEW CONTACT.
RECORD NAME AND NUMBER OF NEW CONTACT.
START OVER AT BEGINNING OF RECRUITMENT SCRIPT.

No: No: That's fine. Please just ignore section 3 when completing the questionnaire. GO TO SECTION D.

INTERVIEWER NOTE: THE OPTION TO COMPLETE THE SURVEY WITHOUT SECTION 3 SHOULD ONLY BE OFFERED TO RESPONDENTS AS A LAST RESORT.

D. As I mentioned, the questionnaire can be sent to you by fax or email. Which would you prefer?

Fax: COLLECT FAX NUMBER, INCLUDING AREA CODE. READ BACK TO CONFIRM.
Email: COLLECT EMAIL ADDRESS. READ BACK TO CONFIRM.

You should receive by <FAX / EMAIL* > the questionnaire along with a brief cover letter within the next two days. Please complete and return the survey to us by June 28th. You will find our return <FAX / EMAIL ADDRESS* > on the last page of the survey.

PROGRAMMING NOTE: *INSERT AS APPROPRIATE BASED ON RESPONSE TO SECTION D.

E. Thank you very much for your time and cooperation, and for agreeing to take part in the survey.

INTERVIEWER NOTES

SUBSTITUTE RESPONDENTS WILL BE ACCEPTED IF THE CONTACT PROVIDED IS NOT THE BEST PERSON TO COMPLETE THE SURVEY ON BEHALF OF HIS/HER ORGANIZATION.

RECORD DATE OF INTERVIEW, WHEN QUESTIONNAIRE WAS SENT OUT AND GENDER.
RECORD ALL SUBSTITUTIONS (1. CONTACT PERSON, AND 2. PROJECT) IN UPDATED LIST.
TRANSMIT ALL REFUSALS AND NON-CONTACTS TO PHOENIX.

IF ASKED:

1. PARTICIPATION IN THE SURVEY IS VOLUNTARY.
2. THE SURVEY TAKES ABOUT 15 MINUTES TO COMPLETE.
3. THE SURVEY IS REGISTERED WITH THE MRIA'S SURVEY REGISTRATION SYSTEM.

ADDITIONAL REQUIREMENTS

NEED PROCESSES TO:

- TRANSMIT ALL REFUSALS AND NON-CONTACTS TO PHOENIX.
- ADD ID NUMBER TO ISF QUESTIONNAIRE
- ADD PROJECT NUMBER AND TITLE TO COVER FAX OR EMAIL NOTE THAT WILL ACCOMPANY QUESTIONNAIRE WHEN SENT TO RESPONDENT.

Fax Cover Letter

To: _____ (INSERT RECIPIENT'S NAME)

From: Phoenix Strategic Perspectives

Fax No.: _____ (INSERT FAX NUMBER)

Subject: Infrastructure Stimulus Fund (ISF) Program Study

Attachment: ISF Program Questionnaire

Dear _____, (INSERT RECIPIENT'S NAME)

Thank you very much for agreeing to participate in the review of the Infrastructure Stimulus Fund (ISF) program that Phoenix Strategic Perspectives is conducting on behalf of the Office of the Parliamentary Budget Officer (PBO). Your feedback is essential in terms of helping PBO obtain an accurate and useful picture of the ISF program.

Please find attached the ISF Program Questionnaire.

As discussed, section three of the survey will ask you to answer questions about a specific ISF project. The ISF project we'd like to know about in this section is _____ (INSERT PROJECT NO. AND TITLE FROM DATABASE).

Should you have any questions about the survey, please don't hesitate to contact Philippe Azzie of Phoenix Strategic Perspectives. He can be reached by phone (613-260-1700, ext. 222) or email (pazzie@phoenixspi.ca).

We kindly ask that you complete and return the survey by June 28th. The completed survey can be returned by fax to: 613-667-9470.

Once again, please be assured that your responses to the survey will be treated in confidence – no responses will be linked to any individuals or organizations.

By taking a few minutes to share your views, you will be helping the Office of the Parliamentary Budget Officer conduct an important review of the ISF program on behalf of the Parliament of Canada.

Thank you,



Stephen Kiar
President
Phoenix Strategic Perspectives

Email Cover Letter

To: _____ (INSERT RECIPIENT'S EMAIL ADDRESS)

From: Phoenix Strategic Perspectives

Subject: Infrastructure Stimulus Fund (ISF) Program Study

Attachment: ISF Program Questionnaire

Dear _____, (INSERT RECIPIENT'S NAME)

Thank you very much for agreeing to participate in the review of the Infrastructure Stimulus Fund (ISF) program that Phoenix Strategic Perspectives is conducting on behalf of the Office of the Parliamentary Budget Officer (PBO). Your feedback is essential in terms of helping PBO obtain an accurate and useful picture of the ISF program.

Please find attached the ISF Program Questionnaire. To complete the survey electronically:

- Save the file to your computer hard-drive before you begin completing the survey.
- To enter responses:
 - Use your mouse to select a response, or
 - Type your answers in the box provided.
- To move through the survey:
 - Use your mouse, or
 - The TAB or ARROW keys on your keyboard.
- **CHECK ONLY 1 RESPONSE FOR EACH QUESTION.**
- When you have finished, 'save' the questionnaire as you would any normal Word document.

As discussed, section three of the survey will ask you to answer questions about a specific ISF project. The ISF project we'd like to know about is _____ (INSERT PROJECT NO. AND TITLE FROM DATABASE).

Should you have any questions about the survey, please don't hesitate to contact Philippe Azzie of Phoenix Strategic Perspectives. He can be reached by phone (613-260-1700, ext. 222) or email (pazzie@phoenixspi.ca).

We kindly ask that you complete and return the survey by June 28th. The completed survey can be returned as an attachment by email to: survey@phoenixspi.ca.

Once again, please be assured that your responses to the survey will be treated in confidence – no responses will be linked to any individuals or organizations.

By taking a few minutes to share your views, you will be helping the Office of the Parliamentary Budget Officer conduct an important review of the ISF program on behalf of the Parliament of Canada.

Thank you,

Stephen Kiar
President
Phoenix Strategic Perspectives

Texte pour le recrutement par téléphone

Communication initiale

Bonjour, puis-je parler à _____ ? (INSÉRER LE NOM DE LA PERSONNE INDIQUÉ DANS LA BASE DE DONNÉES)

- SI LA PERSONNE EST DISPONIBLE, CONTINUER.
- SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, CONVENIR D'UN MOMENT POUR RAPPELER.
- SI LA PERSONNE N'EST PLUS AU SERVICE DE L'ORGANISATION, EXPLIQUER LE BUT DE L'APPEL (VOIR L'INTRODUCTION DU TEXTE DE RECRUTEMENT CI-DESSOUS) ET DEMANDER À PARLER À LA PERSONNE QUI POURRAIT NOUS COMMUNIQUER LES RENSEIGNEMENTS DONT NOUS AVONS BESOIN. NOTER LES COORDONNÉES DE LA NOUVELLE PERSONNE : NOM, TITRE, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.

Texte de recrutement

Bonjour, je suis _____, de Phoenix Strategic Perspectives, une maison de recherche par sondages. Le Bureau du directeur parlementaire du budget a retenu nos services pour examiner le progrès et le rendement du Fonds de stimulation de l'infrastructure ou le F-S-I. Dans le cadre de cette étude, nous réalisons un sondage auprès des personnes concernées pour connaître leur opinion du programme et de ses projets. Au cours de la dernière semaine, environ, vous devriez avoir reçu une lettre de M. Kevin Page, le directeur parlementaire du budget, vous informant de ce sondage et offrant quelques renseignements à son sujet.

INTERVIEWEUR : SI LA PERSONNE NE SE SOUVIENT PAS DE LA LETTRE, CONTINUEZ À LIRE LE TEXTE DE RECRUTEMENT, SAUF SI ELLE MANIFESTE UNE RÉSISTANCE OU DE L'HÉSITATION. LE CAS ÉCHÉANT, OFFREZ DE LUI ENVOYER LA LETTRE TYPE (NON PERSONNALISÉE) PAR TÉLÉCOPIEUR OU PAR COURRIEL ET, AU BESOIN, CONVENEZ D'UN MOMENT POUR RAPPELER.

Nous communiquons avec vous aujourd'hui pour vous inviter à participer à ce sondage, à titre de représentant(e) de votre organisation, en raison de vos fonctions de chef de projet dans le cadre de travaux d'infrastructure publique pour lesquels des fonds ont été approuvés par le FSI.

A. Connaissez-vous le FSI et le ou les projet(s) de votre organisation financé(s) par le FSI ?

Non : Pourriez-vous me diriger vers une personne de votre organisation qui serait mieux placée pour parler des projets de votre organisation financés par le FSI ?

1. **Non :** REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.
2. **Oui :** DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE.
NOTER SON NOM ET SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.
REPRENDRE LE TEXTE DE RECRUTEMENT DEPUIS LE DÉBUT.

Oui : CONTINUER.

B. Seriez-vous disposé(e) à participer à cette étude ? Nous vous ferions parvenir le questionnaire par télécopieur ou par courriel et vous pourriez y répondre à l'ordinateur ou sur papier. Vos réponses seront traitées en toute confidentialité et tous les renseignements recueillis ne seront utilisés qu'à des fins de recherche et seront traités conformément à *Loi sur la protection des renseignements personnels* du gouvernement du Canada et aux autres lois applicables.

Non : Pourriez-vous me diriger vers une personne de votre organisation qui serait bien placée pour parler des projets de votre organisation financés par le FSI ?

1. **Non :** REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.
2. **Oui :** DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE.
NOTER SON NOM ET SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.
REPRENDRE LE TEXTE DE RECRUTEMENT DEPUIS LE DÉBUT.

Oui : Merci beaucoup de votre collaboration. CONTINUER.

C. Une des sections du questionnaire portera sur un projet précis du FSI. Le projet dont il sera question est le suivant : _____ (INSÉRER LE NUMÉRO DU PROJET ET SON TITRE, TELS QU'INDIQUÉS DANS LA BASE DE DONNÉES). Connaissez-vous ce projet ?

Non : CONTINUER.

Oui : ALLER À LA SECTION D.

Ça va, mais vous devrez peut-être consulter vos collègues ou vos dossiers pour répondre aux questions de cette courte section du questionnaire, afin de pouvoir fournir les renseignements requis concernant le projet du FSI dont il sera question.

INTERVIEWEUR : ALLER À LA SECTION D, SAUF SI LE RÉPONDANT INDIQUE QU'IL NE POURRA CONSULTER SES COLLÈGUES OU SES DOSSIERS OU QU'IL LUI SERA DIFFICILE DE LE FAIRE OU ENCORE, S'IL SOULÈVE UN AUTRE PROBLÈME. LE CAS ÉCHÉANT, NOTER LA RAISON ET CONTINUER.

C1. SI PLUSIEURS PROJETS DU FSI SONT ASSOCIÉS À CETTE PERSONNE :

Seriez-vous mieux placé(e) pour parler d'un autre projet de votre organisation financé par le FSI ?

Oui : Quel est le titre ou le numéro de ce projet du FSI ? NOTER LE TITRE ET LE NUMÉRO. Veuillez faire référence à ce projet au moment de répondre aux questions de la troisième section. ALLER À LA SECTION D

Non : Est-ce qu'une autre personne de votre organisation serait mieux placée pour parler de ce projet ou d'un autre projet de votre organisation financé par le FSI ?

Oui : REMERCIER L'INTERLOCUTEUR DU TEMPS ACCORDÉ
DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE.
NOTER SON NOM ET SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.
REPRENDRE LE TEXTE DE RECRUTEMENT DEPUIS LE DÉBUT.

Non : Ça va. Vous n'aurez qu'à sauter la section 3 au moment de remplir le questionnaire. ALLER À LA SECTION D.

INTERVIEWEUR : ON NE DOIT AVISER LE RÉPONDANT DE SAUTER LA SECTION 3 QU'EN DERNIER RECOURS.

C2. SI UN SEUL PROJET DU FSI EST ASSOCIÉ À CETTE PERSONNE :

Est-ce qu'une autre personne au sein de votre organisation serait mieux placée pour parler de ce projet ?

Oui : REMERCIER L'INTERLOCUTEUR DU TEMPS ACCORDÉ.
DEMANDER À PARLER À LA NOUVELLE PERSONNE.
NOTER SON NOM ET SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.
REPRENDRE LE TEXTE DE RECRUTEMENT DEPUIS LE DÉBUT.

Non : Ça va. Vous n'aurez qu'à sauter la section 3 au moment de remplir le questionnaire.
ALLER À LA SECTION D

INTERVIEWEUR : ON NE DOIT AVISER LE RÉPONDANT DE SAUTER LA SECTION 3 QU'EN DERNIER RECOURS.

D. Comme je disais, nous pourrions vous envoyer le questionnaire par télécopieur ou par courriel. Quelle est votre préférence ?

Télécopieur : PRENDRE EN NOTE LE NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR, Y COMPRIS L'INDICATIF RÉGIONAL. RELIRE LE NUMÉRO POUR CONFIRMER.

Courriel : PRENDRE EN NOTE L'ADRESSE DE COURRIEL. RELIRE L'ADRESSE POUR CONFIRMER.

Vous devriez recevoir le questionnaire ainsi qu'une courte lettre d'accompagnement par <TÉLÉCOPIEUR / COURRIEL* > au cours des deux prochains jours. Veuillez remplir et nous retourner le questionnaire au plus tard le 28 juin. Vous trouverez notre <NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR / ADRESSE DE COURRIEL * > à la dernière page du questionnaire.

PROGRAMMEUR : *INSÉRER LE TEXTE APPROPRIÉ SELON LA RÉPONSE DONNÉE À LA SECTION D.

E. Je vous remercie beaucoup de votre temps, de votre collaboration et d'avoir accepté de participer à cette étude.

NOTES À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR

NOUS ACCEPTERONS UN SUBSTITUT SI LA PERSONNE-RESSOURCE INDIQUÉE N'EST PAS LA MIEUX PLACÉE POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE AU NOM DE SON ORGANISATION.

NOTER LA DATE DE L'ENTREVUE ET CELLE À LAQUELLE LE QUESTIONNAIRE A ÉTÉ ENVOYÉ, AINSI QUE LE SEXE DU RÉPONDANT.

NOTER TOUTE SUBSTITUTION (1. PERSONNE-RESSOURCE; 2. PROJET) DANS UNE LISTE MISE À JOUR.

COMMUNIQUER TOUS LES REFUS ET LE NOM DES PERSONNES NON JOINTES À PHOENIX.

SI ON LE DEMANDE :

1. IL S'AGIT D'UN SONDAGE À PARTICIPATION VOLONTAIRE.
2. IL FAUT ENVIRON 15 MINUTES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE.
3. LE SONDAGE EST ENREGISTRÉ AUPRÈS DU SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES SONDAGES DE L'ARIM.

EXIGENCES ADDITIONNELLES

NOTER LA DATE DE L'ENTREVUE ET CELLE À LAQUELLE LE QUESTIONNAIRE A ÉTÉ ENVOYÉ, AINSI QUE LE SEXE DU RÉPONDANT.

NOTER TOUTE SUBSTITUTION (1. PERSONNE-RESSOURCE; 2. PROJET) DANS UNE LISTE MISE À JOUR.

PROCESSUS NÉCESSAIRES POUR :

- COMMUNIQUER TOUS LES REFUS ET LE NOM DES PERSONNES NON JOINTES À PHOENIX;
- NUMÉROTÉ LES QUESTIONNAIRES;
- INDIQUER LE NUMÉRO DU PROJET ET SON TITRE SUR LA NOTE QUI ACCOMPAGNERA LE QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AU RÉPONDANT PAR TÉLÉCOPIEUR OU PAR COURRIEL.

Lettre d'accompagnement envoyée par télécopieur

À : _____ (INSÉRER LE NOM DU DESTINATAIRE)

De : Phoenix Strategic Perspectives

Télécopieur : _____ (INSÉRER LE NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR)

Objet : Étude sur le Fonds de stimulation de l'infrastructure

Pièce jointe : Questionnaire sur le FSI

Madame,
Monsieur,

Merci beaucoup d'avoir accepté de participer à cet examen du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI) qu'effectue Phoenix Strategic Perspectives pour le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB). Le DPB tient à peindre un portrait fidèle et utile du FSI; pour ce faire, votre opinion lui est indispensable.

Vous trouverez ci-joint le *Questionnaire sur le FSI*.

Tel que discuté, la troisième section du questionnaire porte sur un projet précis du FSI. Le projet en question, dans cette section, est le suivant : _____ (INSÉRER LE NUMÉRO DU PROJET ET SON TITRE, TELS QU'INDIQUÉS DANS LA BASE DE DONNÉES).

Si vous avez des questions concernant cette étude, n'hésitez pas à communiquer avec M. Philippe Azzie, de Phoenix Strategic Perspectives (613-260-1700, poste 222 / pazzie@phoenixspi.ca).

Prière de remplir et de retourner le questionnaire au plus tard le 28 juin et d'envoyer celui-ci par télécopieur au 613-667-9470.

Encore une fois, nous tenons à vous assurer de la confidentialité de vos réponses; aucune réponse ne sera liée à un individu ou à son organisation.

En prenant quelques minutes pour partager vos opinions, vous contribuerez à cet important examen du FSI qu'effectue le Bureau du directeur parlementaire du budget pour le Parlement du Canada.

Merci.



Stephen Kiar
Président
Phoenix Strategic Perspectives

Lettre d'accompagnement envoyée par courriel

À : _____ (INSÉRER L'ADRESSE DE COURRIEL DU DESTINATAIRE)

De : Phoenix Strategic Perspectives

Objet : Étude sur le Fonds de stimulation de l'infrastructure

Pièce jointe : Questionnaire sur le FSI

Madame,
Monsieur,

Merci beaucoup d'avoir accepté de participer à cet examen du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI) qu'effectue Phoenix Strategic Perspectives pour le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB). Le DPB tient à peindre un portrait fidèle et utile du FSI; pour ce faire, votre opinion lui est indispensable.

Vous trouverez ci-joint le *Questionnaire sur le FSI*. Pour le remplir à l'ordinateur :

- Sauvegardez le fichier sur le disque dur de votre ordinateur avant de commencer à remplir le questionnaire.
- Pour consigner vos réponses :
 - Utilisez votre souris pour sélectionner une réponse;
 - Inscrivez vos réponses dans les cases prévues.
- Pour vous déplacer dans le questionnaire :
 - Utilisez votre souris;
 - Utilisez les touches TAB ou fléchées de votre clavier.
- **NE COCHEZ QU'UNE SEULE RÉPONSE PAR QUESTION.**
- Quand vous aurez terminé, sauvegardez ce questionnaire comme tout autre document Word.

Tel que discuté, la troisième section du questionnaire porte sur un projet précis du FSI. Le projet en question, dans cette section, est le suivant : _____ (INSÉRER LE NUMÉRO DU PROJET ET SON TITRE, TELS QU'INDIQUÉS DANS LA BASE DE DONNÉES).

Si vous avez des questions concernant cette étude, n'hésitez pas à communiquer avec M. Philippe Azzie, de Phoenix Strategic Perspectives (613-260-1700, poste 222 / pazzie@phoenixspi.ca).

Prière de remplir et de retourner le questionnaire au plus tard le 28 juin et d'envoyer celui-ci par courriel, en pièce jointe, à l'adresse suivante : survey@phoenixspi.ca.

Encore une fois, nous tenons à vous assurer de la confidentialité de vos réponses; aucune réponse ne sera liée à un individu ou à son organisation.

En prenant quelques minutes pour partager vos opinions, vous contribuerez à cet important examen du FSI qu'effectue le Bureau du directeur parlementaire du budget pour le Parlement du Canada.

Merci.

Stephen Kiar
Président
Phoenix Strategic Perspectives

Infrastructure Stimulus Fund (ISF) Program Questionnaire

On behalf of the Parliament of Canada, the Office of the Parliamentary Budget Officer is launching a review of the ISF program. The aim is to track the effects of this federal initiative while the program is underway. The purpose of this questionnaire is to collect from local officials crucial assessments and opinions of the program that would supplement the administrative data. This study is being conducted by an independent research firm, Phoenix SPI, and the identities of specific respondents will be kept confidential. **Please note that the focus of this evaluation is on the ISF program, not on other stimuli programs that may be available.**

Instruction Notes:

You may find that some of the questions require you to make relative assessments of some aspects of program impact and administration. We realize this is not always an easy thing to do, particularly when you might have multiple projects under way. Sections 1 and 2 deal with your assessment of the ISF Program in general. Section 3 focuses on a particular project under your authority. Section 4 seeks your recommendations for improvement of future ISF-type programs. To close, Section 5 asks for some brief background information on you, the attester.

You will note that your questionnaire has an ID number. The only reason for this is that it will allow the research company to link questionnaire data to other information in administrative databases. This will enable the research firm to use administrative data as part of its analysis without having you go over information that is already available.

If you have any questions about the survey, please contact Philippe Azzie of Phoenix by phone (613-260-1700 x 222) or email (pazzie@phoenixspi.ca).

ID NO.: _____

ISF project that is the focus for Section 3: _____

SECTION ONE: VIEWS OF THE TIMING AND OPERATIONS OF ISF ADMINISTRATION

The following questions relate to your overall assessment of ISF activity. Depending on your community, this may involve your experience with more than one project. When answering, please consider all ISF projects in your community.

1. Please indicate your level of satisfaction with each of the following, using a 7-point scale, where '1' is extremely dissatisfied, '7' extremely satisfied, and '4' neither satisfied nor dissatisfied. PLEASE PROVIDE YOUR RESPONSE BY CHECKING THE APPROPRIATE BOX BELOW.

a) The timing of project approval processes.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	2	3	4	5	6	7
Extremely Dissatisfied					Extremely Satisfied	
						☐ Don't Know

b) The process leading from ISF project approval to the construction start date.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	2	3	4	5	6	7
Extremely Dissatisfied					Extremely Satisfied	
						☐ Don't Know

c) The timing of fund transfers for ISF projects from higher-level governments.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	2	3	4	5	6	7
Extremely Dissatisfied					Extremely Satisfied	
						☐ Don't Know

d) The environmental impact approval process for ISF projects.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
1	2	3	4	5	6	7	
Extremely Dissatisfied					Extremely Satisfied		
						☐ Don't Know	☐ Not Applicable

2. If you have any suggestions on how the application and/or approval processes could be improved, please provide them below. If you need more space, please add an extra page.

SECTION TWO: VIEWS OF THE IMPACTS OF ISF PROJECTS

The following questions concern the different types of impacts that an ISF project might have. Please focus on the impacts of all ISF projects in your community. Also, please keep in mind that most of these questions refer to the impact of projects in a particular time frame compared to what would have been the case in the absence of the projects occurring in that time frame. This may require you to engage in some speculative assessment, but that is perfectly appropriate in the context of these types of questions.

3. Compared to what would have been the case in the absence of ISF funding, what impact has ISF funding had in each of the areas listed in the table below?

	Increased	No net impact	Decreased
... the general welfare of your community.	☐	☐	☐
... unemployment levels in the community.	☐	☐	☐
... earned income in the community.	☐	☐	☐
... the environmental quality of the community.	☐	☐	☐
... prices in the construction sector and related sectors.	☐	☐	☐
... the infrastructure deficit of your municipality/organization.	☐	☐	☐

4. Compared to what would have been the case in the absence of ISF funding, did ISF funding and rules cause any project to occur...?

	Yes	No
... later than would otherwise have been the case.	☐	☐
... earlier than would otherwise have been the case.	☐	☐

5. Compared to what would have been the case in the absence of ISF funding, did ISF funding and rules cause any project to occur...?

	Yes	No
... as a smaller project than would otherwise have been the case.	☐	☐
... as a larger project than would otherwise have been the case.	☐	☐

6. What impact did ISF funding and rules have, if any, on your organization's prioritization / planning process in terms of capital expenditures?

Positive impact ☐
 Negative impact ☐
 No net impact ☐

7. In your view, what impact did the **completion deadline** imposed by ISF have on each of the areas listed in the table below compared to a more flexible approach to project completion using the same amount of funds?

	Increased	No net impact	Decreased
... the general welfare of your community.	☐	☐	☐
... unemployment levels in the community.	☐	☐	☐
... earned income in the community.	☐	☐	☐
... the environmental quality of the community.	☐	☐	☐
... prices in the construction sector and related sectors.	☐	☐	☐
... the infrastructure deficit of your municipality/organization.	☐	☐	☐

8. What percentage of ISF activity in your community (in terms of dollar amount) primarily involved the renewal of infrastructure as opposed to the creation of new infrastructure?

Percentage that involved renewal of infrastructure:

9. Did ISF funding and rules...? CHECK ALL THAT APPLY

- A. Make certain types of projects **less likely** in the future ☐
 B. Make certain types of projects **more likely** in the future ☐
 C. Have **no effect** on the likelihood of certain types of project ☐

GO TO QUESTION 10
 GO TO QUESTION 10
 GO TO QUESTION 11

10. If you selected **A** or **B**, please describe the types of projects that you think might become...

Less likely: _____

More likely: _____

11. Leaving aside maintenance costs associated with *new* infrastructure, did ISF funding...?
CHECK ALL THAT APPLY

- A. Likely **decrease** some maintenance costs of pre-existing infrastructure in the future ☐
- B. Likely **increase** some maintenance costs of pre-existing infrastructure in the future ☐
- C. Likely have **no effect** on maintenance costs of pre-existing infrastructure in the future ☐

GO TO QUESTION 12

GO TO QUESTION 12

GO TO QUESTION 13

12. If you selected **A or B**, please describe the types of infrastructure that you think might become either less costly or more costly to maintain in the future as a result of ISF funding.

Types of infrastructure likely to be **less costly** to maintain:

Types of infrastructure likely to be **more costly** to maintain:

13. Do you think that there were types of infrastructure projects that were systematically disadvantaged by the rules and selection process associated with ISF? Here, we are thinking of systematic patterns in objective characteristics of infrastructure (e.g. the type or function of infrastructure). We are not referring to more subjective political considerations.

- A. **No** systematically-disadvantaged types of projects ☐
- B. **Some** types of systematically-disadvantaged projects ☐

GO TO QUESTION 15

GO TO QUESTION 14

14. If you selected **B**, please describe the types of projects that might have been systematically disadvantaged in the ISF selection and approval process.

15. Thinking of **all** the ISF-funded activity undertaken by your organization, what percentage of expenditures will go to the salary and wages of people working on the project(s), not including anyone in your organization? A good estimate is adequate.

Percentage going to salaries/wages:

16. Thinking of all the ISF-funded activity undertaken by your organization, approximately what percentage of the work was/will be performed by employees who are...?

Local to your community	___
Outside community but in province	___
From out of province	___
From out of country (e.g. U.S.)	___
Total	100

17. What do you think will happen to unemployment levels in your community during the year after ISF-funded activity concludes?

- A. There will be a **rise** in unemployment ☐
B. There will be a **drop** in unemployment ☐
C. There will be **no major change** in unemployment ☐

GO TO QUESTION 18
GO TO QUESTION 18
GO TO QUESTION 19

18. If you selected **A** or **B**, will the change in unemployment primarily be related to the end of ISF projects and their spinoffs or will it primarily arise from other factors? CHECK ONE ONLY

Primarily related to the end of ISF projects or their spinoffs ☐
Primarily related to other causes ☐

19. What do you think will happen to earned income levels in your community during the year after ISF-funded activity concludes?

- A. There will be a **rise** in earned income levels ☐
B. There will be a **drop** in earned income ☐
C. There will be **no major change** in earned income ☐

GO TO QUESTION 20
GO TO QUESTION 20
GO TO QUESTION 21

20. If you selected **A** or **B**, will the change in earned income levels be primarily due to the end of ISF projects and their spinoffs or will it arise primarily from other factors? CHECK ONE ONLY

Primarily related to the end of ISF projects or their spinoffs ☐
Primarily related to other causes ☐

SECTION THREE: PROJECT-SPECIFIC QUESTIONS

This next set of questions is directed at a specific project. The specific project we want to know about was identified on page one of this questionnaire. Some of these questions may require a bit of reflection or referral to other sources. Please provide the best estimates you can.

21. What date was this project formally submitted to higher-level governments for approval? Note that in some cases the date of submission could be prior to the beginning of the ISF as some projects were chosen from pre-existing lists.

Year: Month: Day:

22. What date did your level of government/organization receive notification that ISF funding for this project had been approved?

Year: Month: Day:

23. What was the construction start date for this project? If work has not started, please check the appropriate box.

Year: Month: Day:

Work not yet started ☐

24. During the period of ISF funding, how many person years of employment, not including in the organization you represent, were/will be supported directly by expenditures on this project that would not have been provided in its absence? A good estimate is adequate.

Number of person years of employment:

25. What is the average annualized gross pay for one of these positions?

Average annualized gross pay:

26. What percentage of this project relates to purely public infrastructure as opposed to infrastructure that might predominantly benefit a particular private (profit or non-profit) organization?

Percentage:

27. With specific respect to this project, how many months was it advanced in implementation (if at all) as a result of ISF funding? Just put zero if there was no impact on timing.

Number of months advanced:

SECTION FOUR: SUGGESTIONS FOR POLICY ADMINISTRATION IMPROVEMENT

28. If you think there are any **administrative procedures** (e.g. application process, approval process, reporting process) that could be improved in ISF-type projects, please describe them below in relation to the level(s) of government that would be connected with the change(s).

Federal:

Provincial:

Municipal:

29. If you think there are any **planning procedures** that could be implemented to optimize the economic stimulus impact of ISF-type projects, please describe them below in relation to the level(s) of government that would be connected with the change(s).

Federal:

Provincial:

Municipal:

30. If you have any specific suggestions concerning **the way ISF-type project impacts are determined or measured**, please describe them below in relation to the level(s) of government that would be connected with the change(s).

Federal:

Provincial:

Municipal:

31. If Parliament were asked to approve a similar program today, a key issue would be how and when the economic activity attributable to the program would reach the economy. In your view, how could the speed or nature of the economic impact of the ISF program be improved for any future program?

SECTION FIVE: BACKGROUND CHARACTERISTICS OF RESPONDENT

Now we have some questions about your background. These are used as classifying variables to take into account that people with different types of backgrounds can often have different views on the topics covered in this study.

32. Generally, what type of position do you occupy? CHECK ONE ONLY

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Engineer | ☐ |
| Financial Administrator | ☐ |
| General Municipal Administrator | ☐ |
| Intergovernmental Affairs Specialist | ☐ |
| Planner | ☐ |

Policy Analyst ☐
Other (specify): _____

33. How long have you been in your current position?

Years: Months:

34. How long have you been involved in this kind of work generally?

Years: Months:

35. What year were you born?

Record year:

36. What is the highest level of education you have completed? CHECK ONE ONLY

High school diploma or equivalent	☐
Registered apprenticeship or other trades certificate or diploma	☐
College, CEGEP or other non-university certificate or diploma	☐
University certificate or diploma	☐
University undergraduate degree	☐
University post-graduate degree(s)	☐
Prefer not to say	☐

37. Please identify any professional accreditations you have in the space below.

38. Although you are the primary respondent, how many other people assisted you in providing responses to it? Just write a zero if you responded entirely without assistance from others.

Number:

That concludes the questionnaire. Your participation is greatly appreciated.
If you have any other comments you would like to offer concerning ISF projects or any other relevant issues, please use the remainder of this page to provide your comments.
Please return the completed questionnaire by fax (613-667-9470) or email (survey@phoenixspi.ca).

Questionnaire sur le Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI)

Le Bureau du directeur parlementaire du budget a entrepris un examen du FSI, pour le Parlement du Canada, ayant pour but de connaître les répercussions de cette initiative fédérale présentement en cours. Le présent questionnaire permettra de recueillir les opinions et évaluations indispensables des responsables locaux concernant le programme, lesquelles viendront s'ajouter aux données administratives. Cette étude a été confiée à Phoenix SPI, une maison de recherche indépendante, et l'identité des répondants ne sera aucunement dévoilée.

Précisons que cette évaluation s'intéresse au FSI et non à d'autres programmes de stimulation qui pourraient être disponibles.

Nota :

Certaines questions vous demanderont de faire une évaluation comparative de certains aspects de l'administration et des répercussions du programme. Nous sommes conscients qu'il ne s'agit pas là d'une tâche facile, surtout si plusieurs projets sont en cours dans votre localité. Les sections 1 et 2 recueilleront votre opinion du FSI dans son ensemble. À la section 3, les questions porteront sur un projet précis dont vous êtes responsable. À la section 4, nous voudrions connaître vos recommandations dans le but d'améliorer tout programme du même genre. Pour terminer, à la section 5, nous poserons quelques questions générales sur vous, l'attestataire.

Vous noterez que votre questionnaire comporte un numéro. La seule fonction de ce numéro est de permettre à la maison de recherche de lier les données du questionnaire à celles de diverses bases de données. Ainsi, la maison de recherche pourra utiliser des données administratives déjà disponibles dans le cadre de son analyse sans que vous ayez à fournir ces renseignements. Si vous avez des questions concernant ce questionnaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Azzie, de Phoenix, par téléphone (613-260-1700, poste 222) ou par courriel (pazzie@phoenixspi.ca).

N° DU QUESTIONNAIRE : _____

Projet du FSI dont il est question à la section 3 : _____

PREMIÈRE SECTION : OPINIONS SUR LE FONCTIONNEMENT ET LES DÉLAIS DU FSI

Les questions suivantes portent sur votre opinion du fonctionnement du FSI. Selon votre localité, il pourrait être question de plus d'un projet. Au moment de répondre, veuillez tenir compte de tous les projets du FSI de votre localité.

1. Veuillez indiquer à quel point vous êtes satisfait(e) de ce qui suit, sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous êtes extrêmement insatisfait(e), 7 que vous êtes extrêmement satisfait(e) et 4, que vous êtes ni satisfait(e) ni insatisfait(e). VEUILLEZ RÉPONDRE EN COCHANT L'UNE DES CASES CI-DESSOUS.

a) La durée du processus d'approbation des projets.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	2	3	4	5	6	7
Extrêmement insatisfait(e)			Extrêmement satisfait(e)			
						☐ Je ne sais pas

b) Le processus entre l'approbation d'un projet du FSI et le début de la construction.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	2	3	4	5	6	7
Extrêmement insatisfait(e)			Extrêmement satisfait(e)			
						☐ Je ne sais pas

c) Le temps requis pour le transfert des fonds destinés à un projet du FSI par les ordres de gouvernement supérieurs.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1	2	3	4	5	6	7
Extrêmement insatisfait(e)			Extrêmement satisfait(e)			
						☐ Je ne sais pas

d) Le processus d'approbation relatif à l'impact environnemental d'un projet du FSI.

☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
1	2	3	4	5	6	7	
Extrêmement insatisfait(e)			Extrêmement satisfait(e)				
						☐ Je ne sais pas	☐ Sans objet

2. Comment pourrait-on améliorer le processus de demande ou le processus d'approbation ?
Si vous manquez d'espace, veuillez utiliser une autre feuille et la joindre au questionnaire.

DEUXIÈME SECTION : OPINIONS CONCERNANT LES RÉPERCUSSIONS DES PROJETS DU FSI

Les prochaines questions s'intéressent aux différentes répercussions que peuvent avoir un projet du FSI. Veuillez tenir compte de tous les projets du FSI de votre localité. Gardez à l'esprit que la plupart de ces questions font référence aux répercussions de projets réalisés à un moment donné comparativement à ce qui se serait produit au même moment en l'absence de tels projets, ce qui impliquera vraisemblablement une évaluation spéculative de votre part. Une telle spéculation est tout à fait attendue dans le cadre de telles questions.

3. Quelles ont été les répercussions des fonds du FSI sur chacun des aspects suivants, comparativement à ce qui se serait produit en l'absence de ces fonds ?

	Augmenté	Aucune répercussion nette	Diminué
... le bien-être général de votre localité.	☐	☐	☐
... le taux de chômage dans votre localité.	☐	☐	☐
... le revenu de travail dans votre localité.	☐	☐	☐
... la qualité de l'environnement de votre localité.	☐	☐	☐
... les prix du secteur de la construction et des secteurs connexes.	☐	☐	☐
... le manque d'infrastructures de votre municipalité ou organisation.	☐	☐	☐

4. Est-ce que le financement et les règles du FSI ont eu pour effet de retarder ou d'accélérer la mise en œuvre de tout projet, comparativement au moment où la mise en œuvre aurait eu lieu en l'absence de ces fonds ?

	Oui	Non
... a retardé la mise en œuvre d'un projet.	☐	☐
... a accéléré la mise en œuvre d'un projet.	☐	☐

5. Est-ce que le financement et les règles du FSI ont eu pour effet de réduire ou d'augmenter l'ampleur de tout projet, comparativement à l'ampleur qu'il aurait eu en l'absence de ces fonds ?

	Oui	Non
... a réduit l'ampleur d'un projet.	☐	☐
... a augmenté l'ampleur d'un projet.	☐	☐

6. Quel effet ont eu le financement et les règles du FSI, le cas échéant, sur le processus de priorisation ou de planification de votre organisation en matière de dépenses en immobilisations ?

Effet favorable ☐
 Effet défavorable ☐
 Aucun effet net ☐

7. Selon vous, quel effet la **date limite de réalisation** d'un projet imposée par le FSI a-t-elle eu sur les divers aspects présentés dans le tableau ci-dessous, comparativement à l'effet qu'aurait eu une approche plus souple en ce qui concerne la finalisation du projet, avec les mêmes fonds ?

	Augmenté	Aucune répercussion nette	Diminué
... le bien-être général de votre localité.	☐	☐	☐
... le taux de chômage dans votre localité.	☐	☐	☐
... le revenu de travail dans votre localité.	☐	☐	☐
... la qualité de l'environnement de votre localité.	☐	☐	☐
... les prix du secteur de la construction et des secteurs connexes.	☐	☐	☐
... le manque d'infrastructures de votre municipalité ou organisation.	☐	☐	☐

8. Quel pourcentage de l'activité du FSI dans votre localité (en fonction du montant en dollars) touchait principalement la réhabilitation d'infrastructures existantes, plutôt que la création de nouvelles infrastructures ?

Pourcentage touchant la réhabilitation d'infrastructures :

9. Est-ce que le financement et les règles du FSI... COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.

- A. ... rendront **moins probables** certains types de projets à l'avenir ? ☐
 B. ... rendront **plus probables** certains types de projets à l'avenir ? ☐
 C. ... n'auront **aucun effet** sur la probabilité de réaliser certains types de projets à l'avenir ? ☐

ALLEZ À LA QUESTION 10
 ALLEZ À LA QUESTION 10
 ALLEZ À LA QUESTION 11

10. Si vous avez coché **A** ou **B**, veuillez décrire les types de projets qui seraient...

Moins probables : _____

Plus probables : _____

11. Faisant abstraction des frais d'entretien des *nouvelles* infrastructures, est-ce que le financement du FSI... COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

A. ...a probablement permis de **réduire** les frais à venir pour l'entretien des infrastructures existantes ? ☐

ALLEZ À LA QUESTION 12

B. ...a probablement **augmenté** les frais à venir pour l'entretien des infrastructures existantes ? ☐

ALLEZ À LA QUESTION 12

C. ...n'a probablement eu **aucun effet** sur les frais à venir pour l'entretien des infrastructures existantes ? ☐

ALLEZ À LA QUESTION 13

12. Si vous avez coché **A** ou **B**, veuillez décrire les types d'infrastructures qui, selon vous, comporteront des frais d'entretien moins élevés ou plus élevés, à l'avenir, en raison du financement obtenu du FSI.

Types d'infrastructures qui comporteront probablement des frais d'entretien **moins élevés** :

Types d'infrastructures qui comporteront probablement des frais d'entretien **plus élevés** :

13. À votre avis, certains types de projets d'infrastructure étaient-ils systématiquement désavantagés par les règles et le processus de sélection du FSI ? Il est question, ici, des caractéristiques objectives des infrastructures (comme le type ou la fonction de l'infrastructure) et non des facteurs politiques subjectifs qui, selon vous, auraient pu entrer en ligne de compte.

A. **Aucun** type de projet n'était systématiquement désavantagé. ☐

ALLEZ À LA QUESTION 15

B. **Certains** types de projets étaient systématiquement désavantagés. ☐

ALLEZ À LA QUESTION 14

14. Si vous avez coché **B**, veuillez décrire les types de projets qui, selon vous, étaient systématiquement désavantagés dans le cadre du processus de sélection et d'approbation.

15. Pensez à **tous** les projets de votre organisation financés par le FSI. Quel pourcentage des dépenses représentent les salaires des personnes assignées à ces projets, en faisant abstraction des employés de votre organisation ? Veuillez indiquer votre meilleure estimation.

Pourcentage représentant les salaires :

16. Pensez à **tous** les projets de votre organisation financés par le FSI. Quel pourcentage du travail, environ, sera ou a été effectué par des employés...

... de votre localité ? _____
... de l'extérieur de votre localité, mais de votre province ? _____
... de l'extérieur de votre province ? _____
... de l'extérieur du pays (p. ex., les États-Unis) ? _____

Total **100**

17. Selon vous, qu'advient-il du taux de chômage dans votre localité au cours de l'année suivant la fin des projets financés par le FSI ?

- A. Le taux de chômage **augmentera**. ☐
B. Le taux de chômage **diminuera**. ☐
C. Le taux de chômage **ne changera pas de manière significative**. ☐

ALLEZ À LA QUESTION 18
ALLEZ À LA QUESTION 18
ALLEZ À LA QUESTION 19

18. Si vous avez coché **A** ou **B** : Le taux de chômage changera-t-il en raison, surtout, de la fin des projets du FSI et de leurs retombées ou en raison, surtout, d'autres facteurs ? **COCHEZ UNE SEULE CASE.**

En raison, surtout, de la fin des projets du FSI et de leurs retombées ☐
En raison, surtout, d'autres facteurs ☐

19. Selon vous, comment changeront les niveaux de revenus de travail dans votre localité au cours de l'année suivant la fin des projets financés par le FSI ?

- A. Les niveaux de revenus de travail **augmenteront**. ☐
B. Les niveaux de revenus de travail **diminueront**. ☐
C. Les niveaux de revenus de travail **ne changeront pas de manière significative**. ☐

ALLEZ À LA QUESTION 20
ALLEZ À LA QUESTION 20
ALLEZ À LA QUESTION 21

20. Si vous avez coché **A** ou **B** : Les niveaux de revenus de travail changeront-ils en raison, surtout, de la fin des projets du FSI et de leurs retombées ou en raison, surtout, d'autres facteurs ? COCHEZ UNE SEULE CASE

- En raison, surtout, de la fin des projets du FSI et de leurs retombées ☐
3. *En raison, surtout, d'autres facteurs* ☐

TROISIÈME SECTION : QUESTIONS RELATIVES À UN PROJET PRÉCIS

Cette prochaine série de questions porte sur un projet précis. Le projet qui nous intéresse est indiqué à la première page de ce questionnaire. Certaines de ces questions exigeront un peu de réflexion ou, possiblement, la consultation de diverses sources de renseignements. Veuillez offrir votre meilleure estimation.

21. À quelle date ce projet a-t-il été présenté officiellement aux ordres de gouvernement supérieurs pour fin d'approbation ? Notez que certaines demandes avaient été présentées avant la mise en œuvre du FSI et que certains projets faisaient ainsi partie de listes préétablies; la date en question dans un tel cas serait antérieure à la mise en œuvre du FSI.

Année : Mois : Jour :

22. À quelle date est-ce que votre ordre de gouvernement ou organisation a été avisé(e) que des fonds du FSI avaient été approuvés pour ce projet ?

Année : Mois : Jour :

23. À quelle date la construction pour ce projet a-t-elle commencé ? Si le travail n'est pas encore commencé, veuillez cocher la case prévue à cet effet.

Année : Mois : Jour :

Le travail n'est pas encore commencé ☐

24. Pendant la période de financement du FSI, combien d'emplois, en années-personnes, les dépenses liées à ce projet ont-elles directement créés ou maintenus (exception faite de l'organisation que vous représentez), emplois qui n'auraient pas été créés ou maintenus en l'absence de ce financement, ou combien d'emplois seront-ils créés ou maintenus ? Veuillez indiquer votre meilleure estimation.

Nombre d'emplois, en années-personnes :

25. Quel est le salaire annuel brut moyen d'un de ces emplois ?

Salaire annuel brut moyen :

26. Quel pourcentage de ce projet est lié à une infrastructure purement publique, par opposition à une infrastructure qui pourrait surtout bénéficier à une organisation du secteur privé (à but lucratif ou sans but lucratif) ?

Pourcentage :

27. De combien de mois la mise en œuvre de ce projet précis a-t-elle été devancée (le cas échéant) grâce au financement du FSI ? Écrivez zéro si la mise en œuvre n'a pas été devancée.

Nombre de mois :

QUATRIÈME SECTION : SUGGESTIONS VISANT À AMÉLIORER LA GESTION ADMINISTRATIVE

28. Est-ce que certaines des **procédures administratives** des projets du FSI (p. ex., le processus de demande, le processus d'approbation, la présentation de rapports) pourraient être améliorées ? Le cas échéant, veuillez formuler vos suggestions ci-dessous, en fonction de l'ordre de gouvernement qui serait concerné par la ou les suggestion(s).

Fédéral :

Provincial :

Municipal :

29. Quelles **procédures de planification** pourrait-on mettre en œuvre pour optimiser la stimulation économique résultant des projets du FSI ? Veuillez formuler vos suggestions ci-dessous, en fonction de l'ordre de gouvernement qui serait concerné par la ou les suggestion(s).

Fédéral :

Provincial :

Municipal

30. Pourrait-on améliorer **la façon dont les répercussions des projets du FSI sont déterminées ou mesurées** ? Le cas échéant, veuillez formuler vos suggestions ci-dessous, en fonction de l'ordre de gouvernement qui serait concerné par la ou les suggestion(s).

Fédéral :

Provincial :

Municipal :

31. Si l'on présentait un programme semblable au Parlement, aujourd'hui, les décideurs voudraient savoir comment et quand l'activité économique attribuable au programme se concrétiserait. Selon vous, comment pourrait-on accélérer les retombées économiques d'un programme semblable au FSI ou améliorer ces retombées ?

CINQUIÈME SECTION : CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Nous aimerions maintenant poser quelques questions à votre sujet. Les réponses à ces questions serviront de variables de classement permettant de tenir compte du fait que des personnes appartenant à diverses catégories auront généralement des opinions différentes sur les sujets traités.

32. Généralement, quel genre de poste occupez-vous ? COCHEZ UNE SEULE CASE.

- | | |
|---|--------------------------|
| Ingénieur | ☐ |
| Administrateur ou administratrice des finances | ☐ |
| Administrateur municipal général ou administratrice municipale générale | ☐ |
| Spécialiste des affaires intergouvernementales | ☐ |
| Planificateur ou planificatrice | ☐ |
| Analyste des politiques | ☐ |
| Autre (précisez) : _____ | |

33. Depuis combien de temps occupez-vous le poste actuel ?

Années : Mois :

34. Depuis combien de temps faites-vous ce genre de travail, de façon générale ?

Années : Mois :

35. En quelle année êtes-vous né(e) ?

Indiquer l'année :

36. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez réussi ? COCHEZ UNE SEULE CASE.

- | | |
|--|--------------------------|
| Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent | ☐ |
| Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers | ☐ |

Certificat ou diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	☐
Certificat ou diplôme universitaire	☐
Diplôme universitaire de premier cycle	☐
Diplôme(s) universitaire(s) de deuxième ou troisième cycle	☐
Je préfère ne pas répondre	☐

37. Veuillez indiquer ci-dessous toute accréditation professionnelle que vous avez obtenue.

38. Bien que vous soyez le principal répondant ou la principale répondante, combien de personnes vous ont aidé(e) à répondre aux questions ? Si vous avez répondu à toutes les questions sans aucune aide, écrivez zéro.

Nombre :

Voilà qui met fin au questionnaire. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir bien voulu participer à cette étude. Si vous aimeriez nous faire part de vos commentaires concernant d'autres aspects des projets du FSI ou d'autres sujets ou enjeux pertinents, veuillez utiliser le reste de cette page pour formuler vos commentaires.

Prière de retourner le questionnaire rempli par télécopieur (613-667-9470) ou par courriel (survey@phoenixspi.ca).